VOLUME XX — WINNIPEG, MAN., LE MERCREDI 22 JUILLET 1936 — NUMERO 11

Adress[...]pondance à
[...]TE"
[...]NTS:
Cana[...] $2.00
Etats-Un[...] $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Le Congrès des Franco-Manitobains remporte un éclatant succès

LA BIENVENUE DE SAINT-BONIFACE

M. Armand Pambrun, président du Cercle local de Saint-Boniface, souhaite la bienvenue aux délégués et évoque les incidents dramatiques de 1916.

Le onzième Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba s'est ouvert mercredi matin, à 9 h., par la messe à la chapelle du Collège, qu'a célébrée Son Excellence Mgr Yelle.

Un peu plus tard, dans la salle académique, la première séance débutait, sous la présidence de M. le magistrat Henri Lacerte, président général.

M. Armand Pambrun, président du Cercle paroissial de Saint-Boniface, souhaite la bienvenue aux délégués:

Selon le vieil usage, je me lève pour souhaiter la bienvenue aux délégués des cercles paroissiaux de l'Association d'Education. C'est à titre de président du Cercle de St-Boniface que cet honneur m'échoit et, ma foi, il vaut aussi bien vous l'admettre, j'en éprouve de la fierté et du plaisir. Du plaisir, parce que je suis déjà sous l'emprise très agréable de cette atmosphère de fraternité qui a toujours régné dans nos congrès; et de la fierté, parce que, avec l'aide de la divine Providence, ce sont nos propres efforts et nos propres labeurs qui ont créé cette Association au sein de laquelle chacun s'est sincèrement efforcé et s'efforce encore d'oublier ses griefs d'amour-propre et de faire céder ses intérêts devant ceux de la race.

Vingtième anniversaire

Je dois aussi dire que ma joie de nous voir encore tous réunis est sensiblement accrue du fait que, cette année, plane sur nos délibérations un événement qui donne un démenti formel aux prophètes de malheur et nous convaincra tous, je l'espère, que nous avons lieu de compter sur l'avenir. Je veux parler du vingtième anniversaire de naissance de notre Association. D'être né et d'avoir vécu vingt ans, pour un individu, n'est pas un grand titre de gloire; mais, pour une association, d'être née du fait d'un attentat aux droits les plus sacrés et par conséquent les plus intangibles d'une race et d'avoir duré malgré les obstacles nombreux rencontrés depuis son début, c'est un fait qui occupera une place glorieuse dans l'histoire impartiale et convaincra la postérité que si nous avons eu des défauts nous avions aussi certaines qualités.

A ceux qui seraient tentés de diminuer la valeur de l'oeuvre de survivance que nous avons édifiée et maintenue, je dirais simplement: Lisez les comptes rendus des procédures parlementaires de l'année 1916 pour notre province du Manitoba, qui furent le prolongement et l'aboutissant d'une vague furieuse et brutale de fanatisme subitement déclanchée, et si vous n'admettez pas qu'il y ait eu du mérite à créer et maintenir dans une ambiance aussi défavorable une oeuvre comme la nôtre, c'est que vous êtes totalement aveugles ou dénaturés au point de ne plus reconnaître un geste d'héroïsme quand il se pose spontanément devant vous.

Intérêt dramatique

C'est encore en frémissant que nous nous rappelons tous cette amputation barbare des droits du français qui nous a forcés à nous forger une arme de défense, et je me demande si nous en avons tiré tout le profit possible. Il me semble qu'un bon moyen de fouetter l'ardeur des nôtres serait de dramatiser cet événement inique afin que l'on n'oublie jamais que c'est cet acte de noire intolérance qui a donné naissance à notre Association et que c'est sous les dards de cette injustice pseudo-légale qu'elle s'est maintenue. Pour ma part, je crois que l'on n'écrira jamais trop vite cette partie de l'histoire du Manitoba, non dans un but de fanatisme, car cela ne nous mènerait nulle part, mais pour vivifier la foi nationale où elle est défaillante et surtout afin d'instruire nos enfants d'une façon vivante et précise sur l'histoire de l'élément français dans notre province du Manitoba. Vulgarisons cette partie de notre histoire dans notre enseignement de chaque jour.

La jeunesse

Pour que notre Association non seulement progresse mais survive, il faut que la jeunesse qui monte y souscrive spontanément par noblesse et par devoir, et pour en arriver là, il faut que sa mentalité soit formée. Pour faire de ces jeunes âmes des âmes de patriotes, faisons-leur entendre le récit de notre tragédie de 1916 et après avoir provoqué leurs larmes, virilisons-les en leur parlant de la reconquête de notre patrimoine. Je me suis laissé dire que l'Américain, dans son enseignement de l'histoire à l'écolier, met beaucoup d'emphase sur ses beaux gestes et escamote à peu près le reste. Il serait peut-être bon de le copier dans une certaine mesure. Créons de la fierté nationale chez nos enfants et laissons aux autres le soin de développer leur grandeur. Il s'agit de former des caractères et des volontés et pour y arriver, au point de vue national, il faut avoir recours aux moyens hardis et ne pas être trop polis, même dussions-nous blesser certaines susceptibilités.

Vous m'excuserez de m'être aventuré un peu en dehors d'un strict discours de bienvenue, mais je crois qu'un anniversaire comme celui que nous célébrons est un temps tout indiqué pour faire un inventaire.

Maintenant, je désire vous remercier de votre bienveillante attention et je termine en vous souhaitant à tous, aux nouveaux venus comme aux vieux habitués de nos congrès, la plus cordiale bienvenue.

Comité des Résolutions

On nomme le comité des résolution qui comprend: MM. les abbés d'Eschambault, Senez, Forest; R. P. Laplante; Mme W. Raymond; MM. Thomas Gelley, Pierre Chabalier, Prénovault, J.-A. Marion, Camille Fournier, J. H, Daignault.

Comité de Nomination

M. Siméon Dussault, MM. les abbés Sabourin et Bertrand, MM. Jean Comte et Napoléon Déry.

Quelques amendements à la constitution, qui sont de pure forme, sont adoptés sans discussion et le président donne alors lecture de l'allocution de M. le juge Prud'homme, auquel son état de santé n'a pas permis d'assister à cette séance dont il avait la présidence d'honneur. On trouvera plus loin le texte de cette allocution.

Le Congrès décide d'envoyer une délégation auprès de M. le juge Prud'homme pour lui offrir ses remerciements et ses bons voeux.



M. le magistrat Henri Lacerte, Président du Congrès

M. le président communique des télégrammes et des lettres d'amis de l'extérieur offrant leurs félicitations et s'excusant de ne pouvoir assister au Congrès, entre autres de: Son Eminence le cardinal Villeneuve; Son Excellence Mgr M. Lajeuness, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin; R. P. Adélard Dugré, S.J., provincial des Jésuites; MM. Elzéar Beaupré, Montréal; Francis Fauteux, directeur suprême des Chevaliers de Colomb de Montréal; Ludger Faguy, de Québec; M. l'abbé Rosario Benoît, président de la Société du Parler français; R. F. Antoine Bernard; MM. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique, Québec; Rodolphe Laplante, publiciste de la Banque Provinciale du Canada; Dr Beauchemin, président de l'Association Canadienne-française de l'Alberta; Antonio de Margerie, secrétaire général de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan; Société Saint-Jean-Baptiste de Québec; M. Guy Vanier, Montréal.

Membres du Comité exécutif

Le Congrès a élu le comité exécutif suivant:

MM. J.-A. Marion, Camille Fournier, Donatien Frémont, J.-H. Daignault, J.-H.-N. Léveillé, Raymond Bernier, S.-J. Dussault, J.-C. Lavoie, J.-A Pambrun, Louis-Philippe Gagnon, W.-C. Raymond, Maurice Prud'homme, Noël Bernier, Alexandre Bernier.

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT GÉNERAL

M. le Magistrat Henri Lacerte fait une recollection de la question scolaire depuis vingt ans — Une attitude nouvelle des minorités et ses résultats pratiques.

M. le président Lacerte fait une recollection des événements de la question scolaire depuis vingt ans. Il rappelle le témoignage élogieux que nous apporta l'abbé Groulx après une visite au Manitoba en 1926. Plus tard, dans son beau livre "L'Enseignement du français au Canada", l'éminent historien, en esquissant le tableau des luttes scolaires au Manitoba, a souligné une attitude nouvelle des minorités en 1916 et il la qualifie en ces termes: "Leurs premières revanches sont venues aux minorités canadiennes le jour où, délaissant les mauvaises béquilles des recours judiciaires ou constitutionnelles, elles ont marché, de leur pas libre, à la conquête de la liberté."

En 1916, le problème scolaire cesse d'être politique et juridique pour devenir avant tout technique, pédagogique. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'examiner le but, la mission de l'Association d'Education qui naissait cette année-là.

Langue et mentalité françaises

Cette mission n'est pas seulement d'assurer l'enseignement français. Dans l'Action Nationale de septembre 1934, le même abbé Groulx rappelait que ce n'est point à garder la langue à l'état de simple moyen de communication que nous avons chance de survivre. Il faut que la langue soit en outre un moyen ou véhicule de culture et le résultat ou l'expression d'une culture.

Dans un autre article du même numéro, l'abbé Groulx écrivait encore: "Repoussons aussi comme une autre insuffisance de notre formation d'hier, et la pire peut-être, la détestable manie de borner le problème de la survivance canadienne-française, ou l'effort et le but de notre vie collective, à la survivance de notre langue maternelle... Pas de langue française sans esprit français."

Cette vérité a été proclamée dès les débuts de l'Association. On peut la relever dans les procès verbaux des séances de l'exécutif. Le 24 août 1916, après la mise en vigueur de la loi Thornton, il décide que dans les premiers gradés, l'enseignement devra être exclusivement en français. En janvier 1918, dans une directive à une délégation de Fannystelle, M. le juge Prendergast disait: "On ne peut guère compter donner une mentalité française à un jeune élève en ne lui parlant français que pendant une demi-heure par jour. Il faudrait lui parler français pendant au moins deux heures par jour."

Culture française

Notre Association n'établit donc pas de différence entre la conservation de la mentalité et celle de la langue. Les Canadiens français ne sont pas des Canadiens tout court: ils sont des citoyens français du Canada. Cela est juste constitutionnellement et politiquement parlant. Le droit à la culture française est impossible à éliminer, tout comme il est impossible de supprimer le fait canadien-français. Un jour, le droit sera reconnu comme le fait lui-même. La Confédération existe parce que les Canadiens français l'ont voulue. Un accord a été conclu pour que chaque race vive à sa façon. Si l'Ontario et les provinces de l'Ouest ont des écoles séparées, cela est dû au fait qu'il y avait là des gens de langue française. Le Manitoba, érigé en province trois ans après la Confédération, répétait mot pour mot dans sa constitution les dispositions de l'acte fédéral donnant droit aux écoles séparées. C'était donc bien l'intention du parlement de nous les donner. Tout ce qui se rapporte aux privilèges des Canadiens français de la province de Québec s'applique dans la même mesure aux Canadiens français du Manitoba. La loi de naturalisation canadienne donne le privilège d'opter entre l'une ou l'autre langue, l'une ou l'autre culture. Il est donc naturel que nous cherchions à conserver notre mentalité française aussi bien que notre langue.

Mais l'effort de notre groupe vers cet idéal se trouve combattu par une législation hostile. L'école officielle, avec l'anglais comme seule langue d'enseignement, est à mentalité anglaise. Du point de vue religieux, elle est protestante. Du point de vue national, l'enseignement est partial, incorrect, injuste.

Rôle de l'Association

L'Association a jugé bon de réagir. Elle a adopté un programme d'étude qui comporte une véritable doctrine pédagogique. L'école étant le prolongement progressif du foyer, si l'étude de l'anglais est commencée trop tôt, — disons avant deux ans de fréquentation scolaire, — il en résulte un trouble initial dans l'esprit de l'enfant. Il faut donc enseigner le français d'abord et le français doit être la langue d'enseignement.

Quels ont été les résultats de cette attitude et de cette méthode? Les rapports lus au Congrès nous le diront.

Le 11 mai 1916, S. E. Mgr Béliveau, de retour de Rome (l'Association était alors en voie de formation), approuvait hautement l'oeuvre entreprise et recommandait de rester sur les positions acquises. Il a assisté à tous nos congrès et ses conseils nous ont été très précieux. Son dernier acte officiel avant sa maladie avait été d'assister à une convention régionale à Notre-Dame de Lourdes.

S. E. Mgr Yelle a continué dans la même voie. A une réunion de l'exécutif, peu de temps après son arrivée, il nous disait: "J'ai étudié votre oeuvre; je puis vous dire que vous faites une oeuvre dont l'Eglise est fière.'

Confiance

Le dernier mot du président est: confiance. Les faits nous indiquent que nous aurions tort de désespérer. Ce qui nous est dû, en somme, c'est ce que les petites nationalités d'Europe ont obtenu des plénipotentiaires en 1918, ce sont des privilèges scolaires et linguistiques.

Si nous le voulons, l'Association d'Education vivra. Si elle vit, elle triomphera, car elle travaille, elle prie, elle a foi en sa mission.

Nos frères de l'Ontario

A la suite du diner pris par les congressistes au réfectoire du Collège, M. l'abbé L.-C. Raymond, curé de Saint-Joseph de Hull, un vétéran des luttes scolaires dans l'Ontario, a fait une causerie fort intéressante sur la situation des nôtres dans sa provinces.

Il a parlé des fameuses taxes des corporations auxquelles participeront désormais les écoles séparées, grâce à l'intervention énergique du premier ministre Hepburn. Le français a fait des progrès immenses dans l'Ontario, dit-il. Il reste encore à créer un système de hautes écoles. L'Ecole Normale bilingue d'Ottawa fondée par l'Association d'Education grâce au généreux concours des Oblats, a rendu déjà aux nôtres des services considérables. Les Franco-Ontariens comptent sur la force de l'Union pour marcher toujours de l'avant et perfectionner leur organisation scolaire.

Au monument La Jemmeraye

Le public français est convoqué pour dimanche prochain à Letellier, où aura lieu le dévoilement du monument élevé à Christophe de la Jemmeraye.

Voici les grandes lignes du programme:

3 h. 30 p. m.—Prière d'ouverture, Son Excellence Mgr E. Yelle.

Remarques d'introduction, Son Honneur le Juge Howay, membre de la Commission des Monuments Historiques.

Discours de M. l'abbé A. d'Eschambault, Président de la Société Historique de St-Boniface.

Discours de M. l'avocat Morrison, Président de la Manitoba Historical and Scientific Association.

Chants, la Chorale du Sacré-Coeur.

Dévoilement par Son Excellence Mgr Courchesne, évêque de Rimouski.

Dernières remarques, Son Honneur le Juge Howay.

O Canada!

Tel qu'il a été annoncé le tout sera irradié par CKY, à 3 h. 30 p.m.



Son Excellence Mgr Yelle
Archevêque-Coadjuteur de Saint-Boniface

HEPBURN DÉFEND SA LOI SCOLAIRE

Le premier ministre de l'Ontario attaque de nouveau l'attitude prise par les conservateurs.

OAKWOOD, Ont.—"Chaque cultivateur dans cet auditoire bénéficiera de l'amendement que nous avons apporté à la loi scolaire." C'est ce que le premier ministre Hepburn a déclaré aux libéraux réunis ici.

"Le gouvernement conservateur," continua-t-il, "avait peur de traiter cette question au grand jour et se servait de méthodes qui coûtaient à la province des milliers de dollars.

"Il est probable que vous, cultivateurs, avez versé des taxes, espérant qu'elles seraient dépensées dans votre district. Les cultivateurs ont été relégués à l'arrière-plan et trompés par les tories. Il va sans dire que les villes étaient contentes de cet arrangement, mais je ne continuerai pas à piller le fermier aux dépens des millionnaires de Toronto.

"Les tories tentent de faire une question politique de l'amendement à la loi scolaire. Ne vous laissez pas tromper: la vraie question n'est pas là. Chaque fois qu'il s'est agi de défendre les gros intérêts contre ceux du peuple, les conservateurs étaient là. Ils ont continuellement protégé les intérêts des géants de la rue Saint-Jacques."

Le premier ministre parla aussi de son administration et des accusations lancées par ses adversaires.

"L'opposition conservatrice," conclut-il, "a prouvé qu'elle était l'opposition la plus coûteuse, après avoir été le gouvernement le plus extravagant que le peuple d'Ontario ait connu. Elle a fait de l'obstruction à chaque mesure législative que nous avons proposée à la Chambre."

Un capucin canadien d'Ottawa est assassiné en Ethiopie

OTTAWA—Le R. P. Adalbert, o.m. cap., autrefois d'Ottawa et depuis dix ans missionnaire en Ethiopie, vient de se faire tuer au cours d'un pillage de la maison capucine de Wassera, à 200 milles environ au sud-ouest d'Addis-Abéba. Il était âgé de 40 ans.

A la suite d'un pillage à la mission de Wassera, au sud de Hoseina dans le Kambata, le R. P. Adalbert fut trouvé mort. Son compagnon, le Frère Benoit, o.m.cap., fut abandonné comme mort par les pilleurs. Mais il fut ensuite retrouvé sain et sauf entre Wassera et Boddu dans le Walamo.

Le Père Adalbert, autrefois M. Ernest-Albert Blondin, naquit à Montréal le 7 février 1896, mais avant d'entrer chez les RR. Pères Capucins, il passa presque toute sa vie à Ottawa avec sa famille. Il laisse un frère, M. René Blondin et une soeur, Mlle Irène Blondin, tous deux d'Ottawa. Il laisse également un frère et une soeur à New-York.

LES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES AU CONGRÈS

1. a. Que l'Exécutif s'occupe, dès cette année, de faire la visite des Cercles paroissiaux à titre d'essai.

b. Que l'Exécutif soit autorisé à organiser des avant-gardes dans nos écoles.

2. a. Afin d'encourager les Normaliennes à assister aux cours de pédagogie, et pour donner à ces cours une valeur pratique auprès des Commissaires, que l'Exécutif décerne aux élèves qui auront subi les examens avec succès un diplôme de pédagogie, et que les noms des diplômés soient inscrits dans un dossier spécial à l'Exécutif.

3. a. Trouver un moyen périodique efficace pour stimuler le zèle et l'enthousiasme des maîtresses et des maîtres pour l'enseignement du français et de la dignité nationale.

4. a. Que nos cercles paroissiaux se rendent compte des résultats obtenus par leurs écoles durant les dernières années en se servant des rapports des derniers concours et voient si leurs écoles font les progrès voulus.

b. Que nos cercles paroissiaux s'informent s'il y a des livres français dans les bibliothèques scolaires et fassent tout en leur pouvoir pour en introduire, dans la négative, et voient à ce que les enfants lisent des livres et revues de langue française.

5. a. Attendu que le Cercle paroissial de Saint-Jean-Baptiste a soumis la résolution suivante: "qu'à l'avenir les congrès soient tenus dans la dernière semaine de juin au lieu de la mi-juillet," il est résolu de s'en remettre à la décision de l'Exécutif.

6. a. Toutes les compositions en réponse aux questions des concours annuels devront être corrigées avant le 15 juillet.

b. Les résultats complets du concours de français devront être présentés à la "Liberté", à temps pour être publiés dans la troisième semaine de juillet de chaque année.

7. a. La résolution soumise par le Cercle paroissial de La Broquerie est adoptée, après amendement, pour se lire comme suit: Il est proposé que le prochain exécutif continue d'encourager l'oeuvre dite "Le sou de l'Ecolier" et s'efforce d'établir dans tous nos centres cette perception afin de former notre jeunesse écolière.

8. a. Que chaque cercle paroissial fasse un rapport au secrétaire général de l'Association durant l'année et avant le 31 décembre 1936,

1. du nombre de Canadiens français ou de langue française dans sa paroisse qui sont propriétaires de ferme et du nombre d'enfants âgés de 6 à 18 ans appartenant à ces familles,

2. du nombre de familles canadiennes-françaises ou de langue française qui sont locataires ou demeurent dans les villages de chaque paroisse et du nombre d'enfants de 6 à 18 ans apartenant à ces familles.

9. a. L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, réunie en congrès, remercie sincèrement et de tout coeur, Mgr l'Archevêque et Mgr le Coadjuteur de Saint-Boniface, Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, les RR. PP. Jésuites, les RR. PP. Oblats ,les RR. PP. visiteurs Joyal et Gobeil et la "Liberté" des services rendus au cours de ce Congrès.

LE CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE PASSE QUATRE JOURS AU MANITOBA

Il est reçu par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface et par la colonie française des deux villes—Une visite à Saint-Claude et à Notre-Dame-de-Lourdes.

M. René Turck, consul général de France à Montréal, vient de faire au Manitoba une visite de quatre jours, au cours de laquelle il a rencontré de nombreux Français et Canadiens français. Il s'est enquis sur place de la situation de ses compatriotes et de la force de l'élément français en général. Nous pouvons dire que le distingué visiteur a été très favorablement impressionné par tout ce qu'il lui a été donné de voir.

Hôte de l'Association d'Education

Quelques heures après son arrivée, vendredi, M. Turck était l'hôte de l'exécutif de l'Association d'Education à un déjeuner à l'hôtel Saint-Charles. M. le magistrat Lacerte lui a souhaité la bienvenue et a rappelé en quelques mots la mission que remplit parmi nous l'Association. Après un bref aperçu de nos luttes scolaires, il a salué en M. le Consul de France un membre de l'Association d'Education qui verse chaque année, comme l'on sait, une contribution substantielle à notre oeuvre de défense scolaire.

M. René Turck se déclare enchanté et ému de l'atmosphère de sympathie qu'il respire autour de lui. Il ne fait naturellement aucune espèce de différence entre Français et Canadiens français. Laissant de côté toute prérogative officielle, il veut que l'on ne voie pas autre chose en lui qu'un brave homme qui n'a qu'un désir: voir la bonne entente, l'harmonie la plus étroite régner entre tous les membres de la grande famille française. Pour tous, c'est la même lutte à soutenir, le même idéal à atteindre. Il s'agit, en somme, de maintenir envers et contre tout ce qui constitue notre raison d'être: notre foi, notre langue, notre école. L'Association d'Education a magnifiquement pavé le chemin et obtenu d'intéressants résultats, mais le travail n'est pas fini.

Au Manitoba, poursuit M. le Consul, vous êtes au coeur même du Canada, au corridore de trois provinces appelées à devenir peut-être un jour les provinces dirigeantes du pays sur le terrain économique. Le cours des temps a montré que les intérêts spirituels et intellectuels de la France ont tout à gagner à rester unis avec ceux du Canada français. La France n'aspire à aucune conquête, elle ne désire que se produire telle qu'elle est. En dépit de toutes les vicissitudes et de toutes les crises, sous tous les régimes, la France reste toujours la fille aînée de l'Eglise.

M. Turck fait l'éloge des Oblats français et canadiens, dont il compare le travail à celui des Pères Blancs d'Afrique. Il a eu le rare privilège de les voir à l'oeuvre dans tous les pays où il est allé représenter la France.

Le consul fait aussi l'éloge de M. J.-H. Bourgouin, l'agent consulaire français du Manitoba, dont les services ont été si appréciés depuis de longues années.

Le R. P. Jubinville, O.M.I., remercie chaleureusement le représentant de la France pour l'appui moral et financier qu'il veut bien accorder à nos oeuvres.

A l'Hôtel de Ville de St-Boniface

Au cours de l'après-midi, M. René Turck a été reçu officiellement à l'hôtel de ville de Saint-Boniface où un groupe de citoyens s'étaient réunis dans la salle du conseil. M. le maire Barefoot lui a souhaité la bienvenue en soulignant que Saint-Boniface est bien l'oeuvre de la population française.

M. E.-A. Poulain, secrétaire-trésorier de la ville, a présenté l'adresse suivante:

Monsieur le Consul Général,

C'est un honneur et un plaisir que j'apprécie grandement d'avoir le privilège de vous souhaiter la bienvenue à Saint-Boniface dans notre langue maternelle. Je le ferai brièvement pour deux raisons: c'est que je n'ai pas le don de la parole facile et que la chaleur excessive qui règne depuis deux semaines nous accable tous.

(Suite à la deuxième page)

Une insurrection sanglante est écrasée en Espagne

MADRID — Un soulèvement de la garnison de Melilla, au Maroc espagnol, s'est propagé rapidement à toutes les parties de l'Espagne continentale. Pendant plusieurs jours il y a eu des désordres très graves, des arrestations en masse et des fusillades. Le gouvernement de Madrid annonce que l'insurrection est écrasée. On parle de 25,000 victimes.

Les paroles des anciens présidents

M. le Juge Prud'homme évoque ses souvenirs de cinquante ans et passe en revue l'oeuvre apostolique et scolaire des archevêques de Saint-Boniface.

Je ne vous cacherai pas que je me défends mal en ce moment d'une bien douce et profonde émotion, alors qu'il m'est donné, encore une fois dans ma vie, de vous adresser la parole.

Laissez-moi tout d'abord, vous remercier bien cordialement de l'honneur insigne que votre bienveillance a bien voulu accorder à un vétéran de nos luttes scolaires en m'appelant à la présidence honoraire de ce congrès.

Soyez assurés que ma reconnaissance pour cette attention si délicate, comme premier successeur du juge Prendergast à la présidence de l'Association, n'aura d'autre terme que le terme même de mon existence.

Au berceau de l'Association

Après trois mois d'absence à Rome, où mes compatriotes du Manitoba m'avaient délégué pour accompagner Mgr Béliveau et pour représenter l'élément laïc au sujet de graves problèmes portés devant Sa Sainteté Benoit XV et les congrégations romaines, je venais à peine d'entrer à mon foyer lorsque j'appris que les Canadiens français, ayant pour président l'honorable juge Prendergast, avaient commencé à élaborer la Constitution de l'Association d'Education. Dès le lendemain, mon excellent ami le juge Prendergast me tendit une main fraternelle et m'invita à m'associer à ses efforts et à partager les travaux de cette entreprise si redoutable et qui exigeait une direction énergique et un doigté délicat pour ne rien sacrifier ni compromettre, dans la situation difficile qui se dressait devant nous. Je m'empressai de la saisir, avec une amitié fraternelle qui ne s'est jamais démentie depuis. Je descendis dans l'arène pour y rester jusqu'au bout, comme une sentinelle qu'on a oublié de relever.

Hélas! Je touche aujourd'hui à mes 83 ans et une grave infirmité ne me permet guère de m'éloigner de mon foyer. D'autres présidents ont continué à donner à cette organisation de merveilleux développements. Tout en rendant hommage à nos successeurs, MM. Noël Bernier et H. Béliveau, qui ont consolidé cette oeuvre avec un dévouement admirable, on me permettra de mettre en relief les immenses progrès opérés depuis, sous la direction active et si intelligente de M. Henri Lacerte, qui a consacré le meilleur de lui-même à perfectionner les multiples rouages de cette institution. Son activité a réuni en un faisceau tous les groupes français de notre province, et a assuré davantage la survivance de notre race.

Mgr Provencher

Notre question scolaire remonte à Mgr Provencher comme à sa source. En 1818, dès qu'il eut touché le sol de la Rivière-Rouge, Mgr Provencher s'empressa d'ouvrir une école à Saint-Boniface, dont il fut le premier instituteur. En 1844, il fit appel aux Soeurs Grises qui fondèrent le premier couvent au Manitoba et organisa le premier collège, dont il fut l'un des instituteurs. Ce fut notre premier évêque qui établit ainsi, dans l'Ouest, des écoles où l'on donnait l'éducation religieuse et l'enseignement du français.

L'oeuvre immense accomplie par le premier évêque de l'Ouest a été narrée et chantée dans un ouvrage qui s'élève à la hauteur du héros, par notre excellent ami M. Donatien Frémont. Je ne saurais rien ajouter à ces pages si bien inspirées.

Mgr Taché

Mgr Taché, durant son long règne, donna un essor merveilleux à l'enseignement religieux et bilingue dans tout le Nord-Ouest, groupant nos compatriotes sur des points stratégiques où bientôt s'élançaient dans la nue les clochers de nouvelles paroisses. Epuisé par les pénibles missions du Nord et un labeur constant, il connut les cruelles angoisses suscitées par l'abolition des écoles séparées. Frappé au coeur, quand on voulut par des lois néfastes lui ravir l'âme de ses enfants, il organisa la lutte et ne cessa de la diriger, avec un courage inlassable, jusqu'à son dernier soupir, en donnant comme mot d'ordre ces paroles si bien inspirées: "Notre question scolaire ne sera réglée que lorsqu'elle le sera dans le sens de la justice." En effet, la liberté, la justice et le droit, les plus grandes choses qui existent en ce monde, ne meurent pas, car ils prennent leur source dans le sein de Dieu et participent, par là même, à son immortalité.

Mgr Langevin

Pour continuer la lignée des évêques qui ont illustré le siège de Saint-Boniface: à la mort de Mgr Taché Dieu nous suscita un autre champion de nos institutions scolaires. Je ne puis mieux résumer la direction de ce nouveau défenseur intrépide de nos écoles, de notre langue qu'en citant son appel à la race de ne pas fléchir devant l'orage suscité pour la ruine du groupe français.

"La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racine, mais elle provoque et ravive le courage des coeurs vaillants. A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: "Ce que nous avons, nous le gardons.' Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens français à la frontière de Québec et de leur dire: "Hors de là, vous n'êtes plus chez vous.' Nous sommes chez nous en Canada, partout où le drapeau anglais porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés, avec les traces de notre sang. Debout, libres et forts auprès de cet étendard qui flotte triomphalement sur tous les océans, nous lui jurons foi et fidélité, mais nous lui demandons en retour de protéger nos libertés et nous clamons à tous les échos du pays la vieille devise normande: "Dieu et mon droit."

A Dieu ne plaise que je déflore par aucun commentaire, ce vibrant appel à ses compatriotes à la résistance jusqu'au bout dans la réclamation de leurs droits. Ce fut pour ainsi dire le testament de Mgr Langevin. Je me contenterai d'ajouter ce texte de nos saints livres que Mgr Langevin aurait pu nous adresser: "Hoc fac et vives"—"Faites ceci et vous vivrez".

Le droit ne meurt pas

Le signe indélébile que nos écoles ont reçu à leur baptême ne saurait disparaître. Après plus d'un siècle d'agitation politique et d'appel devant les tribunaux qui, à certaines époques ont soulevé toute la Confédération, nos écoles sont encore debout, conservant leurs traits caractéristiques parce que le droit ne meurt pas.

Il convient de mettre en pleine lumière cette survivance étonnante du groupe français montant toujours la garde autour de l'âme de ses enfants. Si l'on veut connaître les raisons de ce noble courage que rien n'a pu abattre, je répondrai que tout d'abord nous le devons à notre union étroite avec notre clergé et à notre fidélité à ses directions. Dieu a béni notre obéissance et soutenu nos efforts aux heures les plus graves de nos luttes scolaires.

S. E. Mgr Béliveau

Lorsque Mgr Béliveau hérita du lourd fardeau des Provencher, Taché et Langevin, il formula sa direction dans cette phrase lapidaire dont il a le secret: "Si nous voulons du français en Canada, il faut en mettre." En 1922, lors du Congrès du Bureau d'Education, Mgr Béliveau précisait davantage sa pensée: "L'Association d'Education, dit-il, n'est pas un rouage d'attaque, mais de défense nationale. Elle veut tout ce que veulent légitimement les autorités scolaires. Elle refuse de rester inerte dans l'assassinat religieux et national de ceux qui ont droit de vivre en ce pays. En gardant à ses enfants la culture française et la foi catholique, elle a conscience de rendre un double service à la nation tout entière. La culture française est parmi les plus parfaites qui existent au monde, c'est donc un avoir national considérable."

S. E. Mgr Yelle

Mgr Béliveau, sentant ses forces trahir son zèle, demanda au Saint Père de lui donner un coadjuteur. Ce fut une grande joie lorsque l'Eglise nous envoya Mgr Yelle pour tenir haut et ferme le drapeau de nos droits scolaires et nationaux.

Enfant de Saint-Rémi—né pour ainsi dire à la porte de Saint-Isidore, berceau de Mgr Langevin—la nomination de Mgr Yelle ne pouvait être que de bon augure. Le temps n'a fait que prouver que ce nouvel apôtre est digne de ses prédécesseurs.

Son Excellence a su embrasser, depuis qu'elle a pris la direction de cet archidiocèse, les graves problèmes qu'elle est appelée à résoudre, avec une étonnante réalité des difficultés complexes qu'elles présentent. Il me suffira de citer le mandement que Mgr l'Archevêque-coadjuteur vient d'adresser au clergé et aux fidèles sur les dangers des mariages mixtes.

En terminant, laissez-moi synthétiser en quelques mots les pensées qui se dégagent de ces quelques lignes.

Ce n'est pas en comprimant les Canadiens dans un moule commun qu'on contribuera au bonheur de notre commune patrie, mais dans la contribution de chaque groupe au bien commun. Nous voulons la paix, mais dans la justice; nous voulons la conciliation, mais dans le droit. Ce n'est pas en abdiquant les traits caractéristiques et les éléments de notre survivance que nous pourrions mieux servir les intérêts de notre cher Canada, dont nous sommes les découvreurs et les fils aînés.

C'est dans le respect de nos droits et de nos traditions que nous pouvons, avec une parfaite entente, la main dans la main avec nos compatriotes de langue anglaise, contribuer à la grandeur de notre commune patrie, le Canada.

M. Hormisdas Béliveau, qui fut président de l'Association en 1922 et 1923, précise l'étape nouvelle qui date de cette époque: l'établissement d'un système d'enseignement francais.

Avant de remplir la tâche qui m'a été assignée, c'est-à-dire vous donner un bref résumé des activités pendant le stage de mon administration à la présidence de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'Exécutif de l'Association pour le grand honneur qu'il me fait en m'appelant à présider une séance de son vingtième anniversaire. J'ai toujours considéré comme un des plus grands honneurs de ma vie d'avoir été appelé à diriger notre Association qui a été pour nous le boulevard et la sauvegarde de nos droits les plus chers, — et j'ai toujours été heureux de constater combien notre belle Association a progressé sous la direction plus habile de ceux qui m'ont précédé et m'ont succédé et j'exprime le voeu bien sincère aujourd'hui en ce vingtième anniversaire, que notre Association continue à progresser pour le plus grand bien de notre vie catholique et nationale.

Une ère nouvelle

Une ère nouvelle s'est ouverte pour notre Association en 1922. Jusque là nous nous en étions tenus à une politique de surveillance et d'étude; le système d'instruction publique inauguré en 1916 ne s'était pas précisé dans le domaine de la réalité avec assez de certitude pour qu'il ait été possible d'en mesurer toutes les conséquences sur l'enseignement du français dans nos écoles. Notre action ne consistait alors qu'à ne perdre que le moins possible de bien acquis et à rester sur nos positions. Mais depuis 1922 notre politique a changé et notre action est devenue plus énergique et plus constructive. Nous ne nous sommes plus bornés à dire à nos commissaires d'école et à nos instituteurs qu'il fallait garder le français dans l'enseignement, nous leur avons dit comment cela devait se faire et nous leur avons donné un programme d'études françaises. Nous ne nous sommes plus bornés à compter sur les initiatives locales pour assurer une action générale; nous nous sommes prévalus de l'autorité que nous conférait la confiance de nos compatriotes, nous avons créé des stimulants au travail en masse et nous avons institué les concours d'abord et l'inspectorat de nos écoles ensuite par notre propre visiteur. Nous ne nous sommes plus bornés à exhorter nos instituteurs à demeurer français dans leur enseignement; réalisant que l'enseignement de l'école normale a besoin du même correctif que l'enseignement de l'école primaire, nous avons organisé des cours de pédagogie française pour nos normaliens. Nous ne nous sommes plus bornés à exhorter notre peuple à l'action: nous avons réorganisé nos cercles paroissiaux, nous les avons munis d'un code suivant lequel ils doivent agir et nous informer de la situation scolaire dans leur localité respective, et nous avons ainsi organisé l'action. Nous avons, en un mot, établi la base de l'édification d'un véritable système d'enseignement français au Manitoba.

Comment tout cela s'est-il accompli? Par notre comité de fonctionnement scolaire, notre comité d'organisation et notre visiteur.

Voilà, Messieurs, quelques jalons qui vous permettront de constater, je l'espère, que même dans ces débuts, l'Association ne chômait pas.

M. Noël Bernier rappelle les débuts de l'Association en 1916 et souligne la situation anormale dans laquelle se trouvent les Canadiens français du Manitoba.

Je remercie du fond de mon coeur l'Association d'Education, qui me fait l'amabilité de m'offrir la présidence d'honneur de l'une des séances de ce congrès. En me rappelant ainsi les anciennes années, vous me donnez l'illusion de retrouver ma belle jeunesse, partie, hélas! depuis longtemps.

Notre premier soin est de nous associer au patriote curé du Sacré-Coeur et d'exprimer à Son Excellence Mgr Courchesne notre profonde reconnaissance pour l'admirable cours de philosophie morale qu'il nous a donné. Notre vieux Jésuite, le Père Grenier, ne nous parlait pas autrement quand il nous donnait ses hautes leçons au Collège de Saint-Boniface.

En écoutant l'éminent évêque de Rimouski, nous avons éprouvé l'émotion, la joie que provoque toujours la virtuosité — toutes les virtuosités. Soit qu'on lise une grande page, soit qu'on entende Kubelik ou une grande cantatrice ou un très grand orateur, on est saisi de reconnaissance. Nous nous sommes trouvés dans cet état d'âme ce soir en écoutant Monseigneur Courchesne. Le distingué évêque n'a nul besoin, certes, de nos éloges, mais l'auditoire, lui, a besoin de dire sa gratitude.

Je m'unis aux remarques de M. le président pour saluer aussi nos autres visiteurs — des visiteurs d'une distinction spéciale, et bien capables d'apprécier l'ensemble de notre situation française au Manitoba.

A vous, Monseigneur de Rimouski et à vous tous, messieurs, qui êtes venus des autres provinces pour assister à ce congrès, nous pouvons faire cet aveu fraternel que nous, Canadiens français du Manitoba, vivons au milieu des habitants de Cédar; nous pouvons nous approprier la plainte immortelle du roi David et dire avec une stricte vérité que **nous vieillissons au milieu de nos ennemis.**

Notre Credo

Et peut-être à cause des luttes réelles, nécessaires, que nous faisons, avons-nous conservé la simplicité de raisonnement du soldat des camps: notre catéchisme religieux et notre catéchisme national sont peu compliqués: nous vivons, collectivement, le **Credo** tel qu'il nous a été enseigné quand nous étions enfants sur les genoux de nos mères; nous aimons notre langue et nous en cherchons la perpétuation tout uniment, à la manière de nos ancêtres, sans trop chercher à y greffer des théories savantes et des innovations éclatantes. Je me demande, en souriant un peu, quelle figure, par exemple, nous ferions à Montréal, où les écoles philosophiques, littéraires, politiques ont produit tant de systèmes, d'aspirations et de groupements souvent contradictoires.

Après **46 ans exactement** de notre régime de patriotisme rudimentaire, la minorité française du Manitoba se retrouve cinq fois plus nombreuse qu'en 1890, alors qu'on passa les premières lois persécutrices; nous **avons agrandi** du double au moins la superficie du territoire que nous occupions alors; et le français, dans l'ensemble, est mieux enseigné qu'il ne l'a jamais été depuis cinquante ans.

Ce que nous disons ici du Manitoba français, on peut le dire, sans beaucoup de variantes, des minorités françaises des provinces anglaises. Et c'est ainsi que nous rendons à la masse centrale de notre race au Canada le service de maintenir un contact quotidien entre les deux races pionnières de ce pays. Sans nos groupes minoritaires, il y aurait comme un mur entre les deux nationalités; et tout le mécanisme, toute l'économie de la vie nationale canadienne s'en trouveraient faussés considérablement.

Coup d'oeil en arrière

Votre exécutif, M. le président, a exprimé le désir que je fasse une revue suscincte du travail qui s'est accompli sous notre présidence.—Cette exigence m'a causé une espèce d'inquiétude: si on allait trouver nos oeuvres trop légères!...

Voici **la revue succincte** de ce qui se passa au sein de l'Association d'Education entre 1919 et 1921.

A. En ces années-là, l'Association d'Education sortit au grand jour et s'affirma même aux yeux du gouvernement; jusque-là, nous avions, prudemment, délibérement, travaillé dans le silence.

B. En second lieu, de 1919 à 1921, nous avons stabilisé notre système de prêts à nos instituteurs et à nos institutrices.

C. Troisièmement, de 1919 à 1921, nous avons consacré une bonne partie de nos séances à régler des questions litigieuses —, car à cette époque nous n'avions pas encore acquis la maitrise des vieux diplomates, — et tous les fonctionnaires du gouvernement n'avaient pas encore pris la bonne habitude de nous laisser violer la loi en faisant semblant de ne pas s'en apercevoir.

Et puis, notre présidence relève essentiellement des débuts de l'Association d'Education en 1916. Nous nous autorisons de ce fait pour dire quelques mots sur la fondation même de notre société.

Deux traits spéciaux

Deux traits spéciaux marquèrent le début de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba.

1. Il y eut chez nous cette unanimité de sentiment que nous devions résister; nous eûmes alors, je me le rappelle bien, union parfaite des coeurs, ce qui assure, même dans les circonstances graves, la tranquillité de l'intelligence.

2. Il y eut parmi nous, dans les premières heures, incertitude sur les moyens à prendre. Plusieurs alternatives se présentant, nous examinâmes successivement le recours au désaveu fédéral, le recours aux tribunaux, le recours politique.

Nos devanciers dans la lutte scolaire manitobaine avaient passé par ce chemin-là en 1890 et dans les années de bataille intense qui suivirent. Ces remèdes, ils les avaient scrutés, comme c'était leur devoir de le faire.

Après mûre et anxieuse délibération, Mgr Taché et ses conseillers, ecclésiastiques et laïques, avaient mis de côté, comme étant désuet, le recours au désaveu. Une longue série d'épreuves antérieures, dans divers domaines, avaient montré la caducité de ce remède du désaveu fédéral; et, de plus en plus, le principe de l'autonomie des provinces s'était cristallisé en une doctrine constitutionnelle désormais à peu près infrangible.

Faute donc du désaveu, nos devanciers invoquèrent les tribunaux; et, d'étape en étape, ils finirent par obtenir une décision du conseil privé qui nous reconnaissait des griefs. Forts de cette décision, nos chefs s'adressèrent à la législature et, la législature se récusant avec une duplicité et une dureté indicibles, ils s'adressèrent au Parlement fédéral; le **Remedial Bill**, le projet de loi réparatrice, fut donc présenté aux Communes à la demande de la plupart des chefs de la minorité manitobaine appuyés par l'épiscopat canadien.

L'Encyclique "Affari vos"

Le **Remedial Bill** ne devint jamais loi, vous savez pourquoi et vous savez comment. Nous dûmes nous contenter de l'arrangement de 1897. L'Encyclique "Affari vos" nous autorisa à nous prévaloir de ce règlement, qu'elle déclara cependant imparfait, **défectueux, insuffisant.** L'Encyclique nous autorisa à nous prévaloir de ce règlement **faute de mieux, en attendant mieux, et avec la réserve que nous devions continuer de réclamer.** Le règlement fut donc mis à l'essai. Et je ne sais rien de plus beau dans toute la carrière de l'impétueux Mgr Langevin que la docilité, l'humilité avec lesquelles il s'inclina devant la direction romaine et accepta de faire l'essai loyal du règlement qui avait d'abord repoussé avec une dramatique énergie.

En 1916

Nous vivions sur ce règlement en 1916, quand la législature du Manitoba passa sa loi de suppression du français dans nos écoles.

Les recours que nos pères avaient invoqués à l'origine du débat ayant eu un succès fort incomplet, nous décidâmes en 1916

1. d'affirmer notre droit, pour l'empêcher de se périmer;

2. de continuer d'enseigner le français en dépit du statut — avec les risques variés que cela pouvait comporter.

Le Gouvernement avait passé sa loi; il avait satisfait sa clientèle. Il ne tint pas à nous faire une dangereuse bataille d'amendes et d'emprisonnement. Il laissa faire, il ferma les yeux. Et nous en sommes là: nous vivons sous ce régime qu'on peut définir le **régime du dédain de la loi.**

Combien de temps durera-t-il, ce régime, qui ne saurait être une institution permanente pour un peuple qui se respecte?

Situation anormale

Louons notre Association d'Education de veiller à notre organisation scolaire française; mais rappelons-nous toujours que **nous sommes dans une situation anormale,** qui n'est pas la pleine mesure de citoyenneté à laquelle nous avons droit. Mesure de citoyenneté incomplète, disons-nous, puisque, pour enseigner le français dans Saint-Boniface et la campagne, nous sommes obligés de contourner la loi; mesure de citoyenneté incomplète puisque notre vaillante paroisse du Sacré-Coeur et les autres paroisses catholiques de Winnipeg, paient **depuis 40 ans** la taxe scolaire générale, bâtissent et entretiennent des écoles séparées à leurs frais et paient les taxes municipales sur ces immeubles.

Les temps ne sont pas propices aux revendications agressives, nous le comprenons. Mais tenons bien cette situation devant nos yeux.

Continuons de parler le français, enseignons-le à notre jeunesse scolaire. Nous sommes momentanément des vaincus, mais si nous ne faisons rien contre la dignité nationale, un jour viendra où des événements surgiront, dont nous ne pouvons prévoir la nature, qui nous permettront d'opérer le redressement nécessaire.

Quand on pense aux 10,000 Canadiens français que nous étions en 1890 et aux 55,000 que nous sommes aujourd'hui; quand on voit un congrès imposant comme celui-ci, on peut se dire que rien n'est impossible pour ceux qui savent travailler, croire, espérer et prier.

Lignes prophétiques

Il y a quelques années, nous mettions la main sur un texte qui nous fit tressaillir, parce qu'il semble avoir été écrit non pas seulement pour un peuple particulier, mais pour tous ceux qui, étant victimes d'une injustice, refusent d'abdiquer. Voici ces lignes prophétiques d'un écrivain français du 19ème siècle et je vous les livre comme motif de méditation patriotique et comme un chant d'espérance. Ecoutez bien:

"Il n'y a pas de faits accomplis. Il n'y a que le droit.

Les faits ne s'accomplissent jamais. Et leur inachèvement perpétuel est la ressource permanente laissée au droit. **Le droit est insubmersible**, des vagues passent dessus; il reparait. **La Pologne, noyée, surnage.** Voilà 94 ans que la politique européenne charrie ce cadavre, et les peuples regardent flotter, au-dessus des faits accomplis, quoi? L'âme, toujours vivante, de la Pologne."

Le Consul Général de France passe quatre jours au Manitoba

(Suite de la première page)

L'histoire de Saint-Boniface, le centre français le plus considérable de l'Ouest et par l'âge et par le nombre de ses habitants, vous est sans doute bien connue. C'est ici que s'établirent les premiers voyageurs canadiens d'en haut et les premières chansons qui réveillèrent les échos de la rivière Rouge et de l'Assiniboine dans une langue civilisée furent certainement des chansons françaises. C'est ici que s'établit le premier prêtre catholique de l'Ouest, Mgr Provencher, et que fut construite la première église catholique, la première école, le premier collège classique, le premier hôpital à l'Ouest des Grands Lacs, et partout, par des prêtres et des religieuses de langue française. Il n'y a pas si longtemps que les minutes de notre Conseil étaient prises en français et que la discussion se conduisait dans la même langue.

Nous écoutons encore, le dimanche et les jours de fête, des annonces et des sermons en français et si vous aviez le temps de vous promener dans nos rues, vous entendriez encore des conversations et des rires français; peut-être même une épouse disputant son mari ou une mère reprenant son enfant à la bonne franquette. C'est donc vous dire que vous êtes ici chez vous; que vous visitez un coin de la France et que, bien que loyaux sujets de l'Empire Britannique et Canadiens avant tout, notre coeur garde toujours pour la France que vous représentez un souvenir filial et affectionné. Je ne parle pas naturellement des nombreux citoyens de naissance française établis ici dont l'attachement à la France est si bien connu et prouvé et qui vous ont déjà témoigné ou vous témoigneront plus tard leurs sentiments de patriotisme.

Monsieur le Maire avant moi vous a donné les preuves de l'union cordiale qui anime nos citoyens de langue anglaise envers la France. Je termine donc avec l'espoir que je vous ai convaincu de l'amitié qui nous anime tous pour la grande et belle nation qui vous a envoyé vers nous et de l'estime que nous avons pour les belles qualités qui vous ont valu d'être nommé au poste si important qu'elle vous a confié.

M. Turk a répondu fort aimablement dans les deux langues.

Chez les Français

Samedi soir, à l'hôtel Royal Alexandra, très brillante réception organisée sous les auspices de l'Union Nationale Française et des Réservistes français. M. J.-H. Bourgouin a présenté au distingué visiteur les hommages de la colonie française.

M. René Turck, agréablement surpris de voir tant de compatriotes réunis, a exprimé sa profonde satisfaction de jouir, si loin de la France, d'un spectacle aussi réconfortant. Ce sont des conseils tout paternels qu'il a donnés aux Français qui l'entouraient, leur recommandant la grande vertu de bonté qui se traduit par l'indulgence pour autrui et qui laisse de côté les antipathies pour s'attacher à ce qui est bien.

M. le Consul exhorte aussi ses compatriotes à conserver et à défendre leur langue, — la plus belle de toutes, la langue de la probité, celle que l'homme cultivé parle la première après sa langue maternelle. Vous ne serez forts et respectés, dit-il, qu'autant que vous parlerez votre langue. Faites tous vos efforts pour seconder vos frères les Canadiens français dans leur tâche difficile.

Mlle Eugénie Dubuc

Après avoir fait part de certain projet qui ne manquera pas de réjouir la colonie française, M. Turck exprime sa gratitude à M. Bourgouin. Il y associe sa dévouée secrétaire, Mlle Eugénie Dubuc, à qui il décerne une médaille d'or avec l'inscription suivante:

En reconnaissance
des services rendus à la France
par Mlle Eugénie Dubuc
1915-1936

Mlle Dubuc a prononcé quelques mots de remerciement:

M. le Consul général,

Je vous remercie bien vivement pour l'honneur que vous venez de me décerner.

Je sais que cette décoration est due à votre bienveillante recommandation et je vous en suis très reconnaissante.

Cette marque d'estime et d'appréciation pour les quelques services que j'ai pu rendre à l'agence consulaire et aux citoyens français du Manitoba me touche sensiblement et me cause une émotion bien profonde.

Je me suis toujours intéressée à toutes les choses françaises et bien que née au Canada, mes ascendances me rattachent à la France.

Mes rapports journaliers avec les représentants de la République française comme secrétaire du bureau de Winnipeg n'ont fait que développer l'admiration et l'amour que j'ai toujours ressentis pour la générosité et le génie français. Ce génie et cet héroïsme qui ont écrit les plus belles et les plus glorieuses pages de l'histoire du Canada et qui continueront à garder bien vivant dans les âmes l'attachement à la langue française.

Croyez que ce sera toujours avec honneur et fierté que je conserverai cette médaille. Mon plus sincère merci à la France et à son digne représentant.

Au cours de la soirée, Mlle Jacqueline Deniset, accompagnée au piano par Mlle Guyot, a chanté "Connais-tu le pays?" et un extrait de Madame Butterfly.

M. Turck a rendu visite, vendredi, à Son Excellence Mgr l'Archevêque Coadjuteur de Saint-Boniface, aux RR. PP. Jésuites et aux RR. PP. Oblats. Il a déposé une couronne, au cimetière de la cathédrale, devant le monument aux Soldats français de l'Ouest. Samedi, il s'est rendu chez les Pères Oblats du Sacré-Coeur, ainsi qu'aux bureaux de la "Liberté."

Le consul a passé la journée de dimanche à Saint-Claude et à Notre-Dame-de-Lourdes. Lundi soir, il reprenait le chemin de Montréal.

MONTREAL—L'ancien secrétaire provincial et député de Terrebonne, M. Athanase David, annonce sa décision "d'abandonner définitivement et irrévocablement la politique" et de "retourner à la pratique du droit."

VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN., LE MERCREDI 22 JUILLET 1936 — NUMERO 11

" Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini.

DE BONALD.

LA LIBERTÉ

La seule manière d'être un bon patriote au Manitoba, c'est de se montrer un fervent de l'Association d'Education.

Mgr A. BELIVEAU.

Simples Réflexions après le Congrès

Dans le journalisme comme ailleurs, les jours et les semaines se suivent et ne se ressemblent pas. Il y a les semaines "creuses", aux événements clairsemés et sans relief; il y a aussi les semaines trop riches où le pauvre rédacteur ne peut suffire à tout. La semaine qui vient de s'écouler entre évidemment dans cette dernière catégorie.

Nous donnons dans ce numéro un compte rendu assez détaillé du Congrès, avec le texte complet des principaux discours et rapports. Nos lecteurs sont invités à en prendre connaissance. Il s'en dégage le tableau très net et véridique de notre situation sous ses différents aspects et un aperçu des initiatives nouvelles à entreprendre pour perfectionner notre organisation.

Nous ne ferons pas aujourd'hui tous les commentaires qu'appelle un événement de cette importance. A vouloir trop dire à la fois, on s'expose à lasser la patience des meilleurs. Aussi nous contenterons-nous de simples réflexions générales à bâtons rompus, nous réservant de revenir en temps opportun sur certaines leçons de haute portée pratique jaillies des rapports, des discours et de la discussion.

* * *

Disons tout d'abord que ce onzième Congrès a remporté un magnifique succès, digne des précédents et digne du vingtième anniversaire de notre Association. Ni l'époque un peu tardive à laquelle il se tenait, ni la chaleur accablante qui se maintient depuis plus de deux semaines, n'ont semblé affecter l'assistance et le zèle des délégués. On l'a dit et nous le répétons: ces deux journées, avec l'admirable esprit qui a présidé aux délibérations, ont offert un spectacle vraiment réconfortant qui justifie tous les espoirs.

La portée pratique des travaux à l'étude et des résolutions adoptées est un autre motif de satisfaction. De plus en plus on se rend compte de la nécessité du travail en profondeur qui va jusqu'à l'intime de l'âme et vise à la formation de la mentalité. La vie des cercles a évidemment besoin d'être intensifiée. C'est à quoi s'efforcera l'exécutif au cours des deux années prochaines. Des cercles paroissiaux plus vivants et plus pénétrés de leurs devoirs auront inévitablement leur répercussion immédiate sur les commissaires et sur le personnel enseignant. C'est l'effort additionné de chaque cellule paroissiale individuelle qui fera notre force comme groupe.

* * *

On trouvera dans ce numéro de la *Liberté* la liste des résultats du Concours de français de 1936. Elle est toujours attendue avec intérêt par les élèves, les parents et les instituteurs. Nos félicitations à tous ceux et toutes celles qui ont pris part à ce Concours. Aux lauréats d'abord, sans doute, mais aussi aux autres qui ont moins bien réussi avec un mérite peut-être égal. Ce n'est pas le sucès qui compte, mais l'effort continu et discipliné.

Ces écoliers et écolières d'aujourd'hui seront nos hommes et nos femmes de demain. C'est sur eux que reposera avant longtemps le sort de notre Association. Pourquoi ne pas les embrigader et les faire travailler dès maintenant? Le *Sou de l'Ecolier* répond déjà à cette préoccupation. Il a donné de bons résultats partout où il a été établi. Il ne reste plus qu'à le propager et à l'instaurer dans toutes nos paroisses.

Mais voici un autre organisme de jeunes qui a fait ses preuves dans l'Alberta et que le Congrès a décidé d'introduire chez nous: les Avant-Gardes. Nul doute que la gent écolière accueillera l'idée avec enthousiasme.

* * *

La proximité du Congrès des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, qui se tiendra le semaine prochaine à Saskatoon, n'a pas permis à nos amis de cette province d'être officiellement représentés. Mais l'Ontario nous avait envoyé M. l'abbé L.-C. Raymond, curé de Saint-Joseph de Hull, déjà venu en 1924, et le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., un enfant du Manitoba qui dirige là-bas le Secrétariat de l'Association d'Education. L'Alberta avait délégué le distingué rédacteur en chef de la *Survivance*, le R. P. D.-A. Gobeil, O.M.I. Tous trois nous ont donné des renseignements précis et consolants sur la situation de nos compatriotes dans leurs provinces respectives.

* * *

Le président a fort justement remarqué combien la tradition épiscopale se maintient au Manitoba à l'occasion des Congrès. Depuis vingt ans, en effet, nous étions tous habitués à voir Son Excellence Mgr Béliveau, non seulement assister à toutes les séances, mais intervenir fréquemment dans la discussion pour préciser un point de doctrine ou demander des éclaircissements. Il n'y a rien de changé. Son Excellence Mgr Yelle continue simplement le rôle de son vénérable aîné. On serait presque tenté de dire qu'il le copie, tellement la ressemblance est frappante par certains détails.

Le Congrès de 1936 restera marqué dans les annales de notre Association par la part qu'y a prise Son Excellence Mgr Courchesne, évêque de Rimouski. Ceux qui l'ont entendu se souviendront longtemps de cet orateur sans phrases qui va sans effort au fond des choses et fait une démonstration vivante et colorée des vérités les plus abstraites.

* * *

Un point sombre au tableau réconfortant du vingtième anniversaire. M. le magistrat Henri Lacerte, notre président général depuis 1924, a décidé de se retirer. Son départ sera vivement regretté. Ses douze années de présidence ininterrompue l'avaient identifié si intimement avec l'oeuvre de l'Association que le vide sera difficile à combler. Le mauvais état de sa santé a seul interdit à ses amis des insistances plus pressantes pour le faire revenir sur sa décision.

La maîtrise et le tact que M. Lacerte apportait à la présidence des Congrès et aux diverses fonctions publiques de sa charge sont connus de tous; mais son rôle et ses mérites ne se bornent pas là. Le travail de l'exécutif et la surveillance générale des oeuvres de l'Association constituent un lourd fardeau que seuls peuvent mesurer ceux qui s'y trouvent mêlés de près.

M. Lacerte a été sur la brèche dès le début, il y a vingt ans, et son stage à la présidence dépasse celui de tous les autres présidents réunis. C'est assez dire la place de tout premier ordre qui lui revient dans l'histoire de nos luttes scolaires. A titre de président sortant, il fera encore partie de l'exécutif, en attendant qu'un prompt retour à la santé — que nous lui souhaitons de grand coeur — le ramène au poste actif de commandement pour lequel il a montré tant d'aptitudes et de savoir-faire.

* * *

On a remarqué un léger progrès dans le nombre des délégués féminins. On a surtout noté que ces dames ne craignaient pas de prendre une part active à la discussion, et personne ne s'en plaindra.

Des instituteurs et des institutrices laïques étaient là; mais pas de religieuses enseignantes. Dans un Congrès où l'enseignement tient une si grande place, c'est une anomalie qui a été justement soulignée. Sans doute, personne n'a jamais eu l'idée de les exclure et nous leur adressons dès maintenant une invitation spéciale au Congrès de 1938.

Donatien FREMONT

M. René Turck

Au déjeuner offert par l'Association d'Education, vendredi, à M. René Turck, consul général de France à Montréal, M. Henri Lacerte pouvait dire excellemment que la célébration du vingtième anniversaire continuait autour de la table où nous étions réunis pour recevoir un ami et bienfaiteur de marque. C'est qu'aux paroles de bienvenue de notre président, qui rappelait le caractère et la mission de notre oeuvre de défense scolaire, le distingué représentant de la France répondait par des paroles de sympathie et d'encouragement qui rendaient le même son que les rapports et discours entendus pendant les deux journées du Congrès.

Mais c'est de toute la durée de sa visite au Manitoba qu'on pourrait dire qu'elle fut le prolongement de ces deux journées mémorables. Chaque fois qu'il s'est trouvé en contact avec notre population, M. Turck n'a cessé de se faire l'apôtre des vérités essentielles que nous défendons ici journellement: notre foi, notre langue, nos écoles, nos traditions. Il a insisté sur le culte de la langue, gage de force et de respect pour la minorité que nous sommes. A ses compatriotes les Français de France il a demandé de faire un seul corps et une seule âme avec les Canadiens français, dont les luttes sont les leurs, dont l'idéal est le leur.

Ces paroles n'étaient pas nouvelles pour nous dans la bouche d'un représentant officiel de la France. Le regretté M. Georges Knight, M. Edouard Carteron et M. Raymond Bruyère, au cours de leurs visites, nous avaient tenu un langage équivalent. Mais M. Turck y met une nuance de cordialité et de rondeur capable de renverser toutes les hésitations et tous les obstacles. Il s'est plu à répéter que, dépouillant toute prérogative du fonctionnaire, il voulait que l'on vit en lui uniquement un brave homme venant visiter des braves gens comme lui et dont le seul désir est de voir régner la bonne entente et l'harmonie. C'est évidemment l'agréable et vivifiant souvenir que l'on gardera de son passage au milieu de nous.

Mais nous voulons voir surtout dans cette visite une nouvelle étape dans la collaboration très précieuse apportée par la France à notre oeuvre. Son aide morale et matérielle nous est d'un puissant réconfort. Au lendemain d'un Congrès qui nous a apporté d'excellents motifs d'espoir, c'en est un nouveau — et bien consolant — de voir l'ancienne mère patrie se pencher sur nous et nous assurer de plus en plus de sa sympathie active.

Merci à M. René Turck qui est venu renouveler avec tant de bonheur ce geste fraternel.

D. F.

Un maniaque attente à la vie du Roi

LONDRES — Un individu a lancé un revolver chargé vers le Roi, qui chevauchait à la tête de troupes, jeudi. Il n'y a pas eu de coup de feu. Le Roi est sain et sauf. La police a arrêté l'homme peu après qu'il eut lancé l'arme.

Celui-ci, McMahon, pied bot, âgé de 34 ans, serait, au dire de personnes qui affirment le connaître, "un réformateur de la société."

Enfermé à la prison de Brixton, McMahon prononce des paroles assez incohérentes, d'où il ressort qu'il ne voulait pas "faire mal" au Roi, qu'il cherchait simplement à "protester." On a en vain cherché à savoir contre quoi il protestait.

Il est maintenant établi que McMahon a bel et bien dirigé son arme sur le Roi et qu'une spectatrice, dont la police n'a pas révélé le nom, voyant le geste, a vite attiré l'attention d'un agent de police spécial, qui a prestement fait voler l'arme sur la chaussée.

PARIS — Par 484 voix contre 85, la Chambre des députés a approuvé un projet de loi tendant à l'étatisation de l'industrie du matériel de guerre.

Les Trois-Rivières — M. Pierre-Victor Ayotte, libraire-importateur, propriétaire du **Trifluvien**, fondé en 1888, et du **Mouvement catholique**, qui dura de 1897 à 1901, est décédé à 87 ans.

Comment fonctionnent nos Ecoles

Le R. P. Bourque, S. J., et M. l'abbé A. d'Eschambault présentent leurs rapports de visiteurs — M. Camille Fournier donne le rapport du Comité de Fonctionnement scolaire.

La séance de mercredi après-midi, sous la présidence d'honneur de M. Hormisdas Béliveau, est consacrée au fonctionnement de nos écoles et à la vie de l'Association.

Voici un aperçu des rapports des visiteurs d'écoles:

RR. PP. Faure et Bourque

Dans l'ensemble on constate un progrès pour le français et surtout pour le catéchisme.

Les instituteurs et institutrices connaissent mieux et appliquent plus fidèlement le programme de l'Association, ce qui dénote un grand dévouement. Plusieurs écoles, non seulement à Saint-Boniface mais dans la campagne, commencent la classe une heure plus tôt et finissent une heure plus tard pour pouvoir enseigner le français, quand les commissaires ou les nations différentes s'opposent au français dans l'école.

L'oeuvre de l'Association

La position de l'école canadienne-française créée au Manitoba par le fanatisme est certainement bien misérable et bien précaire. Cependant, grâce à l'Association d'Education et grâce aussi à nos commissaires catholiques, on y jouit de certains avantages.

D'abord, l'atmosphère de nos écoles publiques est bien française et bien catholique. Nos commissaires sont catholiques et français. Nos instituteurs religieux et laïcs sont patriotes et franchement catholiques.

Les livres du programme de l'Association sont bien français et bien catholiques.

Dans l'école, le crucifix est à la place d'honneur. On y voit aussi des images saintes et patriotiques.

Pour mieux comprendre les avantages que nous avons conquis dans l'école depuis la fondation de l'Association, nous pouvons comparer notre situation à celle des pays et des endroits où, à cause de la persécution, on est obligé de fonder des écoles séparées. Je ne parle pas de l'Ontario où nos compatriotes, par leur luttes vigoureuses et persévérantes, ont un système juste et équitable, surtout depuis le geste de M. Hepburn.

Mais voyons les Etats-Unis. Les catholiques y dépensent des 100 millions de dollars par an pour soutenir leurs écoles séparées. Or, il n'y a pas la moitié des enfants catholiques qui les fréquentent — 2,000,000 seulement, et 2,500,000 vont aux écoles publiques. Winnipeg a 2,000 enfants aux écoles séparées et 2,500 aux écoles publiques.

Transcona a 100 enfants dans l'école séparée et 200 à l'école publique — il n'y a pas assez de fonds pour payer plus de maîtresses et pour héberger plus d'élèves catholiques.

Tandis que dans les centres franco-manitobains, tous nos enfants, où à peu près, ont l'avantage de fréquenter nos écoles publiques catholiques où l'atmosphère, les maîtres et maîtresses, l'entourage sont bien français et catholiques.

Encore une fois nous le devons, après Dieu, à l'Association d'Education.

Ceci dit pour nous encourager en voyant les difficultés des autres, mais non pour nous faire déposer les armes pour revendiquer nos droits jusqu'au bout.

M. l'abbé A. d'Eschambault

Avant d'en venir au rapport lui-même, permettez-moi de faire quelques remarques générales.

Je dois dire tout d'abord que j'ai conscience de ne pas rendre complètement justice à la tâche qui m'est imposée et surtout par raison de manque de temps voulu. La visite des écoles suffirait pour absorber le temps de deux prêtres qui n'auraient que cela à faire. On pourrait, par exemple, visiter certains postes plus d'une fois l'an, pour voir si on y fait du progrès, si les remarques que l'on a cru bon de devoir faire ont été considérées à leur mérite, si on progresse ou non; le visiteur pourrait parler à la population en des circonstances plus nombreuses, expliquant de mieux en mieux l'oeuvre de l'Association, essayant de faire comprendre plus clairement ce qu'est l'éducation telle que nous la voulons. Tout cela demande plus de temps que nous n'en avons. C'est à peine si nous venons à bout de visiter les écoles qui nous sont confiées, car il faut remarquer que nous avons en somme très peu de temps pour faire cette visite. Nous n'avons que six mois environ, car on ne peut guère commencer avant la fin d'octobre ou le commencement de novembre et les mois de décembre et janvier ne sont guère propices à raison des froids et des tempêtes. Encore une fois, il faudrait avoir plus de temps et malheureusement j'ai pour ma part bien d'autres occupations. Mes missions ne me permettent jamais d'aller dans aucun de ces endroits le dimanche et que de fois je suis dérangé la semaine! Ceci dit non pour me plaindre, mais pour expliquer aux délégués que, malgré tout, les visiteurs font ce qu'ils peuvent et invoquer la clémence de ceux qui voudraient que nous fassions beaucoup plus.

La situation s'améliore

En général, la situation s'améliore. Notre personnel enseignant nous seconde avec beaucoup plus de bonne volonté qu'il y a disons 7 ou 8 ans. La question n'est plus, ordinairement du moins, de savoir s'il faut faire du français, mais bien comment il faut l'enseigner. Nous pouvons nous flatter qu'actuellement le personnel français de notre province est convaincu qu'il faut faire du français dans nos écoles, que ce n'est plus une chose facultative et laissée à la bonne volonté de l'institutrice ou de l'instituteur. Aujourd'hui, quand on s'engage dans une de nos écoles, on sait déjà qu'on devra y enseigner du français tout comme les autres matières de classe. Cette attitude peut sans doute provenir du fait que le nombre d'instituteurs et d'institutrices a grandi et qu'on se sent moins exigeant qu'autrefois, mais il y a là, je crois, un nouvel esprit. Ajoutons que les cours de pédagogie, les conventions, les causeries et conférences n'ont pas été organisés en vain et commencent à porter des fruits. Notre personnel est de plus en plus dévoué. Volontiers on s'impose la tâche du double programme. Notre personnel a encore plus qu'autrefois, il me semble, l'ambition d'être à la hauteur. On cherche comment réussir; on montre de l'ambition; il y a plus d'émulation; on consulte des institutrices plus expérimentées; on est plus sensible à l'opinion et, va sans dire, aux reproches des visiteurs. Autant de symptômes excellents.

Progrès chez le personnel et progrès dans les écoles.

Certaines écoles font de mieux en mieux. Plus de discipline, plus de méthode aussi et de suite dans l'effort. Quelques exemples: ainsi à certains endroits on commence la classe à huit heures et demie et cette première demi-heure et même cette première heure est exclusivement consacrée au français. Un peu partout on commence maintenant par enseigner le français aux petits Canadiens français au lieu de commencer par l'anglais. Malheureusement ici il n'y a pas uniformité, au moins quant au moment de commencer l'anglais. On fait des efforts sérieux pour mieux prononcer, mieux dire, corriger les fautes de langage. On essaie de susciter l'enthousiasme des enfants et on leur parle de fierté et cela apporte des résultats. Le programme est de mieux en mieux suivi et pénètre un peu partout. Nous dirons tout à l'heure quelles sont les ombres au tableau. Pour le moment contentons-nous de dire qu'il y a progrès.

Et les cercles?

Progrès à l'école et chez le personnel, mais pas ailleurs. Nos cercles locaux ne paraissent pas mieux fonctionner dans bien des cas. On s'en remet au curé ou à quelques âmes de bonne volonté. Les réunions mensuelles, là où elles ont lieu, ont fait beaucoup de bien et ont suscité un véritable intérêt. On a eu là une excellente idée et le plus grand bien, à mon humble sens, est d'avoir surtout fait valoir les enfants des diverses écoles de chaque paroisse. Cependant, à l'intérieur des cercles, on ne travaille guère, je crois. De temps à autre on a peut-être une petite réunion mais on n'y fait guère de travail constructif. C'est peut-être qu'on manque de besogne proprement scolaire? Dans ce cas, je pourrais répéter et refaire la proposition que j'avais eu l'honneur de faire au dernier congrès et qui me semble pratique: Faire un relevé des concours français de l'Association depuis les dix dernières années et voir si on a fait du progrès, tant dans la moyenne générale que dans le nombre des concurrents. Un autre excellent moyen serait de collectionner des livres français et d'en remplir nos bibliothèques scolaires. C'est là encore un problème qui devient inquiétant. Nos enfants de bien des écoles ne lisent que des livres anglais, comme livres d'agrément ou comme livres supplémentaires. Alors qu'il y avait autrefois des livres français en nombre quelconque dans nos bibliothèques, dans bien des endroits aujourd'hui on n'en rencontre aucun. Ne pourrait-on faire travailler nos cercles sur ce point particulier?

Visite des écoles

Quant à la visite des écoles proprement dite, voici quel rapport je pourrais en faire.

De septembre 1934 à juin 1935 j'ai visité 60 écoles ou couvents. Il y avait dans ces écoles 2,560 enfants dont 2,241 de langue française.

De septembre 1935 à juin 1936, j'ai visité 65 écoles et examiné 3,496 enfants dont 2,883 de langue française.

Soit un total de 6,056 enfants examinés, dont 5,124 de langue française (c'est-à-dire Canadiens français, Métis, Français ou Wallons), la grande majorité étant évidemment des Canadiens français.

Des 2,800 enfants de langue française visités, disons que la grande majorité sont dans l'état d'apprendre la langue française si on veut la leur enseigner. De fait, ces enfants appartiennent pour la plupart à des centres homogènes. Je compte que 2,500 de ce total peuvent apprendre le français si on veut le leur enseigner. Il resterait environ 300 de ce nombre qui ont beaucoup de difficultés à cause des circonstances. A ces 300 j'ajouterais 200 autres enfants situés dans des centres encore moins avantageux où, malgré de la bonne volonté, il est difficile de faire beaucoup. Cela porterait au nombre de 500 les enfants de langue française qui n'ont pas l'instruction en français. Cela sur un total de 3,000, car je n'ai pas de très grandes écoles dans mon district. Soit un enfant sur six.

Moyens de mieux faire

1. Faire adopter certaines de ces écoles par nos écoles florissantes.
2. Continuer à les visiter et les visiter dès le début de l'année, là où c'est possible.
3. Leur fournir des livres-syllabaires, etc., leur faire envoyer des petites revues en français, etc.
4. Intéresser la Société Nationale Métisse au sort de ses compatriotes qui font bien pitié à certains endroits.
5. S'occuper plus particulièrement de ces centres, leur envoyer des délégués, etc. Leur inspirer confiance et montrer qu'ils font encore partie de la famille.

Pour en venir à quelque chose de pratique, je ferai les résolutions suivantes:

1. Que nos cercles locaux se rendent compte des résultats obtenus par leurs écoles durant les dernières années en se servant des rapports des derniers concours et voient si leurs écoles font les progrès voulus.
2. Que nos cercles locaux s'informent s'il y a des livres français dans les bibliothèques scolaires et, dans la négative, fassent tout en leur pouvoir pour en introduire et voient à ce que les enfants lisent des livres et revues de langue française.

(Suite à la page 5)

LES ADIEUX DE Mgr A. CASSULO

Avant de quitter le pays, le Délégué apostolique adresse un message à la population canadienne.

OTTAWA — Son Excellence Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, qui doit bientôt quitter ce pays pour aller occuper son nouveau poste de nonce en Roumanie, communique au public un message d'adieu. Dans ce message, il exprime sa gratitude envers les évêques et les prêtres catholiques du Canada, les autorités civiles, tous les fidèles et tout le peuple canadien en général. Son Excellence a passé neuf ans comme délégué apostolique au Canada.

Son Excellence dit, entre autres choses:

"J'exprime mes sentiments de profond attachement à son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, et j'espère que la divine Providence le conservera longtemps encore à la tête de ce diocèse pour le plus grand bien de l'Eglise canadienne."

Son Excellence remercie ensuite le gouverneur général et le gouvernement fédéral et prie Dieu de bénir le gouverneur et de guider les pas du gouvernement sur la route de la prospérité et de la grandeur nationale.

"A tous les catholiques qui m'ont procuré tant de divines consolations par les manifestations de leur foi ardente et sincère, j'adresse avec ma bénédiction mon adieu paternel et je prie Dieu de leur accorder le succès, d'harmoniser leurs desseins et je leur demande d'être fidèles aux enseignements de l'Eglise et de rechercher la pureté du coeur et la simplicité de la vie."

Son Excellence étend son adieu à ceux qu'il n'a pas eu la joie d'appeler ses frères dans la foi et dans l'unité de l'Eglise, mais qu'il a aimés quand même et il souhaite que la concorde, basée sur la tolérance réciproque, règne au Canada afin que ce pays puisse répondre aux desseins brillants que la divine Providence lui a marqués.

Mgr le Délégué termine en se recommandant aux prières des catholiques canadiens.

Liste des délégués au Congrès de 1936

Saint-Boniface — MM. H. Lacerte, J.-A. Marion, W. Raymond, J.-P. Tremblay, J.-A. Pambrun, S.-J. Dussault, E.-C. Larivière, E. Poitras, Geo. Chavanne, E. Gagnon, L.-H. Audet, A. Huot, A.-L. Monnin, H. Painchaud, P. Chabalier, A. Prénovault, M. Prud'homme, P. Blanchette A.-J.-H. Dubuc, H. Béliveau, G.-H. Bérubé, H. d'Eschambault, Alex. Bernier, Noël Bernier, J.-C. Fournier, D. Viau, A. Dussault, Juge Roy, Louis Gauthier, R. P. Bourque, l'abbé d'Eschambault, l'abbé Décossé, J.-H. Daignault, Mme W. Raymond, Mme H. Painchaud, Mme M. André, Mme J.-J. Daoust, Mme De Gagné, RR. FF. J. Bruns, Eug. Berger, Joseph Roy, R. P. Beaupré, Mme J. Duchesneau.

Winnipeg — MM. J.-H.-N. Léveillé, D. Frémont, R. P. Paul Dussault, E. Aubin, R. P. Jubinville, O. Bourbonnais.

Sainte-Anne — R. P. Laplante, MM. O. Tétreault, T. Gelley, N. Dufresne, J. Charrière, Remi Magnan.

Lorette — M. l'abbé E. Chamberland, M. l'abbé Saint-Amant, MM. J. Manaigre, L. Laurin, Léon Desmarais, Ildas Dugas.

Saint-Norbert — M. l'abbé Paillé, MM. J.-M. Landry, J.-N.-A. Leclaire.

Saint-Jean-Baptiste — MM J. Lauzé, A Bouchard, Omer Lafond, Aimé Boiteau, Nap. Déry.

Letellier — M. l'abbé Laurin, Mlle A. Robert, MM. N. Breton, Jos. Jutras, Alex. Cadieux, Mme Cadieux.

Saint-Joseph — M. l'abbé Roy, MM. Aimé Nadeau, J. Bissonnette, Eug. Bérard, W. Daneault.

Sainte-Agathe — M. l'abbé Rocan, MM. T. Joyal, S. Beaudoin, Adolphe Lemoine.

St-Pierre-Jolys — MM. J.-P. Tessier, O. Desharnais, O. Rivard, J. Langelier, C. Dandurand.

Otterburne — R. P. Lauzon, MM. J. Laroche, A. Genest, R. P. Albert Denis.

Saint-Adolphe — M. l'abbé Forest, MM. E. Landry, Eug. Landry, O. Leclerc, Ed. Lévesque, R. Godmaire, F. Legal.

La Broquerie — M. l'abbé Couture, MM. Phil. Gagnon, Louis Tétreault, N. Deslauriers, Mme N. Deslauriers, Mme L. Tétreault.

Fannystelle — M. l'abbé Lavoie, MM. E. Guyot, O. Cyrenne.

Saint-Eustache — Mgr Bastien, MM. l'abbé L. Denis, Mlle V. Allard, Mlle C. Despardins.

Haywood — M. l'abbé Gagné, MM. Eug. Fay, M. Fay, F. Richard.

Aubigny — M. l'abbé Beaudry, MM. Louis Palud, Joseph Pelland.

La Salle — M. l'abbé Mireault, Mme A. Lemaire, MM. Arsène Daoust, A.-G. Forest, A. Girardin.

Saint-Laurent — R. P. Mathé, Mme J. Boucher, MM. Joseph Boucher, F. Calvez, P. Combot.

Transcona — M. l'abbé Bellavance, M. C. Muller.

Mariapolis — M. l'abbé Moquin, MM. P. Toutant, A.-C. Lavoie, J.-C. Allard.

Lourdes — R. P. Jean Pelletier, MM. P. Pantel, Léon Fouasse, Jean Comte, H. Deshayes.

Saint-Claude — MM. Léandre Boille, Ch. de Moissac, Eug. Robart.

Somerset — M. l'abbé Seuez, MM. C.-E. Champagne, Aug. Dansereau.

Saint-Léon — MM. Ovila Gareau, A. Gareau, André Colbe.

South-Junction — M. A.-O. Beaudry.

Sainte-Elisabeth — MM. Antonin Lussier, Octavien Bérard.

Saint-Lupicin, M. Honoré Payette.

Sainte-Amélie — M. l'abbé Bertrand, M. Arthur Desjardins.

Sainte-Geneviève — M. l'abbé F. Normandin.

Visiteurs délégués — M. l'abbé Raymond, de Hull, M. l'abbé Z. Garand, de Wauchope, Sask., R. P. Joyal, d'Ottawa, R. P. Gobeil, d'Edmonton.

Paul Gouin ne présente pas de candidats

MONTREAL — M. Paul Gouin, ancien associé de M. Maurice Duplessis et chef du parti l'Action libérale nationale, annonce qu'il se retire temporairement de l'arène politique tout en laissant à ses partisans leur liberté de briguer les suffrages comme candidats de l'Action Libérale Nationale.

L'Action Libérale Nationale continuera d'exister comme parti indépendant du parti conservateur et du parti libéral.

La position de M. Camillien Houde

MONTREAL — Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, déclare qu'il ne sera ni candidat ni chef de groupe à l'élection provinciale du 17 août. Mais si, après cette date, la situation politique demeure instable, M. Houde déclare que la population "sera en droit d'exiger" un gouvernement de coalition.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Dimanche dernier Son Excellence Monseigneur Yelle a béni la première pierre de la nouvelle église de Ladywood. Monseigneur a pris la parole à cette cérémonie.

Son Exceleince Mgr Courchesne était également présent.

Son Excellence Monseigneur Yelle Yelle a quitté Saint-Boniface pour quelques jours. En compagnie de Mgr Courchesne, il rendra une courte visite à Monseigneur de Gravelbourg et à Monseigneur de Régina.

A l'hôtel de ville

La visite et la réception officielle à l'hôtel de ville de M. René Turck, consul général de France, restera comme un bon souvenir dans les annales de la ville.

Est-ce un signe des temps? Une nouvelle industrie va s'implanter à Saint-Boniface. Une compagnie Reuter's Products vient de terminer des négotiations avec la ville pour l'achat de l'ancienne propriété occupée par la Cie Jean Daoust, située sur la rue Desmeurons. Cette industrie fabriquera les produits suivants: savon liquide, poudre à nettoyer, cosmétiques, poudre de riz, le tout tiré de la terre glaise du Manitoba. Elle opérait déjà près de Flin Flon et c'est pour donner une plus grande extension à ses produits qu'elle s'implante dans le grand Winnipeg.

Le conseil a reçu avec attention une résolution de la commission des parcs demandant l'aide de la ville à l'effet d'obtenir de la main-d'oeuvre pour l'embellissement et l'entretien des parcs.

Soeur Clermont

C'est avec un profond regret que la population de Saint-Boniface aura vu s'éloigner pour toujours notre bonne "Soeur des pauvres", rappelée à Montréal par ses Supérieures.

Nous ne saurons jamais le nombre de misères que la Révérende Soeur Clermont, des Soeurs Grises, a soulagées chez nous, des âmes qu'elles a tournées vers Dieu, des coeurs blessés qu'elle a pansés. Aussi modeste que dévouée, elle a passé en faisant le bien, bravant la fatigue, le froid ou la chaleur, accueillant la louange ou la critique avec une égale sérénité. Dans toutes les tristesses qu'elle a cherché à adoucir, elle n'a jamais vu que Notre-Seigneur souffrant.

Ses pauvres et ses malades vont la regretter et ils lui garderont sûrement un souvenir reconnaissant inaltérable, aussi bien ses amis qu'elle savait entourer de délicatesses. Toutefois, malgré notre peine de la voir nous quitter, nous devons nous réjouir de lui voir prendre le repos imposé à l'ardeur de son zèle.

Le départ précipité de Soeur Clermont l'a empêchée de dire adieu à tous; elle nous a engagée à le faire en son nom, remerciant en même temps toutes les personnes, toutes les sociétés de bienfaisance qui lui ont facilité les moyens de secourir l'infortune.

D'un regard attendri suivons-la à Montréal, où elle se retrouvera chez elle, la priant de nous accorder la faveur d'une prière.

A.- G.-R.

Les tapis de paille sont lavés à l'eau salée afin qu'ils ne jaunissent pas.

Soixante-troisième anniversaire de mariage

Le 15 courant, M. et Mme F. Létourneau, autrefois de Saint-Eustache et demeurant maintenant Suite 2, Immeuble Provencher, célébraient le 63ème anniversaire de leur mariage. A un petit dîner de famille, M. et Mme Létourneau eurent la joie de voir à leur table quatre de leurs enfants demeurant au Manitoba: Soeur Marie-Madeleine, religieuse de Notre-Dame des Missions; Mme Alp. Pageot, et Mme Vve Z. Lavoie, de St-Boniface, et leurs fils, Dominat, de St-Eustache.

Le soir, il y eut réception chez Mme Lavoie, rue Desmeurons, où tout un essaim de petits-enfants et arrière-petits-enfants vinrent présenter leurs souhaits aux jubilaires.

M. Létourneau avait aussi le bonheur d'avoir avec lui en cette journée mémorable, M. et Mme J.-B. Proteau; Mme Proteau est la seule soeur survivante que M. Létourneau ait en ce monde. M. et Mme Létourneau sont âgés respectivement de 85 et 78 ans.

Aux heureux jubilaires, la "Liberté" offre ses voeux de bonheur.

Nouvelles de la Grotte de Notre-Dame de Lourdes à Saint-Boniface

Semaine du samedi, 11 juillet, au vendredi 17

Samedi 11 — A la messe de 8 h. à la Grotte. Chaleur torride; il y avait des parasols ouverts. Heureux ceux qui trouvaient un peu d'ombre! On a cependant compté 80 personnes, dont 46 communiaient.

Dimanche 12 — Malgré les fortes chaleurs, un va-et-vient tout l'après-midi. Le soir, à 7 h. 30 le R. P. Rédemptoriste, Ed. John Meehan, qui avait été à Saint-Norbert avec un groupe d'une cinquantaine de congressistes de N.-D. du Perpétuel Secours de la paroisse de Saint-Alphonse, E. Kildonan, arriva ici vers les 7 h., avec ses pieux visiteurs. Il a donné lui-même le salut du S. S. et a dit le chapelet, commentant chaque mystère glorieux. Après le salut et le chant de l'Ave Maria, il a prêché à la satisfaction générale. Tout son sermon était une réponse à la question: "Pourquoi la Sainte-Vierge ne fait-elle pas plus de miracles éclatants ici?" Et sa réponse était que dans l'Ouest du Canada elle n'était pas assez connue, aimée, vénérée, Elle, par qui Dieu s'est donné Lui-même au monde et donne tous ses bienfaits. On ne parle pas de la Mère de Dieu! Le prédicateur a connu une personne — et elles sont légion — qui après 20 ans de résidence par ici et entendant tous les jours 3 fois la cloche de l'Angelus, ne savait pas encore ce que cette sonnerie signifiait. Non, il faut aimer et imiter la Mère de Dieu, surtout dans sa pureté; alors Elle vous obtiendra tout ce que vous lui demanderez, même des miracles.

Mardi 14 juillet — Après l'orage de lundi, les visiteurs recommencent à affluer. Même affluence les autres jours de la semaine. Beaucoup expriment leur admiration en nous disant: "It is just wonderful!"; et lorsque, à leur demande combien d'années on a travaillé à cela, nous répondons que l'an passé vers ce temps-ci on avait à peine commencé, ils n'en peuvent croire leurs oreilles....

A présent, deux énormes pots à fleurs se sont ajoutés aux deux de la semaine passée. Merci aux donateurs et que la Vierge Immaculée les bénisse!

Office de la semaine suivante

Samedi 25 juillet. Messe à la Grotte à 8 h. pour les bienfaiteurs de la Grotte. Les sept chapelles des Sept Douleurs de la Sainte Vierge ainsi que celles du grand Chemin de la Croix doivent encore être bâties et érigées.

Dimanche 26 juillet, fête de Sainte Anne, la mère de l'Immaculée, salut à 7 h. 30 du soir. Que les Canadiens montrent leur dévotion à la "Bonne Sainte Anne!"

Tiers-Ordre de Saint-François

N. B. —1: La réunion mensuelle prochaine est le 1er mercredi, 5 août avec absolution générale.

2: Que les Tertiaires lisent les pages 40, 41, 42 de leur "Calendrier" pour savoir à quelles conditions ils peuvent — ainsi que les fidèles en général — gagner l'indulgence ou le Grand Pardon de la Portioncule: conditions à remplir de la part de la personne et conditions à remplir de la part de l'Eglise.

3: La réunion des novices, le 15 juillet, n'était pas nombreuse: il faut croire que plusieurs étaient en villégiature ou avaient peur de la chaleur ou étaient autrement empêchés. On leur a parlé de l'Evangile du 6e dimanche après la Pentecôte pour leur montrer combien ils doivent être avides de la Sainte Communion, le Pain des forts, pour ne point succomber en cours de route. La Sainte du mois est Sainte Véronique Giuliani, abbesse des Clarisses-Capucines (1660-1727), stigmatisée avec plaies vives et saines et odeur suave, comme récompense de ses énormes souffrances.

• • •

La seconde manière de satisfaire à l'obligation de l'Office, c'est de dire celui de la Sainte Vierge:

Le Bréviaire présente de réelles difficultés; aussi, de temps immémorial, a-t-on pris l'habitude de le remplacer par l'Office plus court, plus commode, de la Sainte Vierge. Léon XIII a reconnu la légitimité de cet usage et aujourd'hui un bon nombre de tertiaires lui sont fidèles. L'office de la Sainte Vierge a pour but de glorifier Dieu par la louange de sa très sainte Mère. Ses prières, tirées de la Sainte Ecriture, ainsi que ses hymnes et ses oraisons, sont très capables d'élever l'âme aux plus sublimes pensées. Cet office est recommandé aux enfants de Saint-François, de préférence aux simples Pater, si toutefois ils ont la facilité de l'adopter, sans manquer à leurs devoirs d'état. Il s'agit ici du Petit Office de la Sainte Vierge, tel qu'on le trouve inséré dans le Manuel, et nullement du "Petit Office de l'Immaculée Conception." Celui-ci, n'étant pas concédé au Tiers-Ordre, ne satisfait point au précepte de la Règle.

PETITES NOTES

M. Jules Pépin est parti pour un voyage d'un mois dans l'Est où il visitera Montréal, Québec et New-York.

• • •

M. et Mme Godias Brunet et leur famille passent l'été à Laurentia Beach.

• • •

Le Dr et Mme Eugène Laberge et leur famille passent l'été à Ponemah Beach.

• • •

M. et Mme J. L. Trudeau et leur famille sont de retour de Grand Beach où ils ont passé quinze jours.

• • •

Mme J.-O.-K. Laflamme, de Ponteix, Sask., est en visite chez sa soeur, Mme J.-A. Desjardins.

• • •

M. et Mme Léo Aubin, de Fisher Branch, sont revenus d'un voyage dans la province de Québec et fixeront désormais leur résidence à Winnipeg.

• • •

Mlle Gertrude Cyr est de retour de Montréal où elle a passé plusieurs mois chez ses parents, M. et Mme J.-E.-M. Cyr.

• • •

Ce matin, dans l'église de Sainte-Agathe, a été béni le mariage de Mlle Thérèse Lemoine, fille de M. et Mme Eugène Lemoine, avec le Dr Richard Roy, de Sainte-Agathe.

Joyeuse Fête

23 juillet
Angélina Ricard, Saint-Norbert,
24 juillet
Joseph Choiselat, La Broquerie.
25 juillet
Georges Heyser, Saint-Laurent.
26 juillet
Emile Ducharme, Saint-Laurent.
28 juillet
Irma Chartrand, Saint-Laurent.
Caroline Boiteau, Letellier.
Ernest Parent, Saint-Joseph.
29 juillet
Lucienne St-Godard, Ste Elisabeth.

Des abeilles sans dard

On vient d'expédier de la Rhodésie du Sud un essaim d'abeilles rhodésiennes dépourvues de dard. L'envoi, transporté par avion, est destiné au jardin zoologique de Londres.

Les Anglais s'intéressent particulièrement à ces insectes depuis qu'ils ont appris que les Américains s'efforcent d'obtenir une nouvelle espèce d'hyménoptères sans aiguillon. L'abeille de Rhodésie est un peu plus grande que la mouche commune de nos maisons.

RECETTES

pour le temps des chaleurs

Compote aux carottes

3 liv. de carottes hachées, 4 liv. de sucre, la pulpe et le zeste râpé de 6 citrons. Mettez une couche de fruits écrasés dans la casserole puis couvrez de sucre et laissez reposer toute la nuit. Cuisez le lendemain sur un feu lent, pendant 2 heures et en brassant tout le temps afin d'empêcher le sirop de prendre au fond. Si, quand vous laisser tomber une cuil. de compote sur une assiette froide, la compote garde sa forme, elle est cuite.

Sandwiches aux oeufs

Prenez des oeufs bouillis durs, enlevez les écales et hachez les oeufs très fins. Ajoutez un peu de fromage à la crème haché, environ 1 cuiller à thé pour 1 oeuf. Versez sur ceci assez de mayonnaise pour en faire une pâte lisse. Vous aurez eu soin, avant, de préparer des tranches minces de pain et beurre, et couvrez-les de cette préparation.

Sandwiches aux dattes

Hachez fin des dattes. Ajoutez un peu d'eau, faites cuire dans un bain-marie jusqu'à ce qu'elles soient molles et pâteuses. Refroidissez les dattes, ajoutez ½ cuiller à thé de jus de citron. Etendez sur des tranches de pain minces et aspergez de noix hachées.

Sandwiches aux noix

Passez 1 tasse de noix dans le hachoir. Mélangez avec la mayonnaise et étendez entre des tranches minces de pain blanc ou brun.

Sandwiches au jambon et céleri

Passez au hachoir 1 tasse de jambon cuit et ¼ tasse de céleri. Mélangez avec la mayonnaise et étendez entre des tranches minces de pain beurré. On peut employer, à la place du jambon, toute autre sorte de viande ou volaille.

Sandwiches "Valentin"

Coupez, avec un moule en forme de coeur, des tranches minces de pain beurré. Couvrez de remplissage au goût. On peut employer pour ces sandwiches de la laitue, sardines ou fromage.

Gelée de langue

Faites bouillir 1 langue dans de l'eau salée, pendant 4 heures ou jusqu'à ce qu'une paille passe à travers facilement. Pelez et déposez dans un bol, ajoutez un peu de l'eau dans laquelle elle a bouilli. Placez sous un poids lourd dans un endroit froid.

Pain de veau

Trois livres et demie de veau haché, ½ livre de lard salé, 1 tasse de miettes de biscuits, 3 cuillérées à table de catsup, assaisonnez au goût avec du poivre, sel et sariette d'été. Formez un pain et cuisez pendant deux heures, arrosant fréquemment avec du beurre.

Les tomates farcies

¼ de livre de chair à saucisse, 1 gros oignon épluché, une tasse de mie de pain rassis de la veille et imbibé de bouillon ou de sauce tomate, une cuillerée de persis haché, un jaune d'oeuf cru (bien mélanger toute cette farce).

1. Couper les tomates par moitié; enlevez les graines, égouttez les tomates, badigeonnez de beurre fondu; mettez-les au four cinq minutes, puis garnissez-les de la farce, saupoudrez de chapelure et de beurre fondu, remettez au four vingt minutes.

2. Vous pouvez encore enlever simplement un petit couvercle aux tomates; videz-les de leurs graines, remplissez-les de farce tenue épaisse et faites cuire ainsi recouvertes de leur petit couvercle; comptez, dans ce cas, trente-cinq à quarante minutes de cuisson.

3. (Recette fine). Une fois vidées remplissez-les d'une béchamelle tenue épaisse et dans laquelle vous incorporez une tranche de jambon d'York haché et, à volonté, un petit oignon et autant d'échalotes que vous avez fait cuire au beurre sans roussir. La béchamelle sera meilleure faite au bouillon, qu'avec du lait.

Haricots verts à la lyonnaise

Faire cuire à l'eau chaude salée, des haricots verts coupés en deux; laisser au chaud. D'autre part, éplucher et couper en très fines tranches une bonne quantité d'oignons. Mettre du beurre à fondre dans une poêle; y joindre les oignons; laisser un peu revenir; saupoudrer de farine, mouiller avec un peu de crème délayée, puis ajouter les haricots bien égouttés. Laisser mijoter le tout ensemble pendant quelques minutes.

Foie de veau sauté

Couper un beau morceau de veau, dont on retire peau et nerfs, en petits cubes. Faire chauffer du beurre dans une poêle, y mettre à revenir des morceaux de foie. Aussitôt ceux-ci revenus de tous côtés, saupoudrer d'une pincée de farine, puis mouiller avec du bon bouillon; laisser mijoter doucement; saler et poivrer. Par ailleurs, faire sauter au beurre de minuscules champignons blancs épluchés et entiers; les joindre au foie; laisser cuire pendant quelques minutes le tout ensemble. Peu de temps avant de servir, saupoudrez d'un hachis de persil et de ciboulette.

Veau sauté

Taillez en bifteck du veau dans la cuisse. Passez chaque tranche dans un oeuf battu, puis dans une chapelure de biscuits au soda, finement écrasés. Salez et poivrez l'oeuf. Faites revenir à la poêle et servez avec du citron.

Moule au saumon

2 tasses de saumon frais ou en conserve
⅓ c. à thé de sel
½ c. à table de farine
1 c. à thé de moutarde
2 jaunes d'oeufs
1½ c. à table de beurre fondu
¾ de tasse de lait
¼ tasse de vinaigre
⅓ paquet de Jello au citron.

Faites cuire le saumon dans de l'eau chaude et séparez en morceaux ou employez le saumon en conserve. Mélangez les ingrédients secs, ajoutez les jaunes d'oeufs, le beurre, le lait et le vinaigre, faites cuire au bain-marie en brassant continuellement jusqu'à ce que le mélange soit épais; ajoutez le Jello en brassant pour dissoudre; coulez et ajoutez au saumon; versez dans des moules passés à l'eau froide. Laissez refroidir et versez sur des feuilles de laitue avec mayonnaise et des oeufs cuits durs. Pour démouler, trempez pendant une seconde les moules dans de l'eau chaude.

Pour nos malades

Limonade aux oeufs — Faire une limonade avec le jus d'un citron, ½ tasse d'eau, 3 cuillérées à table de sucre; d'autre part travailler, dans un petit bol, deux jaunes d'oeufs, verser dessus la limonade, agiter vivement, et la servir dans un verre.

Punch au lait — Mettre dans un bol 1½ tasse de lait doux, 2 cuillerées de cognac. Bien agiter le mélange et le transvider d'un bol à l'autre pour qu'il écume. Tenir le bol haut en versant le liquide. Quand il sera couvert d'une écume épaisse, verser le punch dans un verre et servir immédiatement.

COMMENT FONCTIONNENT NOS ÉCOLES

(Suite de la page 3)

Rapport du Comité de Fonctionnement scolaire, présenté par M. Camille Fournier.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du comité de fonctionnement scolaire.

Le rôle de notre comité, comme l'indique son nom, est celui d'assurer le bon fonctionnement de nos écoles. Le bon fonctionnement de nos écoles qu'est-ce à dire? Conserver aux écoles opérant sous la direction de l'Association d'Education un caractère catholique et français, sauvegarder la mentalité de nos enfants. Et pour poursuivre ce but, notre comité dispose des moyens suivants: le personnel enseignant religieux et laïque, le programme d'études religieuses et françaises, les visiteurs, le concours de français, les congrès pédagogiques, les cours de pédagogie.

Le personnel enseignant

C'est notre première préoccupation. C'est notre souci de tous les jours. Tant vaut le maître, tant vaut l'école et tant vaudra la génération de demain.

Et si nous voulons que cette génération soit foncièrement religieuse et fièrement française, il nous faut en confier la formation à des maitres d'un catholicisme intégral et d'un patriotisme à toute épreuve.

Dans les rangs du personnel enseignant, il n'y a pas place pour les tièdes, les défaitistes. Ce qu'il nous faut, ce que nous aurons si seulement nous le voulons, ce sont des coeurs forts, des esprits convaincus. La conviction, c'est le levier des actes qui comptent, des actes qui laissent une empreinte profonde dans les âmes.

Les commissaires, tout comme les maitres, ont charge d'âmes. Leur rôle, s'ils le comprennent bien, comporte de lourdes responsabilités. C'est à eux qu'est dévolue la tâche importante de choisir les maitres qui dirigeront les écoles. Faire ce choix à la légère, à l'aveuglette, ou mûs par des mobiles mesquins, c'est trahir les intérêts de la race, c'est tromper la confiance des contribuables, c'est être indigne de sa charge.

Si les commissaires ont à leur service une institutrice compétente, donnant entière satisfaction, ils doivent la garder, dussent-ils en ce faisant contrarier les petites cliques qui en ont contre l'institutrice sans trop savoir pourquoi. Les changements fréquents d'institutrices sont préjudiciables aux enfants et retardent considérablement leurs progrès.

Si les commissaires doivent engager une nouvelle institutrice, il serait bon qu'ils consultent au préalable l'Association, c'est-à-dire le secrétaire, les visiteurs.

L'Association possède le dossier de chaque institutrice:

Registres des congrès pédagogiques. Registres des cours de pédagogie. Rapports des visiteurs.

L'engagement conclu, les commissaires ont le devoir de seconder l'institutrice, de l'aider dans l'accomplissement de sa tâche. Ils ont de plus le devoir de la surveiller, de stimuler son zèle, de soutenir son dévouement, de l'encourager dans ses efforts. Ne l'oubliez pas. L'institutrice fidèle à longueur de jour à l'Association, fière de son titre de gardienne de l'âme française manitobaine, s'expose à bien des ennuis. Il y a l'inspecteur, les parents indifférents ou hostiles, les commissaires tracassiers qui outrepassent souvent leurs pouvoirs et sortent de leurs attributions. Je le disais en 1932: "L'école, ce n'est pas seulement l'institutrice instruisant des enfants. L'école, c'est l'Eglise, les parents, les commissaires, l'institutrice travaillant dans une union étroite à la formation de l'enfance: ce qui signifie pour nous la conservation de l'âme de la race catholique et française. Bref, l'école, c'est l'oeuvre de tous."

Nos cadres

En 1916 nous avions 256 instituteurs et institutrices bilingues répartis comme suit:

111 possédaient un brevet de 1ère ou de 2e classe.

95 détenaient un brevet de 3e classe, valide pour 3 ans.

50 avaient un permis d'enseigner révocable au bon plaisir du ministère de l'instruction publique.

En 1936 — nous avons 261 instituteurs et institutrices possédant un diplôme de 1ère ou de 2e classe. Plusieurs sont bacheliers; quelques-uns, maitres ès arts.

Notre personnel enseignant compte 132 instituteurs et institutrices laïques, 129 religieux et religieuses.

Je puis affirmer que depuis 1912 le nombre de nos écoles supérieures a doublé. Et ces écoles jouissent d'une belle renommée.

Au congrès de 1922, le rapporteur de notre comité faisait la déclaration suivante:

Nous n'avons pas assez d'instituteurs porteurs des brevets voulus, et les Anglais en ont plus qu'il ne leur en faut.

La situation n'est donc pas pour nous des meilleures, puisque le Département n'accorde de permis que lorsque tous les instituteurs qualifiés sont placés. Nous risquons de voir plusieurs de nos écoles tomber entre les mains d'instituteurs de langue anglaise.

C'était en 1922, six ans après la fondation de l'Association. C'était une situation peu rassurante, un état de choses alarmant.

En 1936, nos écoles sont entre nos mains. Elles sont dirigées par des instituteurs de notre foi et de notre langue. Depuis 3 ou 4 ans, nous avons chaque année un léger excédent d'instituteurs.

Ces résultats consolants, rassurants, sont les fruits d'un travail ordonné et constant. L'Association n'a pas dévié de la ligne de conduite tracée par les fondateurs. Il faut recruter un personnel enseignant. Ce fut un mot d'ordre. Si nous avons des maitres, les écoles sont à nous, si nous le voulons, c'est-à-dire si nous sommes convaincus du rôle primordial que joue l'école dans l'oeuvre de notre survivance. L'école, c'est notre forteresse. Protégeons-la. Si nous la perdons, c'est la ruine.

Le programme d'études

A l'école primaire notre programme est un intrus. Il bouscule le programme officiel. Sa présence dans l'école est à peine tolérée. Sur l'horaire, jamais. Pourtant, sans programme, pas d'enseignement suivi, raisonné. Nous avons donc un programme. Il est et il restera dans l'école, n'en déplaise à ceux que sa présence ennuie ou nargue.

Dans ce programme, il faut tenir compte de notre situation particulière. Bref, il nous faudrait un programme pour chaque école, tant les conditions sont variées. C'est une impossibilité. Depuis le dernier congrès notre comité a consacré plusieurs séances à l'étude du programme.

Cette année 1936, le programme fait l'objet d'une révision complète.

Jusqu'ici, la part faite à la mémoire était trop généreuse. Trop peu de temps était consacré à la composition littéraire. Le résultat: nos élèves connaissaient les auteurs et débitaient par coeur aux examens des tirades interminables et écrivaient une langue incorrecte. Pour remédier à ce mal, nous avons réduit le nombre d'auteurs, afin que les maitres puissent dévouer plus de temps à l'enseignement du français d'ordre pratique. De plus, chaque élève devra lire pendant l'année quatre ouvrages canadiens ou français. Enfin, aux examens, le nombre de points accordé à la composition sera augmenté. C'est le programme qui sera en vigueur cette année.

Programme des cours primaire et moyen

Au congrès de 1934, notre rapporteur faisait cette suggestion: pour décupler l'utilité du programme, je crois qu'il serait opportun qu'il contînt quelques conseils pédagogiques. Ce serait d'un grand secours pour les débutantes dans l'enseignement.

Notre programme n'était qu'une énumération sèche des matières à enseigner. C'était peu inspirateur.

Le programme de cette année renfermera des conseils et des directions pédagogiques préparés avec soin. Notre comité a confié ce travail à une commission spéciale. Il sera terminé à la fin de ce mois-ci.

Les visiteurs

Les visiteurs au retour de leurs visites déposent leurs rapports chez le secrétaire.

Notre comité en séance régulière analyse ces rapports et fait aux commissaires et aux cercles paroissiaux, par l'entremise du secrétaire général, les suggestions qu'il juge bon de faire pour la bonne gouverne des écoles.

Un mot résume tous les rapports: Il y a progrès.

Les visiteurs eux-mêmes vous présenteront le compte rendu de leur travail.

Le concours

Notre comité prépare les questions et s'ocupe de la correction des copies. Le concours prend chaque année de l'ampleur. Le nombre des concurrents augmente. Les correcteurs le savent. C'est une manifestation réconfortante d'un grand zèle chez l'institutrice. C'est une preuve irréfutable de sa docilité à répondre au désir des parents sur ce point.

Un bout de statistiques vous montrera les progrès accomplis depuis 1923 et vous fera juger de la faveur dont jouit cet important et merveilleux organisme dans nos centres français.

Année	Paroisses	Ecoles	Concurrents
1923	20	44	642
1926	36	82	1551
1936	47	109	2758

Même nombre de paroisses qu'en 1935. Deux écoles de plus qu'en 1935.

Nous avons à peu près atteint le maximum. Si non nous n'en sommes pas loin.

En 1928, notre président disait: L'un des objets du concours, c'est d'assurer le bon fonctionnement des divers rouages de notre organisation; la faveur dont il jouit chez notre peuple est un bon indice de l'intensité de la vie de l'Association.

Les congrès pédagogiques

En 1934, ayant constaté que l'assistance à nos congrès annuels avait diminué, je priais les commissaires d'école, et les officiers des cercles paroissiaux d'exhorter les institutrices à assister à ces congrès. Ma prière a été entendue et exaucée.

Au congrès de 1935, 162 inscriptions; 100 religieux et religieuses, 62 laïques.

Au congrès de 1936, 187 inscriptions: 114 religieux et religieuses, 73 laïques.

Cours pour les normaliennes Cours d'été

Au congrès de 1934 les résolutions suivantes furent adoptées:

A. Pour répondre à une nécessité évidente, que l'Exécutif institue pour nos Normaliennes des cours de méthodologie française professés par des maitres patriotes et compétents.

B. Considérant que, depuis 1928, chaque congrès a compris l'importance d'établir des cours d'été de pédagogie française pour nos institutrices;

Considérant que jusqu'à présent rien n'a été accompli à cet effet à cause de la situation financière de l'Association: Il est résolu qu'un effort pratique soit fait dans ce sens au plus tôt et qu'à cet effet un comité composé du président de l'Association d'Education, du président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, du président du Comité Régional de l'A.C.J.C., avec pouvoir de s'adjoindre, soit formé afin de trouver la somme nécessaire pour couvrir les frais de ces cours, telle somme devant être obtenue de nos diverses sociétés religieuses et nationales du Manitoba tout entier.

Les cours aux normaliennes ont été institués l'automne dernier.

18 cours ont été donnés.

3 cours de pédagogie catéchistique par S. E. Mgr Yelle.

3 cours d'éducation nationale, par le R. P. Faure, S.J.

7 cours de pédagogie théorique et d'apologétique, par le R. P. Bourque, S.J.

5 cours de méthodologie française, par J.-C. Fournier.

Ces cours ont été suivis avec grand intérêt. Les normaliennes religieuses et laïques se sont montrées assidues et empressées. Elles ont reconnu l'importance de ces cours et ont témoigné aux professeurs leur vive gratitude.

Il faudrait attacher à ces cours une valeur pratique. Ne croyez-vous pas que les normaliennes qui ont consacré un temps précieux,—soustrait à leurs études régulières d'ailleurs très onéreuses — à leur perfectionnement professionnel français devraient jouir d'une préférence auprès de l'Association et des commissaires? Si nous voulons que nos cours attirent les normaliennes il faut à tout prix leur reconnaitre une valeur pratique.

L'an prochain les cours commenceront le premier jeudi du mois d'octobre et continueront durant 24 semaines. Le programme est déjà fixé et les professeurs ont déjà accepté leur besogne et le salaire.

Une suggestion

Notre comité suggère qu'après chaque série de cours — il y en aura 6 — les élèves subissent un examen, et qu'à la fin des cours un diplôme de pédagogie soit décerné aux candidats méritants et que des récompenses soient offertes aux élèves qui auront obtenu le plus grand nombre de points. Que ce diplôme soit inscrit à l'Association au dossier de celui ou de celle qui le détient.

C'est notre école normale. Elle est bien modeste, mais elle est à nous.

Les cours d'été

On en parlait depuis longtemps. Ils ont eu lieu au mois d'août dernier. Les espérances des plus optimistes ont été comblées. On doutait du succès de ces cours. En été, en vacances, notre personnel ne consentirait pas ces sacrifices. Notre personnel a été admirable de dévouement, de ponctualité. Il a fait son devoir. Il a bon esprit. Il veut le succès de l'oeuvre de la survivance, il est prêt à tous les dévouements. Comptez sur lui. Pourra-t-il compter sur vous?....

Les cours ont duré quatre jours, deux cours par jour.

Prêtez l'oreille, les pessimistes.

Au chapitre du personnel, je vous disais que nos effectifs comptent 261 instituteurs et institutrices.

Ecoutez! Aux cours d'été l'an dernier, 208, se sont inscrits: 77 laïques, 131 religieuses.

Les professeurs: S. E. Mgr Yelle, M. l'abbé Perrier, R. P. Faure, Rév. Soeur Lussier, de Sainte-Anne, Rév. Soeur St-Elphège de Lorette, Mlles Valentine Couture et Yvonne Desaulniers.

Huit prix de présence furent offerts.

Et le coût de ces cours? Les cours aux normaliennes ont coûté $17.25.

Les cours d'été ont coûté $115 00. Le coût total des deux séries est donc de $132.25.

Pour défrayer les frais de ces cours, nous avons reçu la somme de $135.00. La caisse de l'Association est restée intacte. Bien plus, il y a eu un excédent de $2.15!

Les cours de cette année se feront dans les mêmes conditions.

Cette année, les cours se tiendront en août.

C'est le bilan des oeuvres de votre comité de fonctionnement scolaire depuis le congrès de 1934.

Discussion

Les rapports des visiteurs ont fourni matière à d'intéressantes discussions. Sur la question du catéchisme, il est entendu qu'on peut l'enseigner à toute heure de la journée, sous une forme ou sous une autre.

Mgr J.-A. Bastien, P.D., remercie les visiteurs de n'avoir pas craint de révéler les points noirs. Il félicite l'exécutif pour le règlement apporté à certaines difficultés.

S. E. Mgr Yelle insiste sur l'importance de développer autour des petites écoles une mentalité de coopération et de bonne entente absolument nécessaire pour leur bon fonctionnement. Il montre aussi le danger des syndics officiels qui pourraient devenir un chemin vers les grandes unités scolaires.

La question de la visite des cercles soulève un intéressant échange de vues, de même que le concours et l'adoption de certaines écoles délaissées par d'autres écoles prospères.

La séance se termine par l'allocution de M. Hormisdas Béliveau, président d'honneur, qu'on trouvera dans une autre page.

LA VIE DE L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION

M. Raymond Bernier présente le rapport du Comité d'Organisation—Nouvelles initiatives à prendre: la visite des cercles, les avant-gardes pour la jeunesse écolière.

La séance de mercredi soir, sous la présidence d'honneur de M. Noël Bernier, ancien président, a été particulièrement brillante, grâce au concours de Son Excellence Mgr Courchesne, évêque de Rimouski. Elle a débuté par le rapport du Comité d'Organisation qu'a donné M. Raymond Bernier.

Raymond Bernier

Nous célébrons cette année le vingtième anniversaire de la fondation de ce magnifique organisme d'action, de discipline et de défense religieuse et nationale, l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba, société qui a appris aux Canadiens français de la province le travail méthodique, suivi et en collaboration, pour la sauvegarde de ce que nous avons de plus précieux au monde: l'âme de nos enfants, notre mentalité catholique et notre esprit français.

Aussi semble-t-il approprié, à cette occasion, de présenter un rapport, soit-il d'organisation, plus élaboré, inspirateur de plus grandes réalisations, susceptible d'ébranler plus fortement les énergies latentes et les lancer crânement à la construction de cette forteresse catholique et française qu'est notre Association.

Le Comité d'organisation a existé dès le début de l'Association. C'est en 1922 qu'il prit définitivement corps, au moment où l'Association, après six ans de méditation, d'étude et d'observation, avait trouvé sa voie et se préparait à prendre un essor remarquable. C'est à ce Comité qu'appartient la tâche importante de réaliser sous des formes pratiques et concrètes les directives des congrès et de l'exécutif. L'oeuvre maitresse du comité d'organisation, comme le disait en 1924, le président actuel, M. le magistrat Lacerte, c'est l'institution des concours de français dans nos écoles.

21 réunions

Depuis le dernier congrès, ce comité a tenu 21 réunions. Il s'efforça d'organiser le mieux possible les concours de français, les perceptions, le congrès des commissaires de langue française; toujours un travail accompagné de multiples détails. Selon le voeu du dernier congrès, il institua le Sou de l'Ecolier, afin d'apprendre aux enfants à collaborer dès le bas âge, et non seulement par des paroles, à l'oeuvre de l'Association. De cette façon, nous avons perçu la somme de $81.44, répartie entre Saint-Boniface, Saint-Lazare, Lorette, Saint-Pierre Sainte-Agathe et Saint-Adolphe. Pour un commencement, c'est un résultat consolant et nous espérons que ce mouvement, avec le le temps, prendra plus d'ampleur.

Bibliothèques paroissiales et scolaires

Nous avons étudié plusieurs plans de bibliothèques paroissiales et scolaires. Avec un peu de patience et de l'argent, tout viendra à point. L'exécutif, grâce au président, vient de recevoir de la province de Québec six caisses de livres et de revues, et ce n'est pas tout. Une entreprise de ce genre demande non seulement un rouage pratique, mais également des hommes pour le faire bien fonctionner.

Le comité a eu l'heureuse suggestion de faire convoquer les nôtres lors du dernier congrès des maitres de postes à Winnipeg. Une association des maitres de postes de langue française a été fondée pour encourager davantage l'usage du bilinguisme au service postal.

Même nos frères de l'Ontario n'ont pas échappé aux soucis du comité. Nous avons écrit à l'Association de l'Ontario pour arriver à une entente afin de visiter les groupes français de la région de Kenora et leur porter notre encouragement et notre collaboration.

Soirées mensuelles

A l'occasion du vingtième anniversaire, le comité a recommandé qu'une soirée mensuelle spéciale ait lieu pour commémorer convenablement cet événement et vous avez pu constater par les rapports de la Liberté, le succès de ces séances.

Un mot des soirées mensuelles. Commencées après le congrès de 1932, ces réunions sont une mine de possibilités et chaque paroisse devrait en organiser. En face de l'"Adult Education", mouvement récent et qui reçoit le concours de l'Etat, si nous ne voulons un jour la voir pénétrer chez nous, il nous faut prendre les devants et prévenir toute atteinte.

Vie des cercles

Et nous arrivons au problème difficile, et souvent discuté à nos congrès; celui du bon fonctionnement de nos cercles paroissiaux.

Il serait trop long d'analyser l'état de nos cercles. Tout au plus, nous voulons offrir des suggestions susceptibles de leur donner plus de vigueur et d'enthousiasme.

D'abord, il semble que la visite des cercles s'impose. Dès 1922, l'exécutif avait senti ce besoin, et le visiteur des écoles était également le visiteur des cercles. Cette pratique tomba subséquemment. Il faudrait que l'exécutif la reprenne, car le contact du délégué de l'exécutif et des cercles paroissiaux est indispensable pour entretenir la vie de nos cercles et le véritable esprit de l'Association. Toutes les grandes sociétés la pratiquent, et surtout celles qui veulent un travail soutenu et plus intense.

Un autre moyen d'insuffler à nos cercles un regain de vitalité, c'est la convocation en réunion régionale des membres de nos comités paroissiaux. Cette assemblée peut avoir lieu chaque année, ou bien alterner avec le congrès. La rencontre des chefs de nos groupes, la discussion des problèmes communs, une connaissance plus approfondie des directives de l'exécutif et des rouages de l'Association, et le développement chez nos dirigeants d'un esprit de conquête, d'un véritable apostolat religieux et national, voilà en passant quelques avantages de ces réunions.

Avant-gardes

Le sujet que nous abordons maintenant, sera l'objet d'une résolution à la fin de ce rapport. C'est celui de développer chez la jeunesse écolière un organisme s'inspirant des avant-gardes de nos frères d'Alberta.

Chez notre jeunesse écolière, la formation d'une mentalité plus catholique et plus française a toujours été le champ d'action principal de l'Association. Les cours de pédagogie, le programme d'étude de l'Association, les concours de français, tous ces rouages tendent à cette formation. Mais pour faire connaître et aimer davantage l'Association d'Education, pour développer un catholicisme et un patriotisme plus militant, pour initier et préparer ces jeunes aux responsabilités de demain, l'avant-garde est un instrument admirable et qui a donné en Alberta des résultats très consolants.

Nous avons à Saint-Joseph, grâce à l'initiative de M. l'abbé Roy, une avant-garde qui fonctionne depuis plus d'un an. Cette expérience nous sera précieuse au Manitoba.

Le cercle paroissial, de La Broquerie nous a fait parvenir tout dernièrement une résolution exprimant en quelque sorte cette même pensée, et elle se trouve par le fait même incorporée dans ce que nous venons de dire.

Le congrès, en dirigeant ses efforts vers les jeunes, sera, croyons-nous, l'interprète de cette pensée qu'exprimait S. E. Mgr Yelle au congrès d'Edmonton, qu'au Manitoba nous aurions intérêt à développer chez nous cette forme d'apostolat religieux et national.

Et nous terminons en soumettant aux congressistes les deux résolutions suivantes:

1. Que l'Exécutif s'occupe, dès cette année, de faire la visite systématique des cercles paroissiaux.

2. Que l'Exécutif soit autorisé à organiser des Avant-Gardes dans nos écoles.

Le projet de fondation d'avant-gardes sur le modèle de celles de l'Alberta suscite un vif intérêt. S. E. Mgr Yelle appuie fortement l'idée. Le R. P. Gobeil, O.M.I., rédacteur en chef de la "Survivance", dit tout le bien qu'elles font dans sa province. Il remercie en même temps l'Association d'avoir délégué Mgr l'Archevêque-Coadjuteur de Saint-Boniface au récent Congrès d'Edmonton. Il se fait aussi l'interprète des bons sentiments de Son Excellence Mgr Guy, vicaire apostolique de Grouard, et du Dr Beauchemin, président de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, envers les Franco-Manitobains.

Son Excellence Mgr Courchesne parle de l'éducation nationale

S. E. Mgr Courchesne

Les congressistes qui ont suivi avec si vif intérêt la belle démonstration de Mgr l'Evêque de Rimouski n'en trouveront ici que la sèche indication. La manière du "professeur" ne se prête pas à un résumé. Après avoir félicité les congressistes et l'Association d'Education, Mgr Courchesne reprend l'affirmation faite un jour par Mgr Béliveau: adhérer au travail de notre Association est la tâche patriotique par excellence des Manitobains d'origine française. Et il appuie cette affirmation sur l'analyse du devoir patriotique.

Au catholique la religion impose la piété envers tout ce qui est pour nous principe d'être et de vie. L'analyse de notre vie en société, sous l'autorité de l'Etat, au sein de la nationalité qui nous a donné nos coutumes, notre langue et tout l'héritage d'une civilisation vivante, montre bien que si l'on doit avoir la passion du bien commun et si l'on a le devoir de rechercher ce bien commun dans le respect de l'autorité légitime qui y pourvoit par ses lois, on n'a pas moins le devoir de vouloir conserver les coutumes et la forme de civilisation chrétienne qui nous aident à mieux accomplir, grâce aux habitudes transmises et conservées, les travaux et les sacrifices commandés par l'autorité de l'Etat.

"De sorte que ce n'est pas seulement l'Eglise qui gagne à vos fidélités à la tradition, mais c'est aussi la société où vous vivez, et l'Etat, que vous devez servir en retour du droit que vous avez de vous en servir.

R. P. Jubinville, O.M.I.

En quelques paroles bien senties, le R. P. Jubinville remercie le distingué conférencier. Après avoir rappelé qu'Omer Héroux l'appela un jour "l'homme au profil romain", il propose de l'appeler aussi "l'évêque au cerveau puissant et au coeur canadien-français. Le sympathique curé du Sacré-Coeur promet, au nom de l'auditoire, que les Franco-Manitobains s'efforceront de garder les vertus qui leur ont été recommandées et il prie Son Excellence de transmettre à nos frères de l'Est notre souvenir fraternel et notre ardent désir de vivre.

La séance se termine par l'allocution de M. Noël Bernier, reproduite ailleurs.

SAINTE-GENEVIEVE

M. Paul Ross, qui réside au Manitoba depuis au delà de quarante-cinq ans, mourut à l'hôpital de Saint-Boniface, le 10 juillet, à la suite d'une courte maladie, dans sa 80ème année.

Natif de Trois-Rivières, Qué., il vint s'établir à Saint-Norbert, en 1891. De là il se plaça sur une ferme beaucoup plus grande à Saltel. Quelques années plus tard, on ouvrit un nouveau bureau de poste portant son nom, non loin de sa ferme.

Huit fils lui survivent: Jean-Baptiste, Paul, Oscar, Thuribe, Patrick et Philippe; Ernest, de Red Deer, Alta; Napoléon, de Clouston, Sask. Aussi trois filles, Mmes Ernest et Arthur Landry, de St-Norbert, et Mme R. Giguère, de Winnipeg.

Le service funèbre eut lieu lundi le 13, en l'église de Ste-Geneviève.

SAINT-MALO

Lundi le 13 juillet 1936, mourait, à La Rochelle Mme Mathilde Bruneau (née Mathilde Neault), épouse d'Athanase Bruneau, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec la plus grande résignation à la volonté de Dieu.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à Saint-Malo, le 15 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par le beau-frère de la défunte, M. Wenceslas Bruneau. Les porteurs étaient ses deux fils, Ovide et Jules Bruneau et ses frères, William Neault, Aimé Neault.

La défunte laisse pour la pleurer, outre son époux, sept filles et deux fils. Tous ses enfants ont assisté à ses derniers moments, à l'exception d'une de ses filles mariée à Léo Pollar, de Bedford, Sask.

La famille offre ses plus sincères remerciements à tous ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies dans cette cruelle épreuve.

ELIE

Pique-nique à Elie le dimanche 26 juillet. Il y aura toutes sortes d'amusements, courses de chevaux, bal au camp et bons repas. Tous nos amis des environs sont cordialement invités.

"Sans-Souci", sur le lac Winnipeg

Près de Matlock, sur le lac Winnipeg, est une plage idéale: "Sans-Souci." Autrefois une prairie, Sans-Souci est aujourd'hui un parc d'amusements où le visiteur trouve des plaisirs rares. Bosquets ravissants, jolis sentiers, plage pour baigneurs d'un charme unique se rencontrent avec des terrains athlétiques, abris à toits de chaume, pavillon commode et un vaste espace pour le stationnement des autos. Des animaux: chevreuils, ours font les délices des enfants. Il y a aussi canots, chaloupes, etc.

Vous trouverez à Sans-Souci toutes les commodités désirées pour pique-niques et camping, eau chaude, eau froide, tables, sièges, conforts, espace.

Le propriétaire de Sans-Souci, M. J.-O. Callède, est un Français. C'est dire que campeurs et pique-niqueurs français et canadiens-français se sentent vraiment chez eux au parc Sans-Souci et devraient en faire le but de leurs randonnées d'été.

LES FINANCES DE NOTRE ASSOCIATION

M. J.-A. Marion présente le rapport financier des deux derniers exercices — Il faut de toute nécessité augmenter le chiffre des contributions annuelles.

Jeudi matin, M. J.-A. Marion, vice-président, a présenté le rapport financier de l'Association.

Du 1er juin 1934 au 31 mai 1935, nous avons réalisé un surplus de $111.14 comme suit:

Contributions des paroisses	$2,891.27
Autres recettes	588.79
Total	$3,480.06
A déduire, dépenses de l'année	3,368.92
Surplus	$ 111.14

Années 1935-36.

Contributions des paroisses	$2,574.23
Autres recettes	609.59
Total	$3,183.82
A déduire, dépenses de l'année	3,343.40
Déficit	$ 159.58

Balance en banque, $4,133.76

Les opérations financières des deux dernières années accusent un déficit de $48.44.

Je tiens à vous faire remarquer que les contributions des paroisses ont diminué de $317.04, durant l'exercice des années 1935-36 sur les années 1934-35. Si vous consultez les tableaux qui vous sont présentés à chaque Congrès depuis 1928, vous trouverez que les contributions des paroisses en 1928, ont rapporté la somme de $3,674.44, tandis qu'en 1935 elles ont rapporté $2,574.23, une diminution de $1,100.21. Doit-on attribuer cette diminution à la crise seulement? Je crois que l'apathie de la part des nôtres est un plus grand facteur que la crise financière dans la diminution des contributions des paroisses.

Il est important, que, dans chaque paroisse, il y ait un cercle qui fonctionne régulièrement. Ce sont les officiers du cercle paroissial qui sont responsables de la perception. Dans une paroisse avec un cercle bien organisé, nous sommes certains d'avoir une perception avec un rendement au maximum; au contraire, dans une paroisse avec un cercle dont les officiers manquent à leur devoir, nous sommes certains d'avoir une perception manquée.

Si vous voulez tenir notre Association en fonction avec ses différents rouages, il nous faut absolument augmenter le montant de nos perceptions annuelles. Parmi les multiples suggestions faites dans le passé pour atteindre ce résultat, il en est une sur laquelle il faut revenir annuellement. C'est que l'Association est l'affaire de tout citoyen de langue française. Que toute personne soit appelée à souscrire pour le soutien de l'Association, dans chaque paroisse. On ne devrait considérer comme finie la tâche de la perception que quand le dernier des adultes dans la paroisse susceptible de souscrire a été sollicité. Tout cercle paroissial ne peut considérer la tâche de la perception finie avant d'avoir entrevu le dernier paroissien.

Il y a dans la province du Manitoba, d'après les dernières statistiques, près de 6,000 familles de langue française. Divisez le montant de la perception de 1935, $2,574.23 en 6,000 familles, vous trouverez que la moyenne de la contribution est moins de 45 sous par famille. J'hésite à croire que nous, Canadiens et Français, ne sommes pas capables de soutenir financièrement une Association comme la nôtre, après les services qu'elle a rendus pour le bien de l'éducation durant ses vingt années d'existence.

Nous avons été obligés de suspendre quelques-uns de nos rouages faute d'argent. Si vous désirez recevoir les services que vous vous attendez à recevoir de l'Association, il nous faut plus d'argent. Pour finir nos opérations financières de l'année, il nous a fallu emprunter la somme de $500.00 de la caisse des prêts, que nous nous proposons de rembourser durant la perception qui aura lieu à l'automne.

Afin de tenir l'Association en marche et pour ne négliger aucun de ses rouages, il nous faut trouver les sommes suivantes:

Dépenses ordinaires de l'année	$3,343.40
Concours de français	400.00
Cours de pédagogie	100.00
Imprévu	150.00
Total	$3,993.40

Ce rapport donne lieu à des explications et à des éclaircissements qui roulent principalement sur les prêts aux Normaliennes et la visite des cercles.

On relève que l'Association a prêté depuis vingt ans $40,000 pour la formation d'un personnel enseignant bilingue.

Mme A. Lemaire (La Salle) regrette que l'Association ait suspendu ses prêts aux Normaliennes. Cette suspension, motivée par la situation financière, n'a pas arrêté le recrutement du personnel. Il y a actuellement un surplus d'institutrices bilingues. Et d'ailleurs, on ne doit pas laisser créer l'impression que toutes les jeunes filles bien douées doivent nécessairement devenir institutrices. A quoi servirait d'en diriger vers cette profession plus qu'il n'est nécessaire pour nos besoins?

La question de la visite des cercles est envisagée sous les différents modes qu'elle pourrait prendre: par les délégués de l'exécutif lors de la perception; par les visiteurs des écoles; par un organisateur adjoint au secrétaire. Le R. P. Gobeil parle de l'expérience de l'Alberta, où le travail du secrétaire à l'extérieur et l'organisation de congrès régionaux a grandement facilité la marche de l'oeuvre.

La question est laissée entre les mains de l'exécutif.

Nos frères de l'Alberta

A la fin du dîner, le R. P. Gobeil, O.M.I., nous apporte le témoignage d'amitié de nos frères de l'Alberta. Ce magnifique Congrès, dit-il, venant peu après celui de l'Alberta et quelques jours avant celui de la Saskatchewan, montre que les Canadiens français sont bien vivants dans l'Ouest. Il fait allusion aux institutrices du Manitoba passées en Alberta et nous félicite d'avoir formé un personnel enseignant de bonne mentalité française.

L'orateur insiste sur l'organisation économique de nos groupes français de l'Ouest, qui a été bien négligée dans le passé. Le marché canadien-français est surveillé avec intérêt depuis quelque temps par les experts. La province de Québec est en train de reconquérir sa puissance économique; nous pouvons nous en servir pour nous-mêmes. Un contact de plus en plus étroit entre les groupes de l'Ouest et l'ensemble de nos succès réunis feront mieux voir au Québec que nous avons confiance en notre survivance, mais aussi que nous comptons sur son appui.

Elections

Au début de la séance de l'après-midi, on nomme sept scrutateurs: MM. Joseph Langelier, A.-O. Beaudry, Charles Dandeneau, Emile Poitras, Eugène Landry, R. P. Denis. On procède alors à l'élection des membres de l'exécutif dont le résultat sera connu à la fin de la séance.

Résolutions

La discussion et l'adoption des résolutions ramènent sur le tapis la question des avant-gardes sur lesquels M. l'abbé Léon Roy, curé de Saint-Joseph, et S. E. Mgr Yelle donnent tour à tour des éclaircissements. La question des bibliothèques scolaires françaises retient aussi l'attention, de même que la nécessité d'une coopération étroite pour garder nos terres.

On trouvera ailleurs la liste des résolutions adoptées.

Mgr L'ARCHEVÊQUE-COADJUTEUR TIRE LES CONCLUSIONS DU CONGRÈS

Les Congressistes doivent retourner chez eux avec la conviction bien arrêtée de faire tout en leur possible pour transporter les résolutions dans le domaine de la réalité.

Son Excellence Mgr l'Archevêque-Coadjuteur tire les conclusions du Congrès. Ce sont, dit-il, les résolutions mêmes qui viennent d'être adoptées, — à condition qu'elles ne restent pas simplement sur le papier. Les congressistes doivent retourner chez eux avec la conviction bien arrêtée de faire tout en leur possible pour les transporter dans le domaine de la réalité.

Son Excellence dit combien le Congrès a offert un spectacle réconfortant. Elle exprime le désir de voir un nombre considérable des nôtres animé de l'esprit qui s'est manifesté pendant ces deux jours; car le travail qui porte le plus est sans aucun doute la formation intérieure, la coopération et le bon esprit par lesquels nous réussirons à nous maintenir.

Mgr Yelle remercie les représentants de l'Ontario et de l'Alberta. Il se plait à dire quelques-unes de ses impressions du Congrès d'Edmonton et rappelle qu'il exprimait là-bas le désir de relations plus étroites entre les groupes de l'Ouest. Sur place, la compréhension est plus facile, la leçon porte mieux.

L'orateur souligne la vertu magique des petites sommes mises entre les mains de l'Association. Avec $3,000 par an, celle-ci fait une somme de travail extraordinaire.

Mgr l'Archevêque-Coadjuteur insiste sur la nécessité d'une coopération constante et généreuse pour assurer la primauté du but de l'Association: maintenir dans les écoles la formation catholique et française, afin de conserver à notre population une mentalité française et catholique.

M. le magistrat Lacerte

M. le magistrat Henri Lacerte, depuis douze ans président général de l'Association d'Education, ayant manifesté sa volonté d'abandonner la présidence, M. l'abbé d'Eschambault se fait l'interprète de tous en lui exprimant nos regrets de son départ et notre gratitude pour ses longs et dévoués états de service. Une longue salve d'applaudissements salue les paroles de M. l'abbé d'Eschambault.

M. le président, visiblement ému, remercie l'auditoire de ce témoignage d'estime. Il remercie également Son Excellence Mgr Yelle qui, par son rôle au Congrès, continue la tradition inaugurée il y a vingt ans par Son Excellence Mgr Béliveau.

M. Lacerte se déclare nettement antiséparatiste. L'Association des Franco-Manitobains s'est toujours efforcée de garder le contact avec les autres groupes. A son premier Congrès, en 1916, il y avait deux ou trois délégués de la province de Québec. En 1925, elle a répondu à un appel en faveur d'une fédération des sociétés canadiennes-françaises. Ce contact avec la vieille province nous a été profitable. Nous y avons gagné nos Bourses du Concours, nos Cours de Pédagogie, des livres, 200 abonnements à l'"Enseignement Primaire" et un certain nombre à l'"Ecole Canadienne". Du point de vue spirituel, nous y avons gagné l'expérience et la sympathie des autres provinces. Le président reconnait avoir fait, à ses frais et dépens, au profit de l'Association, de cet antiséparatisme pratique.

M. N. Breton, de Letellier, à l'occasion du 20e anniversaire, félicite et remercie également M. J.-A. Marion, membre de l'exécutif depuis 1916, membre de la Commission scolaire de Saint-Boniface et fort bien conservé à 72 ans.

M. Marion dit simplement qu'il a fait ce travail parce qu'il lui plaisait et qu'il est heureux d'avoir pu rendre service à la jeunesse et à ses concitoyens.

Initiation aux Affaires

par J.-M. PAPILLON

"Initiation aux Affaires" par J.-M. Papillon, que viennent de publier les Editions Albert Lévesque, est une synthèse des éléments de l'économie moderne, et l'auteur a eu l'ambition de combler un vide de notre littérature nationale.

"Si les cancres pouvaient réussir à faire leur trouée, autrefois, dans le commerce et l'industrie, il n'en est pas ainsi de nos jours, où la clientèle est plus exigeante et la concurrence plus agressive." Ceux qui désirent y exercer leur activité doivent s'y préparer aussi sérieusement que pour toute autre carrière.

Le livre de M. Papillon est destiné à préparer aux carrières commerciales et industrielles. Le jeune qui interroge l'avenir, avec angoisse, le diplômé qui ne sait où diriger ses connaissances acquises, y trouveront des renseignements utiles et des horizons insoupçonnés. Ils apprendront les principes à respecter pour lancer sérieusement un commerce ou une industrie, et les difficultés à résoudre dans le choix, la localisation, l'installation et le personnel de l'entreprise. Ils s'initieront à l'art de vendre, c'est-à-dire, de répondre aux besoins de la clientèle ou d'en provoquer de nouveaux; ils constateront l'importance du rôle de la publicité, de ses méthodes d'application et de vérification, tant dans le commerce

Chaque chapitre apporte aux jeunes lecteurs, des conseils pratiques, illustrés par des exemples, confirmés par l'expérience. Tout est à créer pour les Canadiens français dans les sphères de l'activité économique. Que d'entreprises pourrait lancer la nouvelle génération en s'y préparant adéquatement. Le livre de M. Papillon a été écrit pour initier la jeunesse à cette fin; il est tout indiqué pour les finissants de nos collèges classiques et commerciaux.

N.B. — En vente aux Editions Albert Lévesque, 1735, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies, au prix de 0.75, franco.

LE BANQUET DU VINGTIEME ANNIVERSAIRE

Présidence de M. Henri Lacerte — Discours de Son Excellence Mgr Yelle, de Son Excellence Mgr Courchesne et du R. P. Arthur Joyal, O.M.I. — Scène dramatique jouée par les élèves du Couvent de Letellier

Le grand banquet de clôture du Congrès réunissait les délégués, les officiers de l'Exécutif, nos distingués visiteurs et plusieurs autres amis de l'Association.

L'honorable juge Prendergast, qui devait présider, s'en trouva incapable. Il fut remplacé par M. Lacerte, qui était entouré de nos deux archevêques, de Son Excellence Mgr Courchesne, de nos visiteurs et de l'Exécutif.

M. Henri Lacerte

M. le Président lut tout d'abord une lettre de l'honorable juge Prendergast expliquant comment son état de santé ne lui permettait pas d'être présent et souhaitant longue vie à l'Association. M. Lacerte en profita pour rappeler quels services le vénérable Juge a rendus à l'Association lors de sa fondation.

Lorsqu'on forma le comité de vigilance, Mgr Dugas était allé prier le juge Prendergast d'accepter de diriger ses concitoyens dans la lutte qui s'amorçait. Quel soulagement ce fut d'apprendre que l'honorable Juge consentait à reprendre la lutte! Plus tard, il accepta la présidence de l'Association. Ce fut lui qui lui imprima son mouvement, qui en élabora la constitution avec une patience sans bornes. Après cet éloge ému, M. le Président propose qu'une délégation soit envoyée au vénérable juge Prendergast pour lui exprimer toute la reconnaissance de l'Association, en ce vingtième anniversaire de son existence.

S. E. Mgr Yelle

Son Excellence Mgr Yelle fut ensuite invité à parler. Monseigneur dit quelques mots du passé de l'Association. Il salua ceux qui luttent encore depuis les premières heures: Mgr Béliveau et MM. Lacerte et Marion. Puis Son Excellence se tourna vers l'avenir. Parlons de l'école et du foyer, où l'action des parents vient compléter les autres efforts. Monseigneur fit appel aux mères de familles, leur demandant en particulier de surveiller les lectures de leurs enfants. Il entre dix tonnes de magazines américains par jour au Canada. Quel danger! Autres dangers apportés par le cinéma, la radio, les fréquentations, etc. Autant d'ennemis qui peuvent vite annuler les bonnes influences telles que nous voulons les maintenir. Monseigneur recommande donc la refrancisation et rechristianisation de nos foyers.

Et puis, il y a l'avenir de notre situation scolaire. Cette situation ne peut pas durer toujours. Nous avons des droits ici, sinon actuellement légaux, au moins historiques, naturels et moraux. Ici Monseigneur encourage l'Association et ses compatriotes en général à travailler avec patience et prudence à éclairer l'opinion publique autour d'eux. Si nous faisons tout ce que nous pouvons, la Providence, qui nous a si souvent protégés dans le passé, nous continuera son appui.

A la suite de ces paroles de Mgr Yelle, le président se demande si, pour répondre aux voeux de Son Excellence et intéresser les dames à notre mouvement, il ne serait pas opportun de créer une section féminine à l'Association d'Education.

S. E. Mgr Courchesne

A la suite de Mgr Yelle, Son Excellence Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, est invité à parler. Monseigneur Courchesne s'inspire du mot de Lagimodière: "Envoyez-nous des prêtres!" pour montrer les progrès accomplis dans l'Ouest. Son Excellence reprend le mot de Mgr Hubert au délégué des universités anglaises: "Nous sommes pauvres, mais si votre institution est destinée à nous donner des hommes traîtres à leur foi et à leur langue, nous attendrons!" Monseigneur montre la constance de cette sollicitude de l'Eglise. Il établit un parallèle entre cette attitude de Mgr Hubert et celle de Mgr Béliveau et ses compagnons, fondant l'Association et, eux aussi, décidés à attendre que les circonstances soient meilleures. De la sorte, on est en train d'établir un fait et en présence de ce fait accompli, on devra se rendre un de ces jours.

Revenant sur le mot de Lagimodière, Mgr l'évêque de Rimouski renchérit sur ce qu'a dit Mgr Yelle. Il parle avec émotion des influences maternelles et signale aussi les dangers qui nous menacent. Ces foyers, s'ils sont entamés, pourront-ils nous donner demain des prêtres au dévouement héroïque? C'est là un sujet de grave inquiétude qui touche au coeur de toute la question de notre survie comme peuple catholique et français.

En terminant, Son Excellence assure ses compatriotes Manitobains de la bienveillance de leurs compatriotes du Québec. Elle a surtout été réconfortée de voir l'union qui existe chez nous entre le clergé et les laïcs que l'on rencontre au sein de nos diverses organisations.

Scène dramatique

A la suite du discours de Mgr de Rimouski, un groupe d'élèves du couvent de Letellier, présenta un récit dramatique de la lutte pour les droits du français. On montra d'abord les deux races du Canada proclamant le pacte d'égalité; puis, la scène passant au Manitoba, la lutte engagée contre la langue française: la loi Greenway, la loi Norris, les luttes de nos archevêques, la fondation de l'Association dépeinte à ses diverses étapes, et finalement, l'état actuel de la question.

Cette petite scène plut énormément à l'auditoire. Les élèves jouèrent avec beaucoup de distinction et de savoir-faire.

R. P. Arthur Joyal, O.M.I.

Après cette petite scène, le R. P. Joyal, O.M.I., Manitobain lui-même et membre de l'Association d'Education d'Ontario, fut invité à prendre la parole.

Le Révérend Père dit d'abord toute la sympathie ressentie à l'endroit de ses compatriotes du Manitoba et de leurs luttes scolaires. Il fit ensuite l'historique des luttes scolaires en Ontario, surtout en regard de la nouvelle loi que le cabinet Hepburn vient de voter. Il fit voir l'importance de cette première victoire qui est le résultat des efforts des catholiques et des Canadiens français de l'Ontario. Cette loi donne aux écoles séparées une part plus équitable des taxes scolaires et on en sentira le contre-coup bienheureux dès septembre. En terminant son exposé de la question, le Père Joyal encouragea ses compatriotes à lutter jusqu'au bout.

M. l'abbé d'Eschambault

M. l'abbé d'Eschambault, représentant le Bon Parler français à titre d'ancien du Séminaire de Québec, invité par le Président, dit quelques mots. Il invite ses compatriotes à assister au dévoilement du monument élevé à Christophe Dufrost de la Jemmeraye à Letellier, dimanche prochain.

Le banquet se termine par l'hymne national.

NOTES AGRICOLES

Pour combattre les doryphores (mouches de la pomme de terre), la bouillie bordelaise avec arséniate de chaux constitue un excellent arrosage. Mais il ne faut pas attendre trop tard pour arroser les pommes de terre, si l'on veut détruire les doryphores et par conséquent prévenir les maladies.

Il est grand temps de faucher les mauvaises herbes qui bordent encore trop de routes de la Province.

S'il y a quelques plants de moutarde dans vos champs de céréales, pourquoi ne pas employer vos enfants à les extraire immédiatement. Le travail n'est ni compliqué ni difficile.

La paille peut retenir la valeur de deux jusqu'à trois fois son poids d'eau. Cependant, la paille coupée à un pouce de longueur absorbe trois fois autant de purin que la paille non coupée.

Une vache de 1,000 livres fournit environ 13.5 tonnes de fumier par année. Ajoutez 1.5 tonnes de litière. Ces 15 tonnes d'engrais contiendront en moyenne 171 livres d'azote, 47 livres d'acide phosphorique et 148 livres de potasse. Quelle part de cet engrais sera alors retournée au sol? Tout dépend de la manière dont il sera conservé. Il faut compter avec les pertes de purin dans l'étable, perte de matière soluble pour les plantes par le lavage et la perte d'azote par la fermentation.

Ces pertes seront évitées en employant de bonnes litières absorbantes et en conservant le fumier dans des conditions qui ne permettront ni le lavage ni l'excès de fermentation.

Il faut sulfater souvent le céleri afin de le protéger contre la rouille. Cette maladie trop commune chez nous donne une vilaine apparence au plant, en déprécie la qualité et le rend en outre très sensible aux gelées hâtives.

Vous nourrirez mieux vos animaux avec du foin coupé de bonne heure qu'avec du foin trop mûr. Le peu que certains cultivateurs croient encore perdre en quantité en fauchant tardivement se gagne deux fois et plus en qualité.

Pour avoir raison du commerce intermédiaire spéculateur qui nuit aux progrès de la classe agricole, ayons recours à la coopération dans la vente et l'achat. Cette formule d'association agricole, inventée pour que les cultivateurs s'entendent sur le terrain économique, est la seule qui ait donné des preuves irréfutables. Par ce moyen, les habitants peuvent rendre leurs productions le plus près possible du consommateur. — F. F.

—(Le Journal d'Agriculture).

La poule aussi

Le petit Marcel ne veut pas aller se coucher. Pour le persuader sa mère lui dit:

—Allons, mon enfant, il est tard tu sais bien que les petits poulets rentrent quand il fait nuit.

—Oui répond Marcel, mais la poule va aussi se coucher avec eux.

Un joyeux anniversaire

A l'occasion du centième anniversaire du premier chemin de fer canadien (aujourd'hui fusionné avec le Réseau Canadien National), toutes les locomotives en services, d'un bout du Canada à l'autre, ont fait fonctionner leur sifflet à midi, le mardi 21 juillet. Les sifflets des usines et des remises à locomotives ont uni leurs cris à ceux des locomotives.

C'est le 21 juillet 1836, à midi, que la "Dorchester", première locomotive à vapeur au Canada, quitta Laprairie pour Saint-Jean, Québec. Elle tirait le premier train du Champlain & St. Lawrence Railway. Cent ans après ce sont les locomotives géantes du Canadien National qui célèbrent cet important anniversaire.

Cours de géographie

Le professeur — Elève Simon, qu'entendez-vous par fleuves?

Simon — Les fleuves, M'sieur, ce sont des privilégiés, ils peuvent suivre leur cours sans sortir de leur lit.

LE CHANGE

21 juillet

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis 1/16 prime.

Belgique	0.1696
France français	0.0663
Livre anglaise	5.0318
Allemagne	0.4039
Australie	4.0180
Espagne	0.1374

LE MARCHE

21 juillet

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$4.75—$5.00
Bons	$4.00—$4.50
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$4.75—$5.00
Bons	$4.00—$4.50
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
De choix	$4.00—$4.50
Bonnes	$3.50—$3.75
Moyennes	$2.25—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Veaux engraissés—	
De choix	$5.00—$5.50
Bons	$4.25—$4.75
Moyens	$3.50—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$2.25—$2.50
Moyennes	$2.00—$2.15
Ordinaires	$1.50—$1.75
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$4.50
Ordinaires et moyens	$2.30—$3.75
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$9.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.50
Légers et maigres	$6.50
Très pesants	$8.50—$9.25
Truies No 1	$5.75—$6.00
Truies No 2	—$5.25
Inférieur	$5.00—$6.00
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux—	
Bons moyens	$7.00
Ordinaires	$4.00—$6.00
Moutons—	
Bons pesants	$1.75—$2.00
Bons poids moyen	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crêmerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg	.22¼ à .22½
Crême—	
Winnipeg	.19
Spécial	.17
No 1	.15
No 2	.12
Oeufs— D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grades A, gros, la douz.	.17
Grades A, moyens, la douz.	.16
Grades B, la douz.	.15
Grades C.	.13

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills:

Le sac de 98 livres ... $3.20

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 20 sous de plus.

Alimentation— Prix de détail

Son. La tonne	$26.00
Moulée. La tonne	$28.00
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 90 livres	$3.30
Pommes de terre— (F.O.B, Winnipeg) Gros — C.-B.	
Les 100 livres	$2.20
Détail — Pommes de terre nouvelles de la C.-B. Sac de 100 liv.	$2.40

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Juliliet	Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17	Samedi 18
BLÉ						
Nord No 1	91⅞	91½	93¼	94½	94⅝	92⅝
Nord No 2	90⅝	90¼	92	93⅛	93⅜	91⅜
Nord No 3	85⅞	85¾	88	89⅛	90⅛	88⅜
No 4	80¼	79⅝	82⅛	83⅜	84⅜	83⅛
No 5	75⅝	75⅝	77¾	77¾	78⅛	76
No 6	76¼	75⅛	77¼	77⅝	78⅜	76
Fourrage	58¼	57⅝	59¾	60⅜	61⅛	59
Sur voie net	90⅞	90⅛	92⅛	93½	93⅜	91⅝
No 1 Durum	93⅜	93½	95¼	98½	99⅜	97
No 2 Durum	87⅜	87	88⅜	90⅛	92⅜	90
No 3 Durum	84⅞	84½	86⅛	89⅜	90⅛	88
Inférieur Nord 1	90⅞	90½	91¼	93⅛	93⅜	91⅝
Inférieur Nord 2	88⅝	88¼	90	91⅛	91⅜	89⅝
Inférieur Nord 3	84⅞	84¼	86⅛	88	88⅜	86⅝
Charbonneux 1	86¼	85⅝	87⅜	88⅝	89⅜	87
Charbonneux 2	83⅜	83⅛	85¼	86⅛	86⅝	84⅛
Charbonneux 3	80¼	79⅝	81⅜	82⅜	83⅛	81
Rej. Nord 1	83¾	83⅛	85¼	86⅜	86⅜	84⅛
Rej. Nord 2	81⅜	81⅛	83¼	84⅜	85⅛	83
Rej. Nord 3	78⅜	78⅛	80¼	81⅜	82⅛	80
Printemps 1	84¼	83⅝	85⅜	87⅜	88⅜	86
Printemps 2	82¼	81⅝	83⅜	85⅜	86⅛	84
Printemps 3	79¼	78⅝	80⅜	82⅜	83⅛	81
AVOINE						
C.W. No 2	41⅛	39⅞	41⅛	42⅝	44	42⅝
C.W. No 3	37⅛	35⅞	37⅛	38⅝	40	38⅝
Fourrage No 1	35¼	33⅞	35⅛	36⅝	38	36⅝
Fourrage No 2	33⅛	32⅜	33⅜	35⅛	36½	35⅛
Fourrage No 3	30¼	28⅞	30⅛	31⅝	33	31⅝
Sur voie net	30⅝	38¼	39½	41	42⅜	41
ORGE						
C.W. No 3	52⅞	52⅛	53⅜	54¼	54¼	51⅞
C.W. No 4	49⅞	49½	50⅜	49¼	49¼	46⅞
C.W. No 5	45⅛	44⅝	45⅞	46⅜	46⅞	44½
C.W. No 6	43⅛	42¼	43⅜	44¼	44⅜	42
Sur voie net	51⅞	51½	52⅜	53¼	53¼	50⅞
LIN						
C.W. No 1	170	169	168½	171	171	168
C.W. No 2	166	165	164½	167	167	164
C.W. No 3	155	154	153½	156	156	153
C.W. No 4	146	145	144½	147	147	144
Sur voie net	169	168	167½	170	170	168
SEIGLE						
C.W. No 2	57½	56½	58⅝	59⅝	58⅛	56⅝
C.W. No 3	55½	53⅞	56¼	57⅜	56	54¼
C.W. 2 rej.	51	49⅝	51⅞	53⅛	52	50⅜
C.W. No 4	51	49⅝	51⅞	53⅛	52	50⅜
Ergot rej. X	50	48⅛	50⅜	51⅜	50½	48⅝
Sur voie net	56½	55⅛	57⅜	58⅜	51½	55⅝

OPTIONS—WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLÉ						
Juillet	91⅞	91½	93¼	94½	94⅝	92⅝
Oct.	91¼A⅜	90⅝A⅜	92⅜	93⅜A⅞	94⅛	92A⅛
Déc.	91⅛A⅛	90⅝	92⅜	93⅝	93⅝A⅜	91½A⅝
AVOINE						
Juillet	40⅛	38⅞	40⅛	41⅝	43	41⅝
Oct.	39⅝	38⅜	39⅝	40⅜A⅞	41⅞	40⅝
Déc.	38½	37⅞	38½	39½A⅝	40⅝A½	39⅝
ORGE						
Juillet	52⅞	51⅛	53⅜	54¼	54¼	51⅞
Oct.	49⅝	48⅝	49⅞	50⅝A51	50⅞	48⅛
Déc.	49⅝	48⅜	49¼	50⅛	49⅞	47⅝
LIN						
Juillet	170	169	168½	171	171	168
Oct.	166⅞	166	167	170⅝	171	168
Déc.	163½	163½	165	168⅞A½	169	166
SEIGLE						
Juillet	57½	56½	58⅜	59⅝	58½	56⅝
Oct.	57½	56⅝	58⅜	60A¼	59½	56⅝
Déc.	58⅜	57⅛	59⅝	61A⅛	60⅛	57⅛

Feuilleton de "La Liberté"

Au Pays du Soleil

par Marie de Wailly

NUMERO 8

(Suite)

Le Père Eloi se tenait à l'écart, connaissait ce qu'il appelait "une exhibition païenne", et son regard errait loin de la foule. Son attention se trouva attirée par une femme qui, longeant les maisons, cherchait à se frayer un passage au milieu de tous les exaltés. Prise par les remous de la danse, elle était sans cesse rejetée de côté, et quelques murmures s'élevaient sur son passage.

Elle portait le costume arabe et était étroitement voilée, mais, à certains gestes, le missionnaire, croyant reconnaître une Européenne, murmura:

—Que vient-elle faire dans cette galère?

Au bruit de l'orchestre qui précédait l'étrange farandole — clarinette aux sons aigus, castagnettes de fer et grosse caisse — les indigènes criaient, sautaient et dansaient. C'était une cacophonie folle, quelque chose de sauvage et d'infernal qui faisait trembler Marie et frémir Malika d'enthousiasme.

—Retire-toi, mon enfant, dit doucement Paul Roberval, ce spectacle devient horrible.

La jeune fille obéit pendant que sa noire compagne suppliait:

—Pas moi partir, maître?

—Non, petite sauvage, fit l'industriel en caressant la joue noire; regarde, mais sois sage.

Depuis un moment, le missionnaire avait perdu l'étrangère de vue.

D'une terrasse, quelqu'un venait de lancer un mouton à la foule.

Cent mains avaient agrippé le pauvre animal; cent autres l'avaient arraché aux premiers; d'autres bourreaux se ruaient, les doigts écartés, pour saisir la victime.

La malheureuse bête bêlait plaintivement et cherchait à se défendre, mais que pouvait faire sa douceur contre l'excitation mortelle des énergumènes dont elle était la proie?

Un nègre, véritable colosse, arracha le mouton aux mains qui le tourmentaient. Le balançant au-dessus de sa tête, il le lança dans les airs avec une force prodigieuse.

Ce fut de l'enthousiasme.

Cent mains avaient agrippé le pauvre animal; cent autres l'avaient arraché aux premiers; d'autres bourreaux se ruaient, les doigts écartés, pour saisir la victime.

La malheureuse bête bêlait plaintivement et cherchait à se défendre, mais que pouvait faire sa douceur contre l'excitation mortelle des énergumènes dont elle était la proie?

Un nègre, véritable colosse, arracha le mouton aux mains qui le tourmentaient. Le balançant au-dessus de sa tête, il le lança dans les airs avec une force prodigieuse.

Ce fut de l'enthousiasme.

Penché au-dessus de la terrasse, le Père Eloi cherchait l'étrangère dans la foule hurlante.

Soudain, il l'aperçut, adossée à la maison de l'industriel, défaillante de peur et de fatigue.

Le nègre gigantesque, qui avait lancé le mouton en l'air, était devant elle, riant et dansant en brandissant au-dessus de sa tête le coeur de la victime encore dégouttant de sang.

La position de celle-ci devenait critique. Les indigènes n'avaient pas encore reconnu une étrangère en elle, mais son voile, qui venait d'être déchiré et qu'elle tenait étroitement serré contre son visage, montrait une de ses mains qui, à sa blancheur et à sa finesse, se reconnaissait pour celle d'une Européenne.

—Oh! fit Paul Roberval, penché à son tour au bord de la terrasse, on ne peut pas supporter cela.

Le nègre, toujours gambadant, offrait le coeur saignant à l'inconnue et, par geste et paroles, l'invitait à le manger.

—J'y vais, s'écria le missionnaire.

—Non, moi, fit l'industriel, arrêtant le père par le bras; avec votre costume vous vous ferez écharper.

Le prêtre, se dégageant, s'élança. Mais Georges avait précédé les deux hommes.

Déjà il était au rez-de-chaussée de la maison et, ouvrant la porte de la rue, il se jeta dans la foule avec impétuosité.

Le colosse noir venait d'arracher le voile de la femme et il poussait un cri, mille fois répété:

—Une roumie!

Ordinairement l'indigène respecte l'Européenne, mais qu'arrive une émeute, ou simplement la surexcitation populaire d'une fête arabe, et l'instinct combatif renait et devient menaçant.

Les chants avaient cessé, remplacés par des cris horribles; les bras ne s'agitaient plus joyeusement, mais se tendaient, menaçants, vers la malheureuse acculée.

Celle-ci chancelait, elle serait tombée avant qu'une main ne la touchât lorsqu'elle fut enlevée par deux bras vigoureux.

Georges n'avait eu que quelques pas à faire pour se trouver auprès de l'inconnue.

Parmi les indigènes, la bousculade avait été si violente qu'elle avait dépassé son but, et la foule s'écrasait contre un mur, à quelques mètres de l'Européenne.

Cette brutalité de la masse sauva l'inconnue, Georges put arriver à la porte de la maison. Mais là, il se trouva en face d'un petit groupe, ivre de danse, de bruit et de fatigue, qui cherchait à lui barrer le passage. Quelques coups de poing bien appliqués l'en débarrassèrent, et la porte se referma sur lui et sa compagne.

Il était temps, car la femme évanouie pesait lourdement sur son épaule, et il n'avait qu'une main pour se défendre.

Dehors, la foule se ruait sur la porte, et Georges cherchait un refuge dans les pièces éloignées de l'habitation, emportant son fardeau inanimé.

En hâte, l'entrée de la maison avait été barricadée. Pauvre barricade qui ne résisterait pas à des épaules vigoureuses.

Déjà le colosse noir, cause de tout le drame, s'approchait en portant un madrier que deux hommes ordinaires auraient soulevé avec peine et qu'il maniait aisément.

Il dressait cette massue lorsqu'un cri, venant de la terrasse, l'arrêta:

—Aouerck!

Il leva la tête, et un large rire fendit sa face, pendant qu'il criait joyeusement:

—Malika!

C'était la négrillonne qui dansait, jolie fleur sombre, sur la terrasse blanche.

Elle lui fit une grimace amusée et cria:

—Attends...

Dès la première minute, quand elle avait vu l'ingénieur s'élancer au secours de l'inconnue, elle avait compris ce qui allait arriver. En ce jour d'Aïssaouas, les indigènes ne laisseraient pas échapper la proie, et la maison de l'industriel allait être le théâtre d'une tuerie.

Malika était une diablesse, tourmentant les autres domestiques et ne sachant quelle espièglerie inventer pour fâcher ses maîtres. Leur colère ravissait son âme étrange, et elle trépignait de ne pas être battue lorsqu'elle le méritait.

Elle aimait sa maîtresse à sa manière et méprisait la bonté de son maître, dont elle disait avec une moue de dédain:

—Lui n'avoir jamais fait manger du bâton à la méchante Malika, qui a tous les mauvais djinns dans la tête.

Dans un geste de dévouement — dont elle devait faire payer les intérêts à Paul Roberval, sous formes de diableries de toutes sortes — elle avait couru trouver la vieille négresse préposée à l'élevage de la volaille, et elle avait ordonné impérativement:

—Malika veut beaucoup de poules.

Comme la fillette était la favorite de Marie, la femme n'hésita pas et, avec une dextérité qui tenait du prodige, elle empila une vingtaine de volatiles dans un énorme couffin, puis suivit la négrillonne qui, arrivée la première sur la terrasse et voyant le danger pressant que courait la maison de ses maîtres, poussa un cri qui était un appel:

—Aouerck!

Le nègre la désirait pour femme, et le colosse n'était qu'humilité et douceur devant la friponne qui se moquait de lui.

Il demeurait la main levée, prêt à frapper, répétant avec extase:

—Malika!...

La négresse, chargée du couffin rempli de poules, apparaissait sur la terrasse, soufflant et suant.

Au bord de la terrasse, dans la lumière radieuse du soleil, Malika continuait à danser, légère et si souple que les indigènes — versatiles comme de grands enfants — oubliaient leur collère et criaient des encouragements.

C'est alors qu'on la vit lever les bras ayant une poule dans chaque main et les jeter au colosse en criant:

—Pour toi, Aouerck...

Les volailles, lâchées, tracèrent une parabole dans l'espace, et le géant, éclatant d'un grand rire et trouvant la chose drôle, jeta sa massue pour tendre les mains.

Le madrier heurta quelques têtes en tombant, froissa quelques côtes, écrasa quelques pieds, mais la joie de la foule était si grande que les blessés eux-mêmes n'y prirent pas garde.

Dans la lumière claire, la fillette aux vêtements violemment bariolés dansait, petit djinn noir vers lequel les indigènes tendaient les bras en riant.

Parfois Malika, saisissant une volaille, la jetait à la foule.

La poule étendait les ailes, essayait de voler, et la joie augmentait dans des bousculades qui écrasaient les faibles mais montraient la volaille aux mains des vainqueurs. Les plumes arrachées tourbillonnaient dans l'air, les chairs frémissantes disparaissaient sans qu'on puisse dire comment.

Puis, plus âpre à la curée, la foule revenait en criant:

—Encore!

Malika gourmandait Aoucha qu'elle accablait d'injures et caressait de mots tendres pour la faire courir plus rapidement chercher les victimes qu'elle jetait aux indigènes.

La fillette sacrifia une cinquantaine de poules, car la foule grondait dès que sa proie tardait trop.

Enfin, la fatigue vint, les jambes bondirent moins, les bras se levèrent plus mollement, les cris se firent plus rares.

Les uns après les autres, repus de plaisir, les indigènes s'écroulèrent sur le sol, les uns assommés, les autres en proie à des crises nerveuses.

Aouerck résista le dernier.

Malika l'avait espéré, car il fallait tout craindre du réveil de la foule.

Se penchant au bord de la terrasse, elle appela le géant:

—Petite mouche jolie, dit-elle d'une voix douce, Malika ne sera jamais la femme d'Aouerck si quelqu'un touche à la maison de ses maîtres. Emporte nos frères plus loin pour qu'ils ne reconnaissent plus la rue.

—Ah! mon bonheur! je ferai tout pour entendre les oiseaux du jardin qui chantent par ta bouche, répondit le noir avec empressement.

—Malika te regarde, déclara sévèrement la fillette.

Assise au bord de la terrasse, les jambes pendantes dans le vide, elle se mit à chanter un vieux chant marocain.

Pour se faire valoir, Aouerck se multipliait, agissant ses ménagement, tirant les indigènes par un bras ou une jambe, les bourrant des pieds quand les poings ne besognaient pas assez vite à son gré.

Il allait, titubant, un voile rouge devant les yeux, les oreilles bourdonnantes, mais il percevait encore la voix claire de Malika qui chantait, il voyait la petite forme noire immobile sur le haut de la grande maison blanche.

IX

Au bruit, Marie accourut et ce fut elle qui guida Georges vers une chambre où l'inconnue fut déposée sur une pile de coussins.

C'était une femme d'une soixantaine d'années, au visage flétri et aux cheveux blancs.

Elle était vêtue comme une personne de condition modeste et une alliance brillait à son doigt.

Penché au-dessus d'elle, le missionnaire déclara:

—Ce n'est rien, une syncope causée par l'émotion. Un peu d'eau fraîche aux tempes la remettra.

—La connaissez-vous? demanda Paul Roberval.

—Non, déclara le prêtre, je ne crois pas l'avoir jamais vue.

Agenouillée auprès de l'étrangère, Marie lui bassinait doucement les tempes avec de l'eau vinaigrée et lui faisait respirer des sels.

L'inconnue ouvrit les yeux et son regard exprima l'effroi. Son premier geste fut pour se jeter au bas de sa couche improvisée.

Marie la retient de ses mains délicates en lui disant:

—Ne craignez rien, vous êtes avec des amis.

—Mais ces hommes?... fit la femme dont tous les membres tremblaient convulsivement.

—Ils sont partis, assura Paul Roberval; reposez-vous, calmez-vous.

—Oh! Alfred!... s'écria l'inconnue, et elle éclata en sanglots.

—Laissez-la pleurer, fit le Père Eloi, cela lui détendra les nerfs, et, tout à l'heure, elle nous expliquera sa présence dans la rue aujourd'hui où les Européens demeurent chez eux.

—Et elle nous dira à quoi nous pouvons lui être utile, compléta l'industriel.

Les trois hommes se retirèrent et Marie, prenant doucement l'étrangère dans ses bras, la tint serrée contre sa poitrine sans prononcer une parole.

La pauvre femme pleurait convulsivement, puis ses spasmes devinrent plus faibles, ses larmes plus rares et elle dit, dans un sourire timide qui demandait l'indulgence:

—Je suis ridicule, n'est-ce pas?

—Mais pas du tout, assura la jeune fille, et je comprends parfaitement votre nervosité. Maintenant tout danger est écarté.

—Qui m'a sauvé? demanda ardemment l'étrangère.

Marie rougit en répondant:

—Un de nos amis.

O rougeur charmante et naïve! si Georges l'avait vue, il aurait compris que Marie l'aimait et il aurait lu dans son coeur, mais les portières étaient baissées et l'étrangère ne remarqua pas l'émotion de son hôtesse.

—Où est cet ami que je lui dise toute ma reconnaissance?

—Je vais l'appeler, déclara la fillette.

Légère comme une bergeronnette, heureuse — sans savoir pourquoi — Marie courut cherche son père et ses commensaux.

Prenant la main de Georges, elle le conduisit à l'étrangère en disant avec un naïf orgueil:

—Je vous présente M. Leclère, qui vous a secourue.

—Monsieur, je vous dois certainement la vie, déclara l'étrangère avec chaleur, je me suis vue perdue et me voici saine et sauve; je vous remercie pauvrement, mais dites-vous que vous avez conservé une mère à son fils et vous comprendrez toute ma reconnaissance.

—Le hasard a tout fait, madame, répondit Georges en s'inclinant, et si je suis arrivé le premier c'est que le Père Eloi et M. Roberval luttaient de générosité pour vous secourir. Je les ai devancés, voilà tout mon mérite.

—En tout cas, fit l'étrangère en tendant la main au jeune homme, j'ai pensé que vous permettrez à mon fils de joindre ses remerciements aux miens.

—Les vôtres suffisent à mon acte tout naturel, mais je serai charmé de faire la connaissance d'un compatriote, car, si je ne me trompe, vous êtes Française, madame.

—Oui, monsieur, et je me présente: Madame Holmein, dont le fils est secrétaire de M. Charles Lescar, le marchand de biens.

—Je bénis le hasard qui veut que je connaisse votre fils, déclara vivement Georges. J'habite moi-même chez M. Lescar et, chaque jour, j'ai le plaisir de prendre mes repas avec M. Alfred.

Au nom de l'usurier, le front de Paul Roberval s'était assombri et le prêtre avait fait un mouvement.

Il demanda:

—Comment se fait-il, madame, que vous vous soyez trouvée seule dans les rues de Fez le jour de la fête des Aïssaouas?

—J'ai voulu faire une surprise à mon fils qu'un travail pressé retient à son bureau aujourd'hui, déclara Mme Holmein. Mais je pense, ajouta-t-elle en se levant vivement, Alfred ne me trouvera pas à la maison et il sera inquiet.

(A Suivre)

131 CANDIDATS SUR LES RANGS

A la nomination officielle des candidats pour l'élection du 27, qui a eu lieu vendredi, 131 candidats ont été nommés. Ils se divisent comme suit par partis: 48 libéraux-progressistes, 38 conservateurs, 19 C.C.F., 20 Crédit Social, six indépendants et un Communiste.

En 1932, on comptait 142 candidats. Winnipeg en avait 29 contre 21 cette année.

Voici la liste des candidats par circonscriptions (la croix devant le nom indique le député sortant):

ARTHUR
x-J. R. Pitt, Lib.-Prog.
J. A. Ross, Cons.

ASSINIBOIA
J. L. Morton, Lib.-Prog.
Dr H. P. McPhail, Cons.
James Aiken, C.C.F.
William Sanders, Crédit Social.

BEAUTIFUL PLAINS
x-A. J. M. Poole, Lib.-Prog.
Dr J. S. Poole, Cons.
J. H. Duffy, Crédit Social.

BIRTLE
F. C. Bell, Lib.-Prog.
W. C. Wroth, Cons.
W. Cameron, Crédit Social

BRANDON CITY
Dr H. O. McDiarmid, Lib.-Prog.
x-George Dinsdale, Cons.
H. Spafford, C.C.F.

CARILLON
x-E. Préfontaine, Lib.-Prog.
C. J. McBurney, Cons.

CYPRESS
x-J. L. Christie, Lib.-Prog.
Dr R. G. Hurton, Cons.

DAUPHIN
x-Robert Hawkins, Lib.-Prog.
E. H. McGirr, Cons.
Ronald Moore, C.C.F.

DELORAINE
H. Barrett, Lib.-Prog.
Errick F. Willis, Cons.

DUFFERIN
x-J. A. Munn, Lib.-Prog.
J. S. Lytle, Cons.

EMERSON
x-R. F. Curran, Lib.-Prog.
H. M Podolsky, Ind.-Far.
Walter W. Wachna, Crédit Social.
H. H. Wright, Ind.

ETHELBERT
x-N. A. Hryhorczuk, Lib.-Prog.
William Lisowsky, Crédit Social.

FAIRFORD
x-S. S. Garson, Lib.-Prog. (accl.)

FISHER
x-N. V. Bachynsky, Lib.-Prog.
A. Hopgood, Ind., Far.
F. Romanchych, C.C.F.

GILBERT PLAINS
Dr G. D. Shortreed, Lib.-Prog.
R. J. Dagleish, Cons.
Dr S. W Fox, Crédit Social

GIMLI
B. J. Lifman, Lib.-Prog.
S. A. Magnacca, Cons.
Mme Asta Oddson, Crédit Social.
J. Wawrykow, C.C.F.

GLADSTONE
x-William Morton, Lib.-Prog.
Allan B. Brydon, Cons.

GLENWOOD
x-J. W. Breakey, Lib.-Prog.
E. Guy Heatherington, Cons.
J. H. Woods, C.C.F.

HAMIOTA
John Spalding, Lib.-Prog.
N. L. Turnbull, Crédit Social.

IBERVILLE
J. S. Lamont, Lib.-Prog.
A. R. Boivin, Ind.

KILDONAN-St. ANDREWS
C. E. Filmore, Lib.-Prog.
x-J. McLenaghen, Cons.
A. Wise, C.C.F.

KILLARNEY
x-A. E. Foster, Lib.-Prog.
J. B. Laughlin, Cons.

LAKESIDE
x-D. L. Campbell, Lib.-Prog.
C. M. Blair, Cons.

LANSDOWNE
M. R. Sutherland, Lib.-Prog.
E. D. Alders, Cons.
L C De Gagné, Crédit Social

LA VERENDRYE
Sauveur Marcoux, Lib.-Prog.
Joseph Hamelin, Cons.
A.-G. Gobert, Crédit Social.

MANITOU
x-F. W. McIntosh, Lib.-Prog.
Hugh Morrison, Con.

MORDEN-RHINELAND
J. J. Enns, Lib.-Prog.
W. C. Miller, Cons.

MINNEDOSA
H S. Rungay, Lib.-Prog.
x-Dr E. J. Rutledge, Cons.
Thomas Morton, C.C.F.

MORRIS
x-Hon. W. R. Clubb, Lib.-Prog.
J. P. Bourgeois, Cons.

MOUNTAIN
x-Ivan Schultz, Lib.-Prog.
S. E. McIntyre, Crédit Social.

NORFOLK
x-John Muirhead, Lib.-Prog.
J. P. Lawrie, Cons.
James Burrows, Crédit Social.

PORTAGE LA PRAIRIE
E. A. Gilroy, Lib.-Prog.
x-W. R. Sexsmith, Cons.

ROBLIN
x-W. J. Westwood, Lib.-Prog.
C. D. G. Barber, Cons.
S. E. Rogers, Crédit Social.

ROCKWOOD
x-K. C. McKinnell, Lib.-Prog.
Dr M. G. Lewis, Cons.

RUSSELL
x-Hon. I. B. Griffiths, Lib.-Prog.
H. J. Peddie, C.C.F.

ST-BONIFACE
L.-P. Gagnon, Lib.-Prog.
George C. MacLean, Cons.
x-H. F. Lawrence, C.C.F.
Fred Jodoin, Crédit Social.

ST-CLEMENTS
x-Hon. R. A. Hoey, Lib.-Prog.
H. Sulkers, C.C.F.
R. J. M. Bate, Crédit Social.

ST-GEORGES
x-Skuli Sigfusson, Lib.-Prog.
Miss S. Halldorson, Crédit Social.

STE-ROSE
x-D. McCarthy, Lib.-Prog.
E. S. Everall, Cons.
Fred S. Zaplitny, C.C.F.

SPRINGFIELD
E. S. Shannon, Liberal.
G. H. Barefoot, C.C.F.
L. G. Pulfer, Crédit Social.

SWAN RIVER
Dr Daniel Baldwin, Lib.-Prog.
x-G. P. Renouf, Cons.
Fred Holmes, C.C.F.

TURTLE MOUNTAIN
Dr F. V. Bird, Lib.-Prog.
x-A. R. Welch, Cons.

VIRDEN
x-R. H. Mooney, Lib.-Prog.
Dr O. S. Ross, Cons.

WINNIPEG
x-Hon. W. J. Major, Lib.-Prog.
x-Hon. J. S. McDiarmid, Lib.-Prog.
Mrs Mary Dyma, Lib.-Prog.
C. Rice-Jones, Lib.-Prog.
Paul Bardal, Lib.-Prog.
x-Gen. H. D. B Ketchen, Cons.
R. H. Webb, Cons.
R. W. B. Swail, Cons.
J. A. Barry, Cons.
G. S. Thorvaldson, Cons.
Miss Beatrice Bridgen, C.C.F.-I.L.P.
x-John Queen, C.C.F.-I.L.P.
x-S. J. Farmer, C.C.F.-I.L.P.
x-William Ivens, C.C.F.-I.L.P.
x-Marcus Hyman, C.C.F.-I.L.P.
C. G. Stewart, C.C.F.
G. E. Smith, Crédit Social.
A. C. Benjamin, Crédit Social
Herman Streuber, Crédit Social.
J. Litterick, Communiste.
L. St. G. Stubbs, Ind.

EN MISSIONNANT...

Mille milles à travers les Mission Indiennes de l'Ouest

MANIGOTAGAN
Mission métisse sur le lac Winnipeg

(Suite)

Rentrés avec le R. P. De Varennes à Lestock, vers le 24 mai, je repartis aussitôt pour Winnipeg, où quelques jours après je m'embarquai sur le "Montgomery" pour me rendre à ma mission de Manigotagan, sur le lac Winnipeg. Manigotagan se trouve juste à cent milles au nord de Winnipeg, à l'embouchure de la rivière Manigotagan, dont la petite colonie métisse a pris le nom.

Quelle fut l'origine de cette colonie? Qui en fut le fondateur? Vers 1875 arriva dans ce pays un jeune Canadien français du nom de Louis Boulette: il n'avait que vingt ans. Il aimait le bois, l'aventure. A l'embouchure de la rivière Manigotagan, il trouva une forêt immense, riche en toutes sortes d'arbres. Pendant plus de soixante ans, il parcourut dans toute les sens, les terrains forestiers situés entre la Vieille Rivière—Manitgotagan, San River et Black River—jusqu'aux limites de la rivière Winnipeg. Il connaissait presque tous les arbres de ces forêts; aucun sentier ne lui était inconnu. Pendant soixante ans consécutifs, sans manquer un seul hiver, il fit chantier. A l'embouchure de la rivière Manigotagan, où se trouvait une belle et grande baie, il bâtit lui-même un moulin à scie. Plus tard il intéressa la Compagnie Brown-Rutherford, de Winnipeg, à ses projets et leur passa son moulin dont il garda cependant la direction jusqu'à la fin de sa vie, arrivée l'année dernière seulement. Louis Boulette mourut, sa quatre-vingtième année commencée, respecté et aimé de tous les habitants du lac Winnipeg. Jeune encore il s'était marié avec une fille du pays, une certaine demoiselle Johnson, métisse, qui lui donna dix enfants. Ces enfants portèrent tous physiquement la couleur de la mère, mais ils avaient tous reçu l'intelligence du père. Tous les fils de M. Louis Boulette—excepté un, qui se lança dans les mines et réussit très bien — apprirent le métier du père. Henry, son fils aîné, suivit le père à la tête du moulin de Manigotagan; Georges est à la tête du moulin des mines d'or de San Antonio, et Jean dirige ordinairement le moulin de Birch Point, sur le lac Winnipeg. Dans les premiers temps, à Louis Boulette vinrent s'ajouter trois autres Canadiens: Louis Simard, Arthur Quesnel et William Clarke, de Montréal, un Irlandais canadien celui-là. Tous, excepté Arthur Quesnel, ont épousé des filles du pays: à eux quatre, ces pionniers du lac Winnipeg, sur la rivière Manigotagan, engendrèrent (45) quarante-cinq enfants, qui furent tous baptisés catholiques. Aux quatre Canadiens catholiques vinrent s'ajouter encore deux ou trois anglais dont les enfants plus tard épousèrent des femmes métisses protestantes. Aujourd'hui on a à Manigotagan une population métisse d'environ deux cent soixante-quinze personnes, dont cent soixante sont catholiques.

Naturellement, dans les premiers temps de l'existence de cette jeune colonie, on parla peu de religion: les hommes étaient trop occupés des choses de la terre. Tous les ans les Pères Oblats de Fort Alexandre venaient faire une visite rapide à la rivière Manigotagan; alors les enfants étaient baptisés; le missionnaire rassemblait les gens dans une maison, leur disait une ou deux fois la messe, et puis repartait pour d'autres missions. Le résultat de tout cela fut que la jeunesse grandit sans connaître beaucoup de religion. Plus tard s'introduisit la plaie des mariages mixtes: on considérait toutes les religions bonnes, chacun se conduisait comme bon lui semblait. On reconnaissait difficilement les lois de l'Eglise sur la rivière Manigotagan.

Cependant vers l'an 1930, ces choses changèrent un peu. MM. Louis Boulette et Arthur Quesnel commençaient à avoir de l'âge; ils avaient tous les deux dépassé soixante-dix ans et pensaient plus souvent à la mort. Ils voyaient autour d'eux une postérité très nombreuse, élevée presque sans religion. On parla de bâtir une église dans la colonie. Arthur Quesnel m'offrit un beau terrain sur sa propriété pour construire le temple. Louis Boulette donna de l'argent. L'idée de bâtir une église prit feu; tout le monde s'enthousiasma et une année après se levait au milieu de la colonie de Manigotagan une belle église avec clocher, maison pour le missionnaire; le tout bien fini en dedans avec de magnifiques bancs, un bel autel, sanctuaire assez vaste, vitres coloriées, tribune pour les chantres, etc., etc. La bâtisse mesure 82 x 28 et donne de la place à 250 personnes assises; elle a coûté autour de quatre mille piastres, aucune dette ne resta sur l'église. Une fois le temple matériel construit, il fallait aussitôt s'occuper de la construction du Temple Spirituel. On commença par la base. Les petits enfants furent d'abord rassemblés, peu d'entre eux avaient fait leur première communion.

En quelques semaines ils savaient assez de catéchisme pour s'approcher de la Sainte Table; une vingtaine firent la première communion ensemble. Un peu plus tard on remonta jusqu'aux jeunes gens et jeunes filles de quinze à vingt ans; tout ce jeune monde répondit encore assez facilement à l'appel. Je n'ai pas eu beaucoup de trouble pour les faire communier. La tâche d'emmener aux sacrements, les hommes de trente à quarante-cinq ans fut plus difficile plusieurs parmi eux n'étaient pas bien mariés; mais tout le monde venait à l'église.

Dans mon dernier voyage à Manigotagan, l'église, le dimanche, fut complètement remplie. Nos petites filles qui sont très intelligentes, chantèrent à la messe plusieurs hymnes.

S. E. Mgr Yelle, à sa dernière visite, était très surpris d'entendre chanter si bien ces enfants. Après la cérémonie de la confirmation il me disait: 'Ces jeunes filles ont sans doute été formées par les Révérendes Soeurs?" La vérité était que jamais aucune religieuse n'avait mis les pieds dans le pays de Manigotagan et aucune de ces enfants n'avait été dans un de nos couvents. Tout ce qu'elles ont appris en fait de chant et de religion, elles l'ont appris à l'église de Manigotagan qu'elles aiment beaucoup.

Tout n'est pas encore parfait dans la nouvelle mission de Manigotagan, cependant nous avons fait de grands progrès; tous nos enfants et jeunes gens sont gagnés à la religion. Les anciens pionniers, Louis Boulette, Louis Simard et Arthur Quesnel sont tous morts dans la foi. M. William Clark est le seul des anciens qui vit encore; il a toujours été catholique pratiquant. Il reste encore plusieurs hommes de l'âge moyen à ramener aux sacrements et nous aurons à Manigotagan une jeune chrétienté florissante. Pour continuer l'oeuvre ainsi commencée et en voie de progrès, il faudrait aujourd'hui à Manigotagan un missionnaire résidant, avec un frère convers comme compagnon. De Manigotagan le missionnaire pourrait desservir facilement deux autres postes importants: les mines de San Antonio et la mission Indienne de Hole River, dont je vous parlerai dans mon prochain article.

(A suivre)

M. KALMES, O. M. I.

AU SACRE-COEUR

Monsieur le Consul général

Samedi dernier nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de M. le Consul général de France au Canada, M. René Turck. M. le Consul général s'est montré vivement intéressé à la paroisse française de Winnipeg et a posé une foule de questions au sujet des diverses organisations paroissiales et sur la situation générale de la population française dans notre métropole. Nous remercions bien sincèrement M. René Turk de la bienveillance qu'il a eue à notre égard et de la vive sympathie qu'il nous a témoignée lors de sa trop courte visite.

Autres visiteurs

Le R. P. A. Dutilly, O.M.I., était de passage au Sacré-Coeur la semaine dernière. Le Père Dutilly est parti en voyage d'expédition scientifique dans le Nord. Il doit s'embarquer sur le Nascopie à Churchill, et de là rayonner dans tous les postes de missions sur les bords de la mer glaciale. Nous lui souhaitons un heureux voyage et un succès digne de ses nobles efforts.

C. S. S. C.

Les activités du tennis se sont bien ralenties durant l'épouvantable vague de chaleur que nous avons eue. Mais nous espérons que, la température étant devenue plus clémente, nos amateurs et même nos professionnels se ressaisiront et donneront un nouvel élan de vigueur et d'enthousiasme à nos ambitions sportives d'été.

Congrès de l'Association

Le R. P. Curé et le Père vicaire, ainsi que les délégués de la paroisse du Sacré-Coeur, MM. E. Aubin et O. Bourbonnais, ont suivi avec un vif intérêt les diverses séances du Congrès de l'Association d'Education, tenu à Saint-Boniface la semaine dernière. Nos congressistes en ont tiré beaucoup de profit pour eux-mêmes et sauront, sans doute, en faire bénéficier leurs co-paroissiens. Nous avons tout avantage de mettre en pratique les résolutions pratiques et de haute portée religieuse et nationale qui ont été les fruits de ce magnifique Congrès.

WINNIPEG

Un record de succès du Ministre des Mines et et des Ressources Naturelles

Les méthodes d'une sage administration ont été appliquées avec d'excellents résultats aux ressources naturelles du Manitoba, sous la direction de l'honorable J. S. McDiarmid. Le déficit annuel d'administration a été changé en un surplus de plus de $270,000 par an; un marché de fourrure de $3,000,000 a été établi à Winnipeg; mille familles ont été établies sur des terres provinciales; les forêts sont bien protégées, 10,000 citoyens du Manitoba ont trouvé de nouveaux foyers dans les zones minières manitobaines; l'emploi dans les mines a augmenté progressivement; l'industrie des pêcheries jouit de nouveaux prix élevés; la fabrique de papier de Pine Falls est aujourd'hui en pleine opération.

Si vous désirez la continuation de cette efficace administration de nos mines et ressources naturelles, votez pour J. S. McDiarmid à Winnipeg.

Mme Mary Dyma

Le Parti Libéral et Progressiste du Manitoba a nommé Mme Mary Dyma candidate pour la Législature Provinciale. La date des élections est lundi 27 juillet. Il est plus difficile d'obtenir la nomination que d'être élue.

Voici quelques détails qui montreront pourquoi Mme Dyma a obtenu la nomination. Née en Europe, elle vint au Canada en 1920 et obtint son baccalauréat de l'Université du Manitoba. Après avoir enseigné pendant plusieurs années, elle épousa un médecin de Winnipeg bien connu, le Dr B. Dyma, qui appartient à l'une des familles ukraniennes pionnières du Manitoba, dont les sympathies libérales sont bien connues. Aujourd'hui, Mme Dyma a un vaste cercle d'amitiés et de connaissances, surtout dans les milieux libéraux et progressistes.

Elle a aussi été commissaire d'écoles durant deux ans.

Le Parti Libéral et Progressiste du Manitoba n'a pas fait d'erreur en nommant Mme M. Dyma candidate à la Législature Manitobaine.

Discours à la radio, le 23 juillet, 7 h. 30 du soir, poste CJRC.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

La deuxième assemblée de juillet est omise.

Plusieurs de nos membres sont allés à La Salle, le dimanche 12, rendre visite à leurs confrères de cet endroit à l'occasion du pique-nique annuel. Quelques-uns ont su rester jusque dans la veillée. D'autres, en revenant, se sont arrêtés à La Trappe, où ils sont arrivés en bon temps pour la votation au provincial. Voilà une chose réglée.

La prochaine sortie sera dimanche le 26, à Letellier, pour assister au dévoilement du monument La Jemmeraye. Grande fête sous les auspices de la Société historique. La chorale du Sacré-Coeur a été invitée à chanter à la grand'messe aussi bien que l'après-midi, lors du dévoilement. Notre chapelain, le R. P. D. Jubinville, O.M.I., enfant de Letellier, a de même été invité à faire le sermon de circonstance. Plusieurs des nôtres ont déjà signifié leur intention d'y aller. Les autres voudront bien aviser le secrétaire- archiviste (tél. 93 444) ayant jeudi le 23. Il y aura quelques places disponibles pour les membres qui n'ont pas d'autos à raison de $1.00 par place. Il faudra faire sa demande de bonne heure et verser cette somme au secrétaire. Allons, en route pour Letellier. Nous y rencontrerons un bon nombre des nôtres d'un peu partout.

M. J.-L. Leduc remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse.

Dans la cour de l'école

—Tintin, tu sais de quelle couleur est l'eau de la mer?

—Oui, elle est noire.

—Tu l'as vue?

—Non, mais je le suppose.

—Pourquoi?

—Dame, on dit toujours qu'on y jette l'ancre; à force, ça doit la noircir!

PETITES NOTES

Vendredi soir, M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France, recevait à dîner au "Saint-Charles Country Club" en l'honneur de M. René Turck, consul-général de France à Montréal. Les invités étaient: M. René Turck, M. le juge en chef Prendergast, les RR. PP. Joseph Béliveau, S.J., et Denys Jubinville, O.M.I., MM. Donatien Frémont, Léon Michel, Arthur Boutal, Emile Létienne, Henri Caron, J.-H. Bourgouin et Maurice Bourgoin.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A vendre — Graines de trèfle d'odeur No 1 à $2.75 les cent livres. Graines de millet, sibérien No 1, $3.25 les cent livres. L.-A. Tougas, Ferme des Pères Oblats, Saint-Adolphe, Man.

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Résultats du Concours de Français de 1936

Imprimé No 34

TABLEAU D'HONNEUR

Ont bien mérité de la cause catholique et nationale, en présentant leurs élèves au concours de l'Association:

Aubigny. — Couvent, les RR. SS. de St-André; Ecole Bourret, Mlle Y. Désaulniers.

St-Adolphe. — Couvent, les RR. SS. de St-André.

Ste-Agathe. — Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie; Ecole St-Antoine, Cécile Bonin.

Ste-Amélie. — Ecole St-Vincent, Mathilda Parent; Ecole Lecoq, Louis Moignat; Ecole Ste-Amélie, Marguerite Loire.

Ste-Anne-des-Chênes. — Couvent, les RR. SS. Grises; Ecole Centre, Georgette Bissonnette; Ecole Talbot, Eugénie Dupont; Ecole Calédonia, Eva Girouard.

St-Boniface. — Académie St-Joseph, les RR. SS. de Jésus-Marie; Académie Provencher, Instituteurs laïques.

Bruxelles. — Couvent, Mlles Angèle Laflèche et Simone André.

La Broquerie. — Couvent, les RR. SS. Grises; Ecole St-Joseph, E. Tétreault; Ecole St-Alexandre, Maria Lapointe; Ecole St-Roch, Evéline Brodeur.

St-Charles. — Les RR. SS. Oblates.

St-Claude. — Couvent, les RR. SS. de St-André; Ecole St-Benoit, Hélène Chaput; Ecole Parthenay, Elise Comte.

Dunrea. — Couvent, les RR. SS. Oblates; Ecole St-Félix, Bérénice Préfontaine.

Elie. — Couvent, les RR. SS. des Missions.

St-Eustache. — Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole Chabot, Rita Robert; Ecole Baie St-Paul Est, B. Coulombe.

Ste-Elisabeth. — Ecole Lévis, L. Bonin; Ecole Molloy, Denise Gratton.

Fannystelle. — Couvent, les RR. SS. Oblates; Ecole Syrenne, Annette Savoie.

St-François-Xavier. — Couvent, les RR. SS. Grises; Ecole Pigeon Lake, Henry Ramsay.

St-Georges. — Couvent, les RR. SS. de St-Joseph.

Ste-Geneviève. — Ecole Dugas, Adrienne Legal; Ecole Gauthier, Marie Masson.

Haywood. — Ecole Dandurand, Mme Hébert; Ecole St-Jean, Blanche Perron; Ecole Seaforth, Marie Pachet.

Ile-des-Chênes. — Ecole Coquart, Mme B. St-Amant; Ecole Ile-des-Chênes, A. Joyal.

St-Jean-Baptiste. — Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie, Collège, les RR. FF. de Marie; Ecole Nord, Berthe Granger; Ecole Sud, Lucia Touzin; Ecole Ouest, M. A. Désautels; Ecole Youville, Gertrude Touzin; Ecole Fillion, M. A. Marion.

St-Joseph. — Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole Taché, Arthur Vermette.

Laurier. — Couvent, les RR. SS. de la Présentation; Ecole Champlain, Albina Bonin; Ecole Pennarun, Marie Pennarun.

La Salle. — Couvent, les RR. SS. de St-André; Ecole Beaudry, M. L. Pélissier; Ecole Prestwick, Isabelle Conrad.

Letellier. — Couvent, les RR. SS. des Missions, Ecole St-Pie, Denise Cyr; Ecole des Deux Pointes, Antoinette Robert.

Lorette. — Couvent, les RR. SS. de St-Joseph; Ecole Est, A. Labossière; Ecole Ouest, Irène Sicotte; Ecole St-Cuthbert, Alexina McDougall.

St-Labre. — Ecole Grenier, Alice Lemoine.

St-Lazare. — Couvent, les RR. SS. de la Présentation.

St-Léon. — Couvent, les RR. SS. Chanoinesses, Ecole Théobald, Bernadette Perron; Ecole Cléophas, M. A. Payette.

St-Lupicin. — Ecole Faure, les RR. SS. Chanoinesses.

St-Laurent. — Couvent, les RR. SS. Franciscaines; Ecole Simonet, Marcelle Robert.

Notre-Dame-de-Lourdes. — Couvent, les RR. SS. Chanoinesses; Ecole Cardinal, A. Baccaert; Ecole St-Louis, Alice Moret; Ecole Jeanne d'Arc, Julienne Préjet; Ecole St-Adélard, Angèle Pantel; Ecole Carnot, Annie Fraser; Ecole Montcalm, Andrée Gailliot; Ecole Leo, Fernande Delaquis.

Mariapolis. — Couvent, les RR. SS. de St-Joseph; Ecole Pike-Lake, Aimé Guilbert.

St-Malo. — Couvent, les RR. SS. de St-André; Ecole La Rochelle, A. Catellier; Ecole St-Isidore, Renée Catellier; Ecole Frontenac, Marg. Royal.

St-Norbert. — Couvent, les RR. SS. Grises; Collège, Mme Houde, N. Finnigan, Thérèse Trottier; Ecole St-Avila, Yolande Gendron; Ecole Campeau, S. Landry.

St-Pierre-Jolys. — Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie; Collège, M. L. Vermette, Gertrude Lambert, Yvonne Péru; Ecole Carey, Arthémise Dupuis; Ecole Ste-Geneviève, Laura Pelletier; Ecole Sud, Jeanne Galliot.

Otterburne. — Village, Antoinette Rondeau; Ecole Nord, Cécile Lapointe.

Ste-Rose-du-Lac. — Couvent, les RR. SS. des Missions, Ecole Verdun, Cécile Bonin.

Somerset. — Ecole Richard, Aug. Dansereau, Estelle Boyer, B. Girouard, M. Brunet.

Thibautville. — Ecole St-Julien, Irène Ayotte; Ecole Lorraine, Wilfrid Paul.

Transcona. — Couvent, les RR. SS. Oblates.

South-Junction. — Ecole du village, Alice Désautels et Denise Clément.

Vassar. — Ecole du village, Claire Gauthier.

Toutes-Aides. — Ecole Micawber, M. I. Moriaux.

Winnipeg. — Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie, Orphelinat St-Joseph, les RR. SS. Grises.

Woodridge. — Ecole Lafortune, Gabrielle Gagné.

Marchand. — Ecole St-Etienne, Irène Heim.

Sandilands. — Ecole Freynet, Bibiane Lemoine.

REMERCIEMENTS

A tous les dévoués bienfaiteurs dont les noms paraissent en tête de chaque grade, qui nous ont si généreusement fait don de bourses, de médailles et de volumes à offrir en récompenses aux élèves de nos écoles, ainsi qu'à la Société des Canadiennes françaises, au Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de la Province de Québec, à la Société des Artisans C. F. de Montréal qui ont souscrit, chacun, la somme de $25.00, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba désire exprimer ici ses profonds remerciements. La spontanéité de ces nombreuses offrandes marque d'une manière bien sensible l'intérêt que l'on porte à l'oeuvre éducatrice de notre Association. L'Exécutif et notre jeunesse studieuse qu'il représente en sont profondément touchés.

NOTA. — La croix indique les prix provinciaux, l'astérisque les prix paroissiaux.

GRADE XII (Classe A) — Bourse de $100.00
Don de la Banque Canadienne Nationale et de l'Association d'Education

†1.	Elise Holly, Couvent de St-Norbert	94%
*2.	Agnès Dupuis, Couvent de St-Jean-Baptiste	93
*3.	Marie-Marthe Bruyère, Académie St-Joseph	93
4.	Léa Dussault, Académie St-Joseph	89
5.	Fernande Bruyère, Académie St-Joseph	88
*6.	Alice Marcoux, Couvent de St-Adolphe	87
7.	Noëlla Dorge, Couvent de St-Adolphe	86
8.	Thérèse Perron, Couvent de St-Adolphe	86
9.	Stella Loiselle, Couvent de St-Jean-Baptiste	86
*10.	Blande Labossière, Couvent de St-Norbert	86
11.	Evéline Gauthier, Couvent de St-Norbert	84
12.	Thérèse Rhéaume, Académie St-Joseph	83
13.	Antoinette Poitras, Académie St-Joseph	82
14.	Cécile Hébert, Couvent de St-Norbert	82
15.	Françoise Bélair, Académie St-Joseph	80
16.	Jeanne Croteau, Académie St-Joseph	78
*17.	Joseph Chaput, Couvent de Lorette	77
18.	M. Angélique Préfontaine, Académie St-Joseph	76
19.	Corinne Miron, Académie St-Joseph	76
20.	Jeanne Lemaire, Couvent de St-Norbert	76
21.	Cécile Savage, Couvent de St-Norbert	75
22.	Gabrielle Carignan, Académie St-Joseph	75
23.	Georgine Beaudry, Académie St-Joseph	66
24.	Yvette Adam, Académie St-Joseph	58
25.	Jeanne Rochon, Académie St-Joseph	(hors concours)

Rédaction. — Marie-Marthe Bruyère, Académie St-Joseph 96%
(Volume donné par le Gouvernement de la République Française)

GRADE XI (Classe A) — Bourse de $50.00
Don de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal

†1.	Jeanne Dheilly, Couvent de Ste-Anne	94%
*2.	Jeanne Chavanne, Académie St-Joseph	93
3.	Denise Guyot, Académie St-Joseph	91
4.	Pauline Simon, Académie St-Joseph	90
*5.	Marcelle Lemaire, Couvent de St-Norbert	89
*6.	Blanche Kenny, Couvent de St-Adolphe	89
7.	Marie Frémont, Couvent de St-Adolphe	88
8.	Yvette Croteau, Académie St-Joseph	87
*9.	Henri Boucher, Couvent de Ste-Anne	86
10.	Patricia Desjardins, Académie St-Joseph	85
11.	Annie Théberge, Académie St-Joseph	83
12.	Thérèse Jalbert, Académie St-Joseph	82
13.	Angèle André, Académie St-Joseph	82
14.	Carmel Baril, Académie St-Joseph	80
*15.	Germaine Chaput, Ecole St-Benoit, St-Claude	80
16.	Simonne Bockstael, Couvent de St-Adolphe	79
17.	Rosaria Lamothe, Académie St-Joseph	79
18.	Thérèse Fontaine, Académie St-Joseph	76
19.	Evéline Phaneuf, Académie St-Joseph	76
20.	Lucette Savoie, Académie St-Joseph	75
21.	Jeanne Rochon, Couvent de St-Adolphe	75
22.	Anne-Marie Marcoux, Académie St-Joseph	73
23.	Annette Dumont, Académie St-Joseph	72
24.	Solange Barnabé, Couvent de St-Adolphe	71
25.	Alice Gaudreau, Académie St-Joseph	71
26.	Médérise Lemoine, Académie St-Joseph	70
27.	Gertrude Senez, Académie St-Joseph	70
28.	Thérèse Gosselin, Couvent de St-Norbert	70
29.	Thérèse Lavoie, Académie St-Joseph	68
30.	Bernadette Lanthier, Académie St-Joseph	68
31.	Geneviève Buote, Académie St-Joseph	65
32.	Florence Champagne, Couvent de St-Norbert	61
33.	Claire Marcoux, Académie St-Joseph	58
34.	Juliette Patenaude, Académie St-Joseph	50
35.	Agnès Bélanger, Académie St-Joseph	
36.	Blanche Blanchette, Académie St-Joseph	

Rédaction. — Denise Guyot, Académie St-Joseph 85%
(Volume donné par le Gouvernement de la République Française)

GRADE XI (Classe B) — Bourse de $50.00
Don de la Société St-Jean-Baptiste de Québec

†1.	Denise Ayotte, Couvent de Letellier	92%
*2.	Simone Barnabé, Couvent de Letellier	90
*3.	Jean A. Gautron, Couvent de St-Claude	90
*4.	Gertrude Paradis, Couvent de Ste-Agathe	88
*5.	Gabrielle Miron, Couvent de Laurier	84
*6.	Léonne Carrière, Couvent de La Broquerie	80
7.	Marie Richard, Couvent de La Broquerie	79
*8.	Lucille Désautels, Couvent de St-Jean-Baptiste	79
9.	Anna Leroux, Couvent de St-Claude	79
10.	Agnès Bellec, Couvent de St-Claude	78
*11.	Thérèse Joubert, Couvent de St-Charles	77
12.	Théodora Fisette, Couvent de La Broquerie	77
13.	Marguerite Bouvier, Couvent de Letellier	75
*14.	Elisabeth Lautch, Couvent de Lorette	75
15.	Thérèse Goulet, Couvent de St-Charles	75
16.	Berthe Rajotte, Couvent de Ste-Agathe	75
17.	Gabrielle Rajotte, Couvent de St-Jean-Baptiste	75
18.	Marguerite Olivier, Couvent de Ste-Agathe	71
19.	Jean Martin, Couvent de St-Claude	70
20.	Marie-Ange Chartier, Couvent de Letellier	70
21.	Graziella Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste	70
22.	Cécile Gagnon, Couvent de La Broquerie	67
23.	Gertrude Stewart, Couvent de La Broquerie	66
24.	Guy Rocan, Ecole Richard, Somerset	66
25.	Denise Valois, Couvent de St-Charles	65
26.	Cyprienne Pilon, Couvent de Ste-Agathe	63
27.	Stanislas Bisson, Couvent de La Broquerie	63
28.	Gérard Guyot, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	63
29.	Priscilla Dégagné, Couvent de Lorette	57
30.	Dorothée Bourier, Couvent de Lorette	60
31.	Honoré Tardiff, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	55
32.	Jean Bazin, Couvent de N.-D. de Lourdes	51
33.	Colette Rocan, Ecole Richard, Somerset	
34.	Cécile Lafortune, Couvent de La Broquerie	
35.	Donald Girouard, Ecole Richard, Somerset	

Rédaction. — Simone Barnabé, Couvent de Letellier 90%
(Volume donné par le Gouvernement de la République Française)

GRADE X (Classe A) — Prix de France

†1.	Blandine Chaput, Couvent de St-Adolphe	95%
*2.	Marcelle Mamerey, Académie St-Joseph	94
*3.	Lucille Rioux, Couvent de St-Norbert	94
*4.	Marie-Anne Fillion, Couvent de St-Adolphe	92
5.	Gratia Tougas, Couvent de St-Adolphe	90
6.	Marie-Paule Aubert, Académie St-Joseph	90
7.	Odile Désautels, Académie St-Joseph	89
8.	Alice Thorimbert, Académie St-Joseph	89
9.	Eveline Delorme, Couvent de St-Adolphe	88
10.	Anita Lamoureux, Couvent de St-Norbert	88
11.	Georgette Kenny, Couvent de St-Norbert	88
*12.	Amandine Fiola, Couvent de Ste-Anne	86
13.	Jeannette Brunette, Académie St-Joseph	85
14.	Juliette Lemay, Académie St-Joseph	84
15.	Madeleine Bernier, Académie St-Joseph	83
16.	Nancy Gladu, Académie St-Joseph	83
17.	Irène Prince, Académie St-Joseph	82
18.	Irène Asselin, Académie St-Joseph	82
19.	Rhéa Boucher, Académie St-Joseph	82
20.	Yvette Descôteaux, Académie St-Joseph	81
21.	Dora Laferrière, Académie St-Joseph	81
22.	Berthe Delisle, Couvent de St-Norbert	81
23.	Mathilde Clément, Académie St-Joseph	80
24.	Henriette Marcoux, Académie St-Joseph	80
25.	Henriette Trudeau, Couvent de Ste-Anne	80
26.	Léa Rivard, Académie St-Joseph	78
27.	Jeanne Bérubé, Académie St-Joseph	77
28.	Thérèse Mercier, Couvent de St-Adolphe	76
29.	Jeanne Hébert, Couvent de St-Norbert	76
30.	Marie Mathieu, Couvent de St-Norbert	76
31.	Rolande Courchaine, Couvent de St-Norbert	75
32.	Jeanne Giguère, Académie St-Joseph	75
33.	Marita La Flèche, Couvent de St-Adolphe	73
34.	Agnès Laforme, Académie St-Joseph	71
35.	Madeleine De Cruyenaere, Académie St-Joseph	68
36.	Georgeline Gagnon, Académie St-Joseph	67
37.	Rhéal Lacerte, Couvent de Ste-Anne	67
38.	Helen Bodman, Académie St-Joseph	66
39.	Marie Perron, Académie St-Joseph	66
40.	Alice Martel, Académie St-Joseph	66
41.	Marguerite Toupin, Académie St-Joseph	62
42.	Rita Gallant, Académie St-Joseph	62
43.	Madeleine Ozanam, Académie St-Joseph	56
44.	Maria Johnson, Académie St-Joseph	53
45.	Lucille Guilbault, Académie St-Joseph	
46.	Louise Bédard, Académie St-Joseph	
47.	Rosianne Desrosiers, Académie St-Joseph	
48.	Rita Rémillard, Académie St-Joseph	

Rédaction. — Blandine Chaput, Couvent de St-Adolphe 96%
Volume donné par le Gouvernement de la République Française.

GRADE X (Classe B) — Prix de l'A. C. J. C. de Montréal

†1.	Cécile Vandel, Couvent de St-Claude	98%
*2.	Hélène Joyal, Couvent de Ste-Agathe	95
3.	Irène Bilodeau, Couvent de Ste-Agathe	89
*4.	Claire Dupuis, Couvent de St-Jean-Baptiste	88
*5.	Andréa Champagne, Couvent de Lorette	83
*6.	Laurette Tétrault, Couvent de La Broquerie	82
7.	Clémence Bohémier, Couvent de La Broquerie	80
8.	Lucille Arpin, Couvent de Lorette	80
*9.	Simone Ayotte, Couvent de Letellier	80
10.	Jeanne Emond, Couvent de La Broquerie	80
11.	Thérèse Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste	78
*12.	Isaie Girard, Collège de St-Norbert	77
*13.	Yvonne Lapointe, Couvent de Laurier	76
*14.	Annette Sicotte, Couvent de St-Pierre-Jolys	75
15.	Thérèse Saurette, Couvent de Letellier	75
*16.	Yolande Bourbonnais, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	75
17.	Emilien Piamondon, Couvent de St-Jean-Baptiste	75
*18.	Odile Gamache, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	75
19.	Léontine Landry, Couvent de Lorette	73
20.	Claire Cadieux, Couvent de St-Lazare	73
21.	Jeanne Joubert, Couvent de St-Pierre-Jolys	71
22.	Pierre Gautron, Couvent de St-Claude	71
23.	Jeanne Beaudoin, Couvent de Ste-Agathe	70
24.	Laurette Gallant, Couvent de Letellier	69
25.	Lucille Boyer, Couvent de St-Jean-Baptiste	67
26.	Françoise Carignan, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	67
27.	Irène Joubert, Couvent de St-Pierre-Jolys	67
28.	Yvette Tétreault, Couvent de St-Pierre-Jolys	65
29.	Laurent Sicotte, Couvent de St-Pierre-Jolys	65
30.	Eliane Larfrance, Couvent de St-Pierre-Jolys	65
31.	Jean-Baptiste Mulaire, Couvent de St-Pierre-Jolys	66
32.	Angéline Vien, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	66
33.	Edouard Pinsonnault, Couvent de Ste-Agathe	65
34.	Léonie Brunel, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	64
35.	Antoinette Augert, Couvent de N.-D. de Lourdes	63
36.	Margaret Olivier, Couvent de Lorette	63
37.	François de Rocquigny, Couvent de St-Claude	59
38.	Albert Rousseau, Collège de St-Norbert	59
39.	Louise Brisson, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	57
40.	Lionel Péloquin, Couvent de St-Pierre-Jolys	55
41.	Marie-Louise Gabrieau, Couv. de N.-D. de Lourdes	54
42.	Rosa Huberdeau, Ecole Ellice, St-Lazare	53
43.	Antoinette Parent, Couvent de Letellier	52
44.	Priscilla Champagne, Ecole Richard, Somerset	52
45.	Aurèle Préfontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys	50
46.	Zélie Ruest, Couvent de St-Pierre-Jolys	
47.	Marie Fouillard, Couvent de St-Lazare	
48.	Lucile Fortier, Couvent de Letellier	
49.	Simone Lambert, Couvent de St-Pierre-Jolys	
50.	Elisabeth Roy, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	
51.	Carmel Rocan, Ecole Richard, Somerset	
52.	Melba Girouard, Ecole Richard, Somerset	
53.	Alberte Blanchard, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	
54.	Eugénie Boittiaux, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	
55.	Fernande Lafrance, Couvent de St-Pierre-Jolys	
56.	Anysie Labossière, Ecole Richard, Somerset	
57.	Roméo Leduc, Ecole Richard, Somerset	
58.	Roger Cadoreth, Ecole Richard, Somerset	
59.	Adélard Houle, Couvent de St-Lazare	
60.	Hubert Lafortune, Couvent de La Broquerie	
61.	Antonin Labossière, Couvent de St-Léon	
62.	Robert Décorby, Couvent de St-Lazare	
63.	Marcel Delaquis, Couvent de N.-D. de Lourdes	
64.	Léon Gagné, Couvent de St-Pierre-Jolys	
65.	Robert Selby, Couvent de St-Lazare	

Rédaction. — Cécile Vandel, Couvent de St-Claude 96%
Volume donné par le Gouvernement de la République Française.

GRADE IX (Classe A)
Prix de la Société des Canadiennes françaises

†1.	Agnès Dufault, Académie St-Joseph	93%
*2.	Lina Gaudette, Académie St-Joseph	92
3.	Alice Pelletier, Académie St-Joseph	91
4.	Françoise Trudeau, Académie St-Joseph	91
5.	Stella Parent, Académie St-Joseph	88
6.	Jeanne Thomas, Académie St-Joseph	88
*7.	Thérèse Désautels, Couvent de Ste-Anne	88
*8.	Rosalie Guillou, Couvent de St-Adolphe	88
9.	Rita Toupin, Académie St-Joseph	87
10.	Jeanne Simon, Académie St-Joseph	87
11.	Marguerite Prud'homme, Académie St-Joseph	86
12.	Lucienne Beauchamp, Académie St-Joseph	85
13.	Marguerite Masson, Académie St-Joseph	84
14.	Rita Bouvier, Académie St-Joseph	84
15.	Yvette Bourbonnière, Académie St-Joseph	80
16.	Fabiola Desrosiers, Académie St-Joseph	80
17.	Irène Léonard, Académie St-Joseph	79
18.	Irène Toupin, Académie St-Joseph	78
19.	Jeanne Tétreault, Couvent de Ste-Anne	78
20.	Jeannine Fontaine, Académie St-Joseph	77
21.	Yvette Audet, Académie St-Joseph	77
22.	Marguerite Goebel, Académie St-Joseph	76
23.	Thérèse Thibault, Académie St-Joseph	76
24.	Denise Turenne, Académie St-Joseph	75
*25.	Jeanne d'Arc de Moissac, Couvent de St-Norbert	75
26.	Marie-Ange Phaneuf, Académie St-Joseph	74
27.	Cécile Dussault, Académie St-Joseph	74
28.	Annette Boisselle, Académie St-Joseph	73
29.	Françoise Blain, Couvent de St-Adolphe	72
30.	Alice Bochard, Académie St-Joseph	71
31.	Hélène Dauphinais Académie St-Joseph	70
32.	Rose Patenaude, Académie St-Joseph	70
33.	Marguerite Blais, Académie St-Joseph	69
34.	Thérèse Moreau, Couvent de St-Norbert	68
35.	Gérard Bernier, Couvent de Ste-Anne	67
36.	Alice Jodoin, Académie St-Joseph	67
37.	Yvette L'Abbé, Académie St-Joseph	67
38.	Louise Adam, Académie St-Joseph	67
39.	Renée Lemire, Couvent de St-Norbert	66
40.	Calista Champagne, Couvent de Ste-Anne	66
41.	Célima Laplante, Académie St-Joseph	65
42.	Jeanne Guilbault, Académie St-Joseph	64
43.	Florida Rémillard, Académie St-Joseph	64
44.	Emilia Lacroix, Académie St-Joseph	64
45.	Anita Proulx, Académie St-Joseph	63
46.	Irène St-Germain, Couvent de St-Norbert	61
47.	Liguori Gauthier, Couvent de Ste-Anne	60
48.	Aurore Landry, Couvent de St-Norbert	59
49.	Antoinette Bléry, Académie St-Joseph	57
50.	Noémie Gladu, Académie St-Joseph	54
51.	Aurèle Blanchette, Couvent de Ste-Anne	51
52.	Léandra Ritagliatti, Académie St-Joseph	50
53.	Antoinette Boivin, Couvent de St-Norbert	
54.	Yvonne Dussablon, Couvent de Ste-Anne	

Rédaction. — Lina Gaudette, Académie St-Joseph 90%
(Volume donné par le Gouvernement de la République Française)

GRADE IX (Classe B)
Prix du Conseil Provincial des Chevaliers de Colomb

†1.	Agnès Vermette, Couvent de St-Jean-Baptiste	94%
*2.	Laurianna Labossière, Couvent de St-Léon	91
*3.	Irène Beaudoin, Couvent de Ste-Agathe	84
*4.	Lucien Frédette, Couvent de St-Jean-Baptiste	82
5.	Clémence Lesage, Couvent de St-Léon	82
6.	Laurette Alarie, Couvent de Ste-Agathe	81
*7.	Blanche Marcoux, Couvent de Lorette	80
*8.	Marie-Rose Allec, Couvent de St-Claude	80
9.	Joséphine Dufresne, Couvent de Lorette	78
*10.	Mathilde Miron, Couvent de Laurier	78
*11.	Edmond Bissonnette, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	78
*12.	Céline Labaie, Couvent d'Elie	78
*13.	Yvonne Rocan, Couvent de La Broquerie	76
14.	Antoinette Dupuis, Couvent de St-Jean-Baptiste	76
*15.	Annette Dureault, Couvent de Fannystelle	76
16.	Madeleine Carel, Couvent de St-Claude	76
17.	Gertrude Tétrault, Couvent de La Broquerie	76
18.	Fabiola Lafrenière, Ecole Richard, Somerset	74
19.	Paul Perron, Couvent de St-Joseph	74
20.	Jeanne Lemoine, Couvent de Ste-Agathe	73
21.	Benoit Delisle, Collège de St-Norbert	73
22.	Agathe Cormier, Couvent de La Salle	72
23.	Ernest Parent, Couvent de St-Joseph	72
24.	Andréa Assailly, Couvent de Laurier	72
25.	Alfred Godard, Couvent de St-Jean-Baptiste	72
26.	Paul Ayotte, Couvent de St-Jean-Baptiste	71
27.	Yvette Houlé, Couvent de Letellier	70
28.	Bertha Trottier, Couvent d'Elie	70
29.	Jeanne Boucher, Couvent de St-Laurent	68
30.	Marie-Jeanne Roche, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	68
31.	Simonne Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste	68
32.	Marie Cormier, Couvent de La Salle	68
33.	Rose Gamache, Couvent de Laurier	68
34.	Oliva Lavallée, Couvent de St-Jean-Baptiste	67
35.	Marthe Dionne, Couvent de Letellier	66
36.	Berthe Comte, Couvent de N.-D. de Lourdes	66
37.	Simone Delveaux, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	66
38.	Louis Hamelin, Collège de St-Norbert	66
39.	Henriette Bédard, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	64
40.	Marie-Ange Perreault, Couvent d'Aubigny	62
41.	Roland Champagne, Collège de St-Norbert	62
42.	Georges Pachet, Couvent de St-Claude	61
43.	Dorothée Bernardin, Couvent d'Elie	60
44.	Jeanne Muller, Couvent de N.-D. de Lourdes	60
45.	Albert Assailly, Couvent de Laurier	60
46.	Paul Gauthier, Couvent de Lorette	60
47.	Béatrice Arnal, Couvent de Fannystelle	60
48.	Alice Syrenne, Couvent de Fannystelle	60
49.	Gaston Lamoureux, Collège de St-Norbert	60
50.	Cécile Valcourt, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	58
51.	Virginie Nick, Couvent de Mariapolis	57
52.	Lucille Tétreault, Couvent de La Broquerie	56
53.	Irène Fauchère, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	55
54.	Sydney Empson, Couvent de Letellier	55
55.	Thérèse Villebrun, Couvent de Lorette	54
56.	Flore Alice Lausé, Couvent de St-Jean-Baptiste	54
57.	Violette McBeth, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	53
58.	Philippe Lord, Collège de St-Norbert	53
59.	Jeanne Champagne, Ecole Richard, Somerset	53
60.	Juliette Tremblay, Ecole Richard, Somerset	53
61.	Annette Mousseau, Couvent d'Aubigny	51
62.	Agathe Lévesque, Couvent d'Aubigny	
63.	Claude Lacroix, Couvent de St-Claude	
64.	Georges Harrison, Couvent de Letellier	
65.	Adrienne Ritchot, Couvent de St-Pierre-Jolys	
66.	Marcel Bélair, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	
67.	Ernestine Saurette, Couvent d'Aubigny	
68.	Patrick McCarthy, Couvent de La Broquerie	
69.	Jean Mercier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	
70.	Lucien Côté, Couvent de Fannystelle	
71.	Flore Graveline, Couvent de Letellier	
72.	Marie Fauchère, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	
73.	Lucile Lavoie, Couvent de Mariapolis	
74.	Emile Leduc, Ecole Richard, Somerset	
75.	Thérèse Lafortune, Couvent de La Broquerie	
76.	Blanche Saurette, Couvent d'Aubigny	
77.	Delphis Girouard, Ecole Richard, Somerset	

Rédaction. — Laurianna Labossière, Couvent de St-Léon 90%
(Volume donné par le Gouvernement de la République Française)

GRADE VIII (Classe A) — Médaille Delâge

†1.	Albertine Guigné, Académie St-Joseph	94%
*2.	Noëlla Raymond, Académie St-Joseph	93
3.	Maurice Arpin, Académie Provencher	92
4.	Rita Muller, Académie St-Joseph	92
5.	Thérèse Jodoin, Académie St-Joseph	91
6.	Maurice Van Buckenhout, Académie Provencher	91
7.	Jacqueline Audet, Académie St-Joseph	90
8.	Hélène Chaput, Académie St-Joseph	89
9.	Eliane Pelletier, Académie St-Joseph	89
10.	Marcel Pelletier, Académie Provencher	89
11.	Irène Poitras, Académie St-Joseph	88
12.	Antoinette Corbeil, Académie St-Joseph	88
13.	Marguerite Fitzgerald, Académie St-Joseph	88
14.	Marcella Suarez, Académie St-Joseph	88
15.	Yvette Couture, Académie St-Joseph	87
16.	Camille Phaneuf, Académie Provencher	87
17.	Héliodore Teillet, Académie Provencher	87
18.	Roland Orieux, Académie Provencher	87
*19.	Léontine Désautels, Couvent de Ste-Anne	87
20.	Georges Pelletier, Académie Provencher	86
21.	Thérèse Gauthier, Académie St-Joseph	86
22.	Denise Fourneaux, Académie St-Joseph	86
23.	M. Antoinette Gagnon, Académie St-Joseph	86
24.	Denise Leclerc, Académie St-Joseph	86
25.	Lucille Léger, Académie St-Joseph	86
26.	Alice Plante, Académie St-Joseph	85
27.	Marianne Ritchot, Académie St-Joseph	85
28.	Thérèse Blais, Académie St-Joseph	85
29.	Lucien Arpin, Académie Provencher	85
30.	Edouard Gobeil, Académie Provencher	85
31.	Rita Sabourin, Académie St-Joseph	85
32.	Yvette Gaudreau, Académie St-Joseph	84
33.	Aline Baril, Académie St-Joseph	84
34.	France Pichette, Académie Provencher	84
35.	Jean Pelletier, Académie Provencher	84
*36.	Antoinette Gousseau, Couvent de St-Norbert	84
37.	Hubert Duyvejonck, Académie Provencher	83
38.	Joseph Ethier, Académie Provencher	83
39.	Gabrielle Corbeil, Académie St-Joseph	83
40.	Hélène Duyvejonck, Académie St-Joseph	83
41.	Evéline Bouchard, Académie St-Joseph	83
*42.	Juliette Blain, Couvent de St-Adolphe	82
43.	Marie Savoie, Académie St-Joseph	81
44.	Laura Ouellette, Académie St-Joseph	81
45.	Gérard André, Académie Provencher	80
46.	Robert St-Godard, Académie Provencher	79
47.	Charles Ed. McKay, Académie Provencher	79
48.	Jeanne Bédard, Académie St-Joseph	79
49.	Cécile Le Nabat, Académie St-Joseph	79
50.	Victorine Alléxia, Académie St-Joseph	79
51.	Berthe Fontaine, Académie St-Joseph	79
52.	Dorothée Angers, Académie St-Joseph	79
53.	Blanche Asselin, Académie St-Joseph	78
54.	Jeanne Restiaux, Académie St-Joseph	78
55.	Marguerite Brunet, Académie St-Joseph	78
56.	Louise Janssens, Académie St-Joseph	77
57.	Irène De Cruyenaere, Académie St-Joseph	77
58.	Florence Langevin, Académie St-Joseph	77
59.	Armand St-Pierre, Académie Provencher	77
60.	Paul Normandeau, Académie Provencher	77
61.	Charles Lacerte, Académie Provencher	77
62.	Thérèse Couture, Académie St-Joseph	76
63.	Urbain Rozière, Académie Provencher	76
64.	Jeanne Merievede, Académie St-Joseph	76
65.	Yvonne Davis, Académie St-Joseph	76
66.	Anne-Marie Dumesnil, Couvent de Ste-Anne	76
67.	Françoise Harris, Couvent de St-Norbert	76
68.	Irène Dumont, Académie St-Joseph	74
69.	Albert Rondeau, Académie Provencher	74
70.	Marie Baudru, Académie St-Joseph	73
71.	Myrtle Benoit, Couvent de Ste-Anne	73
72.	Yolande Millier, Couvent de St-Norbert	73
73.	Léo Paul Delorme, Couvent de St-Adolphe	73
74.	Rachelle Genest, Académie St-Joseph	73
75.	Ed. Lacroix, Académie Provencher	72
76.	Roland Gaudreau, Académie Provencher	72
77.	Germain Lagacé, Couvent de Ste-Anne	72
78.	Albert Delorme, Couvent de St-Adolphe	72
79.	Lawrence Kreitz, Académie Provencher	72
80.	Armande Tougas, Couvent de Ste-Anne	71
81.	Berthe Brunet, Académie St-Joseph	71
82.	Philomène Crétain, Académie St-Joseph	71
83.	Lydia Cadoreth, Académie St-Joseph	70
84.	Gérard Morin, Académie Provencher	70
85.	Lucien Chénier, Académie Provencher	69
86.	Suzanne Gauthier, Académie St-Joseph	69
87.	Jeanne Maire, Académie St-Joseph	68
88.	Raymond Joberty, Académie Provencher	68
89.	Auguste Thorimbert, Académie Provencher	68
90.	Adrien Leclerc, Couvent de St-Adolphe	67
91.	Madeleine Tremblay, Académie St-Joseph	67
92.	Annette Pelland, Académie St-Joseph	67
93.	Françoise Tremblay, Académie St-Joseph	67
94.	Juliette Martel, Académie St-Joseph	66
95.	Edouard Leclerc, Académie Provencher	66
96.	Arthur Gauvreau, Académie Provencher	65
97.	Yolanda Pandolfi, Académie St-Joseph	65
98.	Doris Beaudry, Académie St-Joseph	64
99.	Louis Descoteaux, Académie Provencher	64
100.	James Rémillard, Académie Provencher	63
101.	Albert Martel, Académie Provencher	62
102.	Anna Gatin, Académie St-Joseph	62
103.	Lucille Gingras, Académie St-Joseph	61
104.	Jeannette Morin, Académie St-Joseph	61
105.	Yvonne Asselin, Académie St-Joseph	61
106.	Jules Lemay, Académie Provencher	60
107.	Armand Lemay, Académie Provencher	60
108.	Irène Huybrecht, Académie St-Joseph	59
109.	Robert Trudeau, Académie Provencher	55
110.	René Doiron, Académie Provencher	56
111.	Cyrille Barnabé, Académie Provencher	54
112.	Edouard Gauthier, Académie Provencher	
113.	René Bérubé, Académie Provencher	
114.	Annette Lalonde, Couvent de St-Norbert	
115.	Eugène Morin, Académie Provencher	
116.	Henri Rheault, Académie Provencher	
117.	Yvonne Feriand, Couvent de St-Norbert	(hors concours)

Rédaction. — Maurice Arpin, Académie Provencher 85%
Prix: $5.00, don de la Société des Canadiennes françaises

GRADE VIII (Classe B) — Médaille Delâge

†1.	Thérèse Préfontaine, Couvent de St-Pierre	95%
*2.	John Rzonca, Couvent de Ste-Agathe	92
*3.	Priscilla Bertrand, Couvent de Ste-Agathe	89
*4.	Lucile Bourgouin, Couvent de Transcona	88
*5.	Lucienne Grégoire, Couvent de Lorette	88
*6.	Léona Désaulniers, Couvent de St-Pierre	88
7.	Irène Lapointe, Couvent de St-Pierre	87
*8.	Simone Piamondon, Couvent de St-Jean-Baptiste	87
9.	Berthe Lavallée, Couvent de St-Jean-Baptiste	86
10.	Philomène Coulombe, Couvent de Transcona	85
11.	Germaine Alarie, Couvent de Ste-Agathe	85
*12.	Jeannine Beaupré, Couvent de St-Charles	85
13.	Adèle Brémaud, Couvent de St-Charles	84
*14.	Emilie Châtel, Couvent de St-Claude	84
*15.	Jeanne Beauclair, Couvent d'Elie	84
*16.	Marcel Gorman, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	83
*17.	Marie Blanchard, Couvent de Laurier	83
*18.	Irène Rocan, Couvent de La Broquerie	83
19.	Solange Van Humbeck, Couvent de Laurier	83
20.	Jeanne d'Arc Joyal, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	82
21.	Yvonne Gauthier, Couvent de Lorette	82
*22.	Marie-Blanche Gaboriau, Couv. de N.-D. de Lourdes	82
*23.	Geneviève Gamache, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	81
*24.	Germaine Boucher, Couvent de Fannystelle	81
*25.	Rolande Dionne, Couvent de St-Joseph	80
26.	Anne-Aimée Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste	80
27.	Maria Lauria, Couvent de Lorette	79
28.	Yvette Gauthier, Couvent de Lorette	79
29.	Marie-Louise Dupasquier, Couvent de St-Claude	78
30.	Henriette Pelletier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	78
31.	Joseph Desroches, Couvent de Laurier	78
32.	Adélina Gagné, Couvent de St-Pierre	78
33.	Angélique Racine, Couvent de St-Pierre	78
34.	Rose Joubert, Couvent de St-Pierre	78
35.	Angèle Gauthier, Couvent de Lorette	77
*36.	Bruno Cormier, Collège de St-Norbert	77
*37.	Aurore Saurette, Couvent de Letellier	77
38.	Rolande Cadieux, Couvent de Letellier	76
39.	Paul Martin, Couvent de Transcona	76
40.	Rita Moquin, Couvent de St-Joseph	76
41.	Louise Marion, Couvent de St-Jean-Baptiste	76
*42.	Mattie Selby, Couvent de St-Lazare	75
43.	Simone Coulombe, Couvent de Fannystelle	75
44.	Yvette Carroll, Couvent de St-Jean-Baptiste	75
45.	André Rajotte, Collège de St-Jean-Baptiste	75
*46.	Gertrude Roy, Couvent d'Aubigny	75
47.	Charlotte Préfontaine, Couvent de St-Charles	75
48.	Aurélienne Chartier, Couvent de St-Lazare	75
49.	Louise Therrien, Couvent de Lorette	75
50.	Lorraine Latourelle, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	75
51.	Marie-Ange Robert, Couvent d'Aubigny	74
52.	Roland Châles, Couvent de Transcona	74
53.	Alice Chabbert, Couvent de N.-D. de Lourdes	74
54.	Ovide Lambert, Collège de St-Pierre	74
55.	Alice Dupont, Couvent de St-Lazare	73
56.	Gilbert Déliets, Couvent d'Elie	73
57.	Benoit Cormier, Couvent de La Salle	73
58.	Armande Rajotte, Couvent de St-Jean-Baptiste	73
59.	Léontine Moutsion, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	72
60.	Marcel Côté, Collège de St-Pierre	72
61.	Lucien Curé, Collège de St-Pierre	72
62.	Jeanne Labossière, Couvent de St-Léon	72
63.	Raymond Rajotte, Collège de St-Jean-Baptiste	72
64.	Ermel Carroll, Couvent de St-Jean-Baptiste	71
65.	Lucille St-Jacques, Couvent d'Aubigny	71
66.	Marthe Parent, Couvent de St-Joseph	71
67.	Colombe Trépanier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	71
68.	Albert Vielfaure, Couvent de La Broquerie	70
69.	Gisèle Labossière, Couvent de Fannystelle	69
70.	Gertrude Régis, Couvent de Fannystelle	69
71.	Félix Cloutier, Collège de St-Norbert	69
72.	Denis Moquin, Couvent de St-Joseph	68
73.	Thérèse Therrien, Couvent de Lorette	68
74.	Anna Lacroix, Couvent de St-Claude	68
75.	Bérénice Lamontagne, Couvent d'Elie	67
76.	Gérard Rousseau, Collège de St-Norbert	67
77.	Léon Marion, Couvent de St-Joseph	66
78.	Lorraine Despins, Couvent d'Elie	66
79.	Anna Théroux, Couvent de N.-D. de Lourdes	66
80.	Solange Charrière, Couvent de N.-D. de Lourdes	66
81.	David Ayotte, Couvent de Letellier	66
82.	Yvonne Bessette, Couvent de Letellier	66
83.	Maurice Bissonnette, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	65
84.	Arthur Désautels, Collège de St-Jean-Baptiste	65
85.	Théodore Roy, Collège de St-Jean-Baptiste	65
86.	Laura De Cock, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	65
87.	Victor Mercier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	65
88.	Rodolphe Trépanier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	65
89.	Denise Forest, Couvent de St-Malo	65
90.	Albert Rhéaume, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	64
91.	Annie Bourrier, Couvent de St-Lupicin	63
92.	Arthur Paradis, Collège de St-Pierre	63
93.	Léon Précourt, Couvent de St-François-Xavier	62
94.	Marcelle Piché, Couvent de Fannystelle	62
95.	Robert Arbez, Couvent de St-Claude	62
96.	Fernande Paquin, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	61
97.	Marcelle Meyer, Couvent de N.-D. de Lourdes	61
98.	Antonio Fontaine, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg	61
99.	Paul-Emile Savard, Couvent de La Broquerie	60
100.	André Duhard, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	59
101.	Léon J. Fouillard, Couvent de St-Lazare	58
102.	Germaine Racine, Couvent de St-Pierre	57
103.	Cécile Rondeau, Couvent de St-Léon	57
104.	Clémence Cadoreth, Ecole Richard, Somerset	56
105.	Denise Bessette, Ecole Richard, Somerset	54
106.	Edith Lussier, Couvent de St-Léon	53
107.	Georges Boisjoli, Couvent de La Broquerie	53
108.	Maurice Dufort, Collège de St-Norbert	53
109.	Roméo Berthelette, Couvent d'Aubigny	51
110.	Louise Avanthy, Couvent de N.-D. de Lourdes	50
111.	Marcel Rajotte, Collège de St-Pierre	50
112.	Zita Vielfaure, Ecole Richard, Somerset	
113.	Régina Bonderligue, Ecole Richard, Somerset	
114.	Edgar Decosse, Ecole Richard, Somerset	
115.	Lucille Rondeau, Ecole Richard, Somerset	
116.	Emile Côté, Couvent de Fannystelle	
117.	Joseph Wery, Ecole Richard, Somerset	

Rédaction. — Thérèse Préfontaine, Couv. de St-Pierre-Jolys 80%
Prix: $5.00, don de la Société des Canadiennes françaises

GRADE VIII (Classe C) — Médaille Delâge

†1.	Joséphine Grégoire, Ecole St-Cuthbert, Lorette	88%
*2.	Jeanne Nicolas, Ecole St-Pierre Nord, Otterburne	87
*3.	Liliane Vermette, Ecole St-Jean-Baptiste Nord	85
*4.	Florence Landry, Ecole St-Cuthbert, Lorette	84
*5.	Lorette Robert, Ecole Bourret, Aubigny	83
*6.	Blanche Poiron, Ecole Grenier, St-Labre	82
*7.	Blanche Légaré, Ecole St-Félix, Dunrea	80
8.	Alice Dupuis, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest	79
9.	Ernest Carrière, Ecole St-Pierre Nord, Otterburne	78
*10.	Mimie Gautron, Ecole Dandurand, Haywood	76
11.	Roland Gautron, Ecole Dandurand, Haywood	75
*12.	Marie-Thérèse André, Couvent de Bruxelles	75
13.	Eva Chrisp, Ecole Dandurand, Haywood	75
14.	Julie Chanel, Couvent de Bruxelles	73
15.	Alice Ruest, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre	73
16.	Jeanne Landry, Ecole Lorette Est	72
17.	Albert Rivard, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth	71
18.	Jules Légaré, Ecole St-Félix, Dunrea	68
19.	Lucie Saindon, Ecole St-Julien, Thibautville	65
20.	Justine Dedieu, Ecole Dandurand, Haywood	64
21.	Louis Syrenne, Ecole Syrenne, Fannystelle	63
22.	Thérèse Guichon, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch.	62
23.	Paul Hébert, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys	62
24.	Florence Clément, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste	61
25.	Yvonne Laramée, Ecole Baie St-Paul, St-Eustache	61
26.	Yvette Bourque, Ecole Syrenne, Fannystelle	60
27.	Albert Dheilly, Ecole Dandurand, Haywood	58
28.	Antoinette Richard, Ecole Lorraine, Thibautville	56
29.	John Reitmeier, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes	56
30.	Lina Barnabé, Ecole St-Pie, Letellier	55
31.	Daniel Bohémier, Ecole St-Julien, Thibautville	51
32.	Ernest Tétreault, Ecole St-Joseph, La Broquerie	
33.	Marguerite Ricard, Ecole Montcalm, N.-D. de Ldes	
34.	Robert Fouasse, Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes	
35.	Cécile Sabourin, Ecole St-Jean-Baptiste Nord	
36.	Claire Syrenne, Ecole Syrenne, Fannystelle	
37.	Wilbert Moreau, Ecole Dandurand, Haywood	
38.	Benoit Syrenne, Ecole Syrenne, Fannystelle	
39.	Lilliane Moreau, Ecole St-Louis, N.-D. de Lourdes	

Rédaction. — Liliane Vermette, Ecole St-Jean-Baptiste N. 75%
Prix: $5.00, don de la Société des Canadiennes françaises

GRADE VII (Classe A)
Prix de l'Association des Instituteurs de Langue Française

†1.	Marie-Thérèse Blanc, Académie St-Joseph	94%
*2.	Rita O'Connor, Académie St-Joseph	93
3.	Verna Bourbonnière, Académie St-Joseph	92
*4.	Rita Roy, Couvent de St-Norbert	91
*5.	Edouard Desrosiers, Couvent de Ste-Anne	91
6.	Gonzague Magnan, Couvent de Ste-Anne	90
7.	Yvette Mousseau, Académie St-Joseph	90
8.	Aurore Champagne, Académie St-Joseph	90
9.	Catherine Calvo, Académie St-Joseph	89
10.	Lucille Maurice, Couvent de Ste-Anne	89
11.	Lina Patenaude, Couvent de St-Norbert	88
12.	Jeanne Saindon, Académie St-Joseph	88
13.	Carmelle Lanthier, Académie St-Joseph	86
14.	Louis Masson, Académie Provencher	86
15.	Léo Bouchard, Académie Provencher	85
16.	Madeleine Le Nabat, Académie St-Joseph	85
17.	Cécile Descôteaux, Académie St-Joseph	84
18.	Evéline Matte, Académie St-Joseph	84
19.	Marcelle Ferland, Académie St-Joseph	84
20.	Antonia Girouard, Couvent de St-Norbert	84
21.	Florida Tremblay, Couvent de Ste-Anne	84
22.	Ninette Laferrière, Académie St-Joseph	83
23.	Adèle Molloy, Académie St-Joseph	83
24.	Joseph Lavoie, Académie Provencher	83
25.	Dora Oulmet, Couvent de St-Norbert	83
26.	Marie Fossin, Couvent de St-Norbert	82
27.	Agnès Tétrault, Couvent de Ste-Anne	82
28.	Vitaline Gauthier, Couvent de Ste-Anne	82
29.	Antonia Mousseau, Académie St-Joseph	82
30.	Annette Paul, Académie St-Joseph	82
31.	Louis Emile Désautels, Académie Provencher	82
32.	Félix Menu, Académie Provencher	82
33.	René Cadoreth, Académie Provencher	81
34.	Lucille Laurendeau, Académie St-Joseph	81
35.	Yolande Kenny, Couvent de St-Norbert	81
36.	Irène Champagne, Couvent de St-Norbert	80
37.	Cécile Tétrault, Couvent de Ste-Anne	80
38.	Irène Barnabé, Académie St-Joseph	80
39.	Gérard Courteau, Académie Provencher	79
40.	Roland Peréa, Académie Provencher	79
41.	Raymond Lévêque, Académie Provencher	79
42.	Léon Gobeil, Académie Provencher	78
43.	Richard Sicotte, Académie Provencher	77
44.	Thérèse Guénette, Académie St-Joseph	77
45.	Léona Gagnon, Académie St-Joseph	77
46.	Denise Marion, Académie St-Joseph	77
47.	Mona Thibault, Académie St-Joseph	77
48.	Marie Deirande, Couvent de St-Norbert	77
49.	Irène Rondeau, Académie St-Joseph	76
50.	Lucien Turenne, Académie Provencher	75
51.	Alfred Ferrier, Académie Provencher	75
52.	Philippe Péloquin, Académie Provencher	74
53.	Lucille Phaneuf, Académie St-Joseph	74
54.	Marguerite Cossette, Académie St-Joseph	74
55.	Madeleine Béghin, Académie St-Joseph	74
56.	Marie-Ange Grandmont, Académie St-Joseph	74
57.	Jeanne Fiola, Couvent de Ste-Anne	74
58.	Anne-M. Champagne, Couvent de Ste-Anne	74
59.	Edwin Gallant, Académie Provencher	73
60.	Aline Voyer, Académie St-Joseph	73
61.	Evélina Johnson, Académie St-Joseph	72
62.	Marie-Marthe Delorme, Couvent de St-Adolphe	72
63.	Thérèse Guay, Couvent de St-Norbert	71
64.	Marguerite Marcoux, Académie St-Joseph	71
65.	Yvonne Fontaine, Académie St-Joseph	71

(Suite à la page 10)



Résultats du Concours de français, 1936

(Suite de la page 9)

66. Gérard Lavallée, Académie Provencher 71
67. Léo Pelland, Académie Provencher 70
68. Juliette Fontaine, Académie St-Joseph 70
69. Simonne Dumault, Académie St-Joseph 70
70. Agnès Tétreault, Académie St-Joseph 69
71. Anna Maire, Académie St-Joseph 68
72. Gérard Grandmont, Académie Provencher 68
73. Albert Rodrigue, Académie Provencher 66
74. Romain Lanthier, Académie Provencher 66
75. Bernadette Leclair, Couvent de St-Norbert 66
76. Marie-Paule Lavack, Couvent de Ste-Anne 66
77. Marie-A. Turenne, Académie St-Joseph 66
78. Henri Rouillard, Académie Provencher 66
79. Armand Genest, Académie Provencher 66
80. Jean Prince, Académie Provencher 64
81. Patrice Bruce, Académie Provencher 63
82. Jean-Paul Legany, Académie Provencher 63
83. Dora Ducharme, Académie St-Joseph 63
84. Marguerite Beaudet, Académie St-Joseph 62
85. Marie-Claire Fontaine, Académie Provencher 62
86. Yvette Voyer, Académie St-Joseph 61
87. Armand Dufault, Académie Provencher 60
88. Hugues Blanchette, Académie Provencher 59
89. Napoléon Chéalier, Académie Provencher 59
90. Palmyre Dufort, Couvent de St-Norbert 59
91. Lucille Primeau, Académie St-Joseph 58
92. Aimé Boisselle, Académie Provencher 58
93. Gérard Ste-Marie, Académie Provencher 57
94. Arthur Corbell, Académie Provencher 56
95. Lucille Bouffard, Académie St-Joseph 54
96. Jeanne Boivin, Académie St-Joseph 52
97. Marie-Anne Laflamme, Académie St-Joseph 52
98. Annette Jolivet, Académie St-Joseph
99. Paul McKay, Académie Provencher
100. Louise Lalonde, Académie St-Joseph
101. Laurent Sigouin, Académie Provencher
102. Florence [illegible]
103. Marcel Génny, Académie Provencher
104. Joseph Perron, Académie Provencher
105. Noël Roux, Académie Provencher

Rédaction. — Louis Masson, Académie Provencher 80%
Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal

GRADE VII (Classe B)
Prix de l'Association des Instituteurs de Langue Française

†1. Isabelle Rhéaume, Couvent de Ste-Agathe 99%
*2. Léa Joyal, Couvent de Ste-Agathe 98
*3. Ghislaine de Moissac, Couvent de St-Claude 96
4. Yvonne Dorge, Couvent de Ste-Agathe 95
5. Irène Rosset, Couvent de St-Claude 94
*6. Léona Désorcy, Couvent de Lorette 94
*7. Marcelle Dionne, Couvent de Letellier 94
*8. Fernande Turenne, Couvent de St-Pierre 93
*9. Lucille Gendron, Couvent de Lorette 93
10. Pauline Désaulniers, Couvent de St-Pierre 91
11. M.-Thérèse de Moissac, Couvent de St-Claude 91
12. Francine Allec, Couvent de St-Claude 91
*13. Gérard Lavoie, Couvent de Dunrea 89
14. Albertine Péloquin, Couvent de Ste-Agathe 89
*15. Maria Carignan, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 88
16. Yolande Lavergne, Couvent de St-Pierre 88
*17. Alice Beaudry, Couvent de Ste-Eustache 87
18. Léo Durand, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 87
*19. Juliette Grégoire, Couvent de St-Jean-Baptiste 86
*20. Madeleine Delaquis, Couvent de N.-D. de Lourdes 86
21. Hélène Sabourin, Couvent de St-Jean-Baptiste 86
22. Marie-Jeanne Fontaine, Couvent de Ste-Agathe 86
*23. Odile St-Pierre, Couvent de St-Georges 84
24. Gilles Perras, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 84
*25. Armande Cormier, Couvent de La Salle 84
26. Gabrielle Joubert, Couvent de St-Pierre 84
27. Roland Roy, Collège de St-Jean-Baptiste 84
*28. Florent Verreault, Couvent de St-Norbert 83
29. Thérèse Bourbonnière, Couvent de Ste-Agathe 83
30. Yvonne Boulet, Couvent de Dunrea 83
31. Germaine Muller, Couvent de N.-D. de Lourdes 83
*32. Paul Bernardin, Couvent d'Elie 83
*33. Dolores Lussier, Couvent de Mariapolis 82
34. Liza Bruneau, Couvent de St-Georges 82
35. Clara Benoit, Couvent de St-Eustache 82
* Jeanne d'Arc Perron, Couvent de St-Joseph 82
*36. Marguerite Genest, Couvent de St-Pierre 82
37. Yvette Nault, Couvent de St-Pierre 82
38. Rita Fradin, Couvent de N.-D. de Lourdes 82
39. Thérèse Le Moullec, Couvent de N.-D. de Lourdes 82
40. Imelda Dupuis, Couvent de St-Jean-Baptiste 82
41. Juliette Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste 82
42. Agnès Lambert, Couvent de St-Pierre 81
43. Thérèse Guertin, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 81
44. Marie-Isabelle de Moissac, Couvent de St-Claude 81
45. Mathilde Hey, Couvent de St-Claude 80
46. Marie-Josèphe Pilon, Couvent de Ste-Agathe 80
47. Cécile Gaborieau, Couvent de N.-D. de Lourdes 80
48. Clara Moquin, Couvent de St-Joseph 79
49. Denis Delisle, Collège de St-Norbert 78
50. Fernande Trudeau, Couvent de Lorette 78
51. Rose Sketnicki, Couvent de Lorette 78
52. Simonne Lavoie, Couvent de Mariapolis 78
53. Odile Ragot, Couvent de N.-D. de Lourdes 78
54. Alice Beaudoin, Couvent de St-Jean-Bapptiste 78
*55. Edouard Lafortune, Couvent de La Broquerie 77
56. Lucille Préfontaine, Couvent de St-Pierre 77
57. Alexandre Dionne, Couvent de Dunrea 77
58. Lorraine Lapointe, Couvent de La Salle 76
59. Marguerite Dionne, Couvent de Letellier 76
60. Thérèse Lapointe, Couvent de St-Pierre 76
61. Marguerite Lemoine, Couvent de Ste-Agathe 76
*62. Lois Ziegler, Couvent de Transcona 76
63. Emile Landry, Collège de St-Norbert 76
64. Lorenzo Paquin, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 75
*65. Marthe Labossière, Couvent de St-Léon 75
66. Aline Sicotte, Couvent de St-Pierre 75
67. Alphonse Deschênes, Couvent de La Broquerie 74
68. Joseph Ennis, Couvent de Letellier 74
69. Jeanne Simard, Couvent de La Salle 74
70. Imelda Boisvert, Couvent de Laurier 74
71. Alice Préfontaine, Couvent de St-François-Xavier 74
72. Angèle Vandel, Couvent de St-Claude 74
73. Pauline Pilon, Couvent de Ste-Agathe 74
74. Elisabeth Boulet, Couvent de Dunrea 74
75. Louis Fontaine, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 73
76. Marcel Granger, Couvent de Letellier 73
77. Clémentine Delaquis, Couvent de N.-D. de Lourdes 73
78. Clothilde Ritchot, Couvent de St-Pierre 72
79. Yolande Beaupré, Couvent de St-Charles 72
80. Laurette Villebrun, Ecole Lafortune, Woodridge 72
81. Florence Théroux, Couvent de N.-D. de Lourdes 72
82. Léon Fontaine, Couvent de Ste-Agathe 71
83. Aimé Collios, Couvent de St-Laurent 70
84. Dahlias Hébert, Couvent de Laurier 70
85. Marie-Paule Trudel, Couvent de St-Malo 70
86. Liliane St-Jacques, Couvent d'Aubigny 70
87. Antoine Hébert, Couvent d'Aubigny 70
88. Robert Bédard, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 70
89. Eugène Perras, Couvent de St-François-Xavier 68
90. Rosalie Kerbrat, Couvent de St-Laurent 68
91. Jean Allard, Couvent de Mariapolis 68
92. Irène Fortier, Couvent de Dunrea 68
93. Léo Beaupré, Couvent de La Broquerie 67
94. Yvette Hébert, Couvent d'Elie 67
95. Thérèse Gariépy, Couvent de St-Jean-Baptiste 67
96. Thérèse Lagacé, Couvent de La Salle 66
97. Claudia Rosset, Couvent de St-Claude 66
98. Louiselle Aquin, Couvent d'Elie 66
99. Thérèse Gaboriaud, Couvent de N.-D. de Lourdes 66
100. Marie-Claire Lagacé, Couvent de Ste-Agathe 66
101. Florence Ritchot, Couvent de Laurier 66
102. Céline Démautels, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 65
103. René Rajotte, Collège de St-Jean-Baptiste 65
104. Germaine Grégoire, Couvent de St-Jean-Baptiste 65
105. Joseph Roch, Couvent de N.-D. de Lourdes 65
106. Julia Clément, Couvent de N.-D. de Lourdes 65
107. Gertrude Desroches, Couvent de Laurier 64
108. Albert Dupasquier, Couvent de St-Claude 64
109. René Heyner, Couvent de St-Laurent 64
110. Eugène Gedard, Collège de St-Jean-Baptiste 64
111. Alexine Dequier, Couvent de Fannystelle 63
112. Yvonne Guillou, Couvent d'Aubigny 63
113. Germaine Desroches, Couvent de Laurier 63
114. Laurent Beaulieu, Couvent de St-Léon 63
115. Dorothée Brisebois, Couvent d'Elie 63
116. Hilaire Chabauty, Couvent de N.-D. de Lourdes 63
117. Michel Rose, Couvent de Transcona 62
118. Antonio Desrochers, Couvent de Mariapolis 62
119. Maurice Boulet, Couvent de Dunrea 62
120. Irène Moulsion, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 62
121. Georges Guertin, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 61
122. Armande Lévesque, Couvent d'Aubigny 61
123. Georges Désautels, Couvent d'Elie 61
124. Albert Carrière, Collège de St-Pierre 61
125. Fabienne Poirier, Couvent de Mariapolis 61
126. Annette Arnal, Couvent de Fannystelle 60
127. Florence Payette, Couvent de St-Léon 60
128. Gérard Valois, Collège de St-Pierre 60
129. Pierre Gagné, Couvent de St-Pierre 60
130. Thérèse Désilets, Couvent d'Elie 60
131. Lucille Gauthier, Couvent de St-Jean-Baptiste 60
132. Denise Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste 60
133. Raymonde Tessier, Couvent de St-Jean-Baptiste 58
134. Léo Boisjoli, Couvent de La Broquerie 56
135. Eva Daudet, Couvent de N.-D. de Lourdes 56
136. Kathleen Matheson, Couvent de Transcona 55
137. Cécilia Labossière, Couvent de St-Léon 55
138. Philomène Lacroix, Couvent de St-Claude 55
139. Marie-Claire Perroud, Couvent de St-Claude 53
140. Florence Gosselin, Couvent de La Broquerie 53
141. Jean-B. Pelletier, Couvent de La Broquerie 53
142. Denise Fredette, Couvent de St-Jean-Baptiste 53
143. Madeleine Arbez, Couvent de St-Claude 52
144. André Arbez, Couvent de St-Claude 50
145. Pulchérie Cormier, Couvent de St-Laurent 50
146. Léon Gousseau, Collège de St-Norbert 50
147. Marcel Tétrault, Collège de St-Pierre-Jolys
148. Odile Labossière, Couvent de St-Léon
149. Olga Van Humbeck, Couvent de Laurier
150. Thérèse Doucette, Couvent de Laurier
151. Evelyne Bélly, Couvent de La Broquerie
152. Florina Marchand, Couvent de N.-D. de Lourdes
153. Viola Girouard, Ecole Richard, Somerset
154. Claire Arnal, Couvent de Fannystelle
155. Marguerite Savard, Couvent de La Broquerie
156. Rose Lagassé, Couvent de Ste-Rose-du-Lac
157. Evéline Séguin, Couvent de St-Jean-Baptiste
158. Patricia Beaubien, Couvent de St-Jean-Baptiste
159. Lucien Morissette, Couvent de Fannystelle
160. Victor Bergeron, Couvent de St-Léon
161. Rolande Labossière, Couvent de St-Léon
162. Clothilde Robart, Couvent de St-Claude
163. Gabriel Guyot, Couvent de Fannystelle
164. Roland Dureault, Couvent de Fannystelle
165. Annette Robert, Couvent de La Broquerie
166. Dollard Lafrenière, Couvent de Letellier
167. Eugène Le Roux, Couvent de St-Claude
168. Délima Lavallée, Couvent de St-Laurent
169. Gilbert Bazinet, Couvent de St-François-Xavier
170. Lucien Régis, Couvent de Fannystelle
171. Athelia Graveline, Couvent de Letellier
172. Irène Létourneau, Couvent de St-Eustache
173. Clifford Fraser, Couvent de Letellier

Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal

GRADE VII (Classe C)
Prix de l'Association des Instituteurs de Langue Française

†1. Apolline Hutlet, Couvent de Bruxelles 88%
*2. Marie Dedieu, Ecole Dandurand, Haywood 87
*3. Mathilde Maguet, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac 86
*4. Clémence Grenier, Ecole Grenier, St-Labre 83
*5. Jeannine Le Gourriérec, Ecole Lee, N.-D. de Lourdes 82
*6. Hervé Champagne, Ecole St-Avila, St-Norbert 81
*7. Lucien Desrosiers, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 78
*8. Angèle Le Garff, Ecole St-Benoit, St-Claude 77
*9. Lucille Demers, Ecole St-Pierre Nord, Otterburne 76
10. Etienne Laroche, Ecole St-Pierre Nord, Otterburne 75
*11. Antoinette Desrochers, Ecole Pike-Lake, Mariapolis 75
12. Carmelia Gagné, Ecole St-Benoit, St-Claude 74
13. Anna Hacault, Couvent de Bruxelles 71
14. Alida Dupuis, Ecole du Lac, St-Jean-Baptiste 69
15. Mélina Desmarais, Ecole Lorette Est 68
16. Emilienne Laramée, Ecole St-Joseph, La Broquerie 68
17. Gérard Dumaine, Ecole Centre, Ste-Anne 68
18. Alice Charrière, Ecole Centre, Ste-Anne 68
19. Henri Richard, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 68
20. Adéline Grégoire, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste 68
21. Philippe Robert, Ecole Bourret, Aubigny 67
22. Lucile Beauchemin, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch. 66
23. Isabelle Ritchot, Ecole Bourret, Aubigny 66
24. Louis Chartier, Ecole Bourret, Aubigny 66
25. Delphine Maguet, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac 65
26. Joseph Alarie, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe 64
27. Germaine Carrière, Ecole St-Pierre Nord, Otterburne 64
28. Thérèse Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch. 63
29. Jean-Paul Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes 62
30. Ubald Lafond, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste 62
31. Germaine De Pape, Couvent de Bruxelles 62
32. Hélène Gaucher, Couvent de Bruxelles 60
33. Juliette Robidoux, Couvent de Bruxelles 60
34. Annette Lesage, Ecole St-Louis, N.-D. de Lourdes 60
35. Lucille Cayer, Ecole St-Joseph, La Broquerie 59
36. Alma Arpin, Ecole Lorette Est 59
37. Annette Marion, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste 58
38. Stella Curtaz, Ecole St-Avila, St-Norbert 57
39. Raphaël Vulgnier, Ecole Lee, N.-D. de Lourdes 57
40. Odile Vulgnier, Ecole Lee, N.-D. de Lourdes 56
41. Angèle Bérard, Couvent de Bruxelles 56
42. Rita Marion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste 56
43. Léon Carrière, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes 53
44. Albert Legal, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 51
45. Aimé Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier 51
46. Agnès Rousseau, Ecole St-Avila, St-Norbert 50
47. Jennie Krutiako, Ecole Lorette Est 50
48. Gérard Lanouette, Couvent de Bruxelles 50
49. Albert Bilodeau, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe
50. Béatrice Champagne, Ecole St-Avila, St-Norbert
51. Eva Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier
52. Hubert Hacault, Couvent de Bruxelles
53. Rita Bergeron, Ecole St-Louis, N.-D. de Lourdes
54. Alice Girard, Ecole Chabot, St-Eustache
55. Samuel Bohémier, Ecole St-Avila, St-Norbert
56. Albert Dubois, Ecole Dandurand, Haywood
57. Claire Bergeron, Ecole St-Louis, N.-D. de Lourdes
58. Emile Désaulniers, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth
59. Denise Lussier, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth
60. Noëlla Marion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste
61. Georges-Aimé Tougas, Ecole Seaforth, Haywood
62. Florence Chrisp, Ecole Dandurand, Haywood
63. Cécile Lesage, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes
64. Raymond Ricard, Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes
65. Léodas Bouchard, Ecole Est, St-Jean-Baptiste
66. Madeleine Barnabé, Ecole St-Pie, Letellier
67. Jean Le Gourriérec, Ecole Lee, N.-D. de Lourdes
68. Juliette Faucher, Ecole St-Louis, N.-D. de Lourdes
69. Hector Marion, Ecole Est, St-Jean-Baptiste
70. Georges Chaput, Ecole Lorette Est
71. Denise Pittet, Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes
72. Marie-Anne Lacharité, Ecole St-Louis, N.-D. Lourdes
73. Fernande Moreau, Ecole St-Louis, N.-D. de Lourdes
74. Augustin Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch.
75. Léa Lacharité, Couvent de Bruxelles

Rédaction. — Jeannine Le Gourriérec, Ecole Lee, N.-D. de Lourdes 88%
Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal

GRADE VI (Classe A)
Prix de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

†1. Eliane Verreault, Couvent de St-Norbert 93%
*2. Marguerite Louis, Couvent de St-Adolphe 92
*3. Laurette Trudeau, Couvent de Ste-Anne 91
*4. Yvette Arnal, Couvent de St-Norbert 90
*5. Jeannette Sabourin, Académie St-Joseph 89
6. Adèle Mousseau, Académie St-Joseph 88
7. Lucie Chaput, Couvent de St-Adolphe 88
8. Alice Guénette, Académie St-Joseph 87
9. Jeanne Deniset, Académie St-Joseph 86
10. Luce Carrière, Académie St-Joseph 85
11. Cécile Jacques, Académie St-Joseph 85
12. Louise Degagné, Académie St-Joseph 85
13. Hermine Mainguy, Académie St-Joseph 85
14. Guillemette Audet, Académie St-Joseph 85
15. Verna Pappenfus, Couvent de St-Adolphe 85
16. Aimé Aubin, Couvent de St-Adolphe 84
17. Rita Duhamel, Couvent de Ste-Anne 84
18. Lucille Lacerte, Académie St-Joseph 84
19. Jeanne Michon, Académie St-Joseph 84
20. Yvonne Mercier, Académie St-Joseph 83
21. Blanche Aubert, Académie St-Joseph 83
22. Louise Prud'homme, Académie St-Joseph 82
23. Noëlline Gagnon, Académie St-Joseph 81
24. Pauline Bruce, Couvent de St-Norbert 81
25. Cécile Mantha, Couvent de Ste-Anne 81
26. Maria Vergnaud, Couvent de St-Norbert 80
27. Hélène Miron, Académie St-Joseph 80
28. Yvette Fourneaux, Académie St-Joseph 80
29. Lucille Baril, Académie St-Joseph 80
30. Yvette Pelletier, Académie St-Joseph 80
31. Odette Masserey, Académie St-Joseph 79
32. Louise Roy, Académie St-Joseph 79
33. René Toupin, Académie Provencher 79
34. Robert Ouellette, Académie Provencher 78
35. Gabriel Sourisseau, Académie Provencher 78
36. Maurice Bibeau, Académie Provencher 78
37. Rose-Marie Marcoux, Académie St-Joseph 78
38. Lorraine Lavery, Académie St-Joseph 78
39. Eva Grandmont, Académie St-Joseph 78
40. Madeleine Dupas, Académie St-Joseph 78
41. Marie Landry, Couvent de St-Norbert 78
42. Léo Lagassé, Couvent de St-Adolphe 77
43. Charles-Henri Delorme, Couvent de St-Adolphe 77
44. Flore Fontaine, Académie St-Joseph 77
45. Lucie Fontaine, Académie St-Joseph 77
46. Léonce Trudeau, Académie Provencher 77
47. Jean Robitaille, Académie Provencher 77
48. Ovila Drouin, Académie Provencher 76
49. Georges Toupin, Académie Provencher 76
50. Jean Desrosiers, Académie Provencher 76
51. Victor Pelletier, Académie Provencher 76
52. Omer Pambrun, Académie Provencher 76
53. Denise Normandeau, Académie St-Joseph 76
54. Antoinette Asselin, Académie St-Joseph 76
55. Doris Carbonneau, Académie St-Joseph 76
56. Marguerite Turcotte, Académie St-Joseph 76
57. Thérèse Trudeau, Académie St-Joseph 75
58. Alice Hince, Académie St-Joseph 75
59. Louise Tardi, Académie St-Joseph 75
60. Lucile Parent, Académie St-Joseph 75
61. Roland Turenne, Académie Provencher 75
62. Emile Van Raes, Académie Provencher 75
63. E. Chénier, Académie Provencher 75
64. Charles Sutherland, Académie Provencher 75
65. Wilfrid Laurendeau, Académie Provencher 75
66. Lucien Lévêque, Académie Provencher 75
67. Bernadette Champagne, Couvent de Ste-Anne 75
68. Joseph Bockstael, Académie Provencher 74
69. Alfred Goebel, Académie Provencher 74
70. Charlotte Tremblay, Académie St-Joseph 74
71. Henri Demontigny, Couvent de Ste-Anne 74
72. Marie-Thérèse Bohémier, Couvent de Ste-Anne 74
73. Mona McKay, Académie St-Joseph 73
74. Robert Goyette, Académie Provencher 73
75. Emile Pelland, Académie Provencher 73
76. Albert De Cuyper, Académie Provencher 72
77. Elisée Voyer, Académie Provencher 72
78. A. Grenier, Académie Provencher 72
79. Marcel Bélanger, Académie Provencher 71
80. Roger Fourneaux, Académie Provencher 71
81. René Robert, Académie Provencher 71
82. Jacqueline Sanche, Couvent de Ste-Anne 71
83. Sylvia Vermette, Couvent de St-Norbert 71
84. Gérard Gauthier, Couvent de Ste-Anne 71
85. Annette Mousseau, Académie St-Joseph 71
86. Dora Martel, Académie St-Joseph 71
87. Marguerite Blais, Académie St-Joseph 70
88. Rolande Dufault, Académie St-Joseph 70
89. Lucille Gagnon, Académie St-Joseph 70
90. Florence Perreault, Académie St-Joseph 70
91. Marguerite Laflamme, Académie St-Joseph 70
92. Noël Therrien, Académie Provencher 70
93. Claude Gagnon, Académie Provencher 70
94. Joseph Pelland, Académie Provencher 69
95. Léo Lemoine, Académie Provencher 69
96. Louis Bélanger, Académie Provencher 69
97. Noël Lanthier, Académie Provencher 69
98. Aurèle Fontaine, Académie Provencher 69
99. Georges Ste-Marie, Académie Provencher 69
100. Adélard Bourgeois, Académie Provencher 69
101. Marcelle Montagnon, Académie St-Joseph 69
102. Lucienne Van Landeghem, Académie St-Joseph 69
103. Albertine Tétreault, Académie St-Joseph 68
104. Annette Toupin, Académie St-Joseph 68
105. Edouard Agagnier, Académie Provencher 68
106. Maurice Rocan, Académie Provencher 68
107. Raoul Laplume, Académie Provencher 68
108. Wilfrid Leclair, Académie Provencher 68
109. Laurent Savoie, Académie Provencher 68
110. Georges Clouthier, Couvent de Ste-Anne 68
111. Victor L'Heureux, Couvent de Ste-Anne 67
112. Francis Cushing, Académie Provencher 67
113. Maurice Gougeon, Académie Provencher 67
114. Noé Rémillard, Académie Provencher 66
115. Alice Lambert, Académie St-Joseph 66
116. Flore Lanthier, Académie St-Joseph 66
117. Thérèse Rozière, Académie St-Joseph 66
118. Martha Boivin, Académie St-Joseph 66
119. Louise Martel, Académie St-Joseph 66
120. Clémence Rozière, Académie St-Joseph 66
121. Andrée Marcoux, Académie St-Joseph 66
122. Amanda Dupas, Académie St-Joseph 66
123. Denise Benjamin, Couvent de St-Norbert 66
124. Alcide Tétrault, Académie Provencher 65
125. Albert Agagnier, Académie Provencher 65
126. Gérard Perron, Académie Provencher 65
127. Jules Laferrière, Académie Provencher 65
127. Jules Laferrière, Académie Provencher 65
128. Marcien Lévêque, Académie Provencher 65
129. Thérèse Courteau, Académie St-Joseph 65
130. Thérèse Prince, Académie St-Joseph 65
131. Roseline Gallant, Académie St-Joseph 64
132. Rose Gaudette, Académie St-Joseph 64
133. Martina Tardi, Académie St-Joseph 64
134. Antonin Jacques, Académie Provencher 64
135. Arthur Bourgeois, Académie Provencher 64
136. Gérard Bédard, Académie Provencher 64
137. Roland Gauthier, Académie Provencher 63
138. Hubert Roux, Académie Provencher 63
146. Arthur [illegible], Académie Provencher 64
147. Jean Fontaine, Académie Provencher 63
148. Eugène Barnabé, Académie Provencher 63
149. Fernand Lanthier, Académie Provencher 63
150. Alphonse Lapointe, Académie Provencher 60
151. Denise Lafrenière, Académie St-Joseph 60
152. Lucille Bredeur, Académie St-Joseph 59
153. Yvette Kenny, Couvent de St-Norbert 59
154. Robert Dionne, Académie Provencher 58
155. Lucien Johnson, Académie Provencher 58
156. Hubert Langevin, Académie Provencher 58
157. Lucien Gariépy, Académie Provencher 57
158. Ida Flood, Académie St-Joseph 57
159. Aline Adam, Académie St-Joseph 56
160. Claire Landry, Couvent de St-Norbert 56
161. Rose Lavoie, Couvent de St-Norbert 56
162. Anna Perland, Couvent de St-Norbert 56
163. Norbert Clément, Académie Provencher 56
164. Armand Martel, Académie Provencher 55
165. Georges Rheault, Académie Provencher 55
166. Gabriel St-Laurent, Académie Provencher 54
167. Daniel Laplante, Académie Provencher 54
168. Henri Piédalue, Académie Provencher 53
169. Rita Riel, Académie St-Joseph 52
170. Michel De Cruyenaere, Académie Provencher 50
171. Maurice Crétain, Académie Provencher 50
172. Christopher Whelan, Académie Provencher
173. Claude Tremblay, Académie Provencher
174. Albert Gobell, Académie Provencher
175. Edouard Doiron, Académie Provencher
176. Angela Compayré, Académie St-Joseph
177. Jean Hogue, Académie Provencher
178. Ernest Couture, Académie Provencher
179. Eva Martel, Académie St-Joseph
180. Rose-Alma Bellavance, Académie St-Joseph
181. Antonin Mousseau, Académie Provencher

Histoire du Canada. — Marguerite Louis, Couvent de St-Adolphe 100%
Volume donné par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance.

GRADE VI (Classe B)
Prix de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

†1. Gertrude Joyal, Couvent de Ste-Agathe 91%
*2. Annette Dorge, Couvent de Ste-Agathe 90
*3. Irène Jobin, Couvent de St-Jean-Baptiste 90
*4. Alice Lemire, Couvent de St-Pierre-Jolys 90
*5. Blanche Gaboury, Couvent de Dunrea 89
6. Yvonne L'Heureux, Couvent de St-Pierre-Jolys 87
*7. Alice Arnal, Couvent de Fannystelle 86
*8. Madeleine de Moissac, Couvent de St-Claude 86
9. Aurise Péloquin, Couvent de Ste-Agathe 86
*10. Marie-Ange Beaudin, Couvent de St-Eustache 85
*11. Antoine Guertin, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 85
12. Henriette Le Gras, Couvent de St-Claude 85
13. Denise Grégoire, Couvent de St-Jean-Baptiste 84
14. Gladys Labelle, Couvent de St-Jean-Baptiste 84
15. Marie-Ange Fontaine, Couvent de Ste-Agathe 84
16. Wilfrid Pinsonnault, Couvent de Ste-Agathe 83
17. Aldéa Alarie, Couvent de Ste-Agathe 83
18. Marie-Paule Dumesnil, Couvent de Ste-Agathe 83
19. Cécile Dorge, Couvent de Ste-Agathe 83
20. Lilianne Grégoire, Couvent de St-Jean-Baptiste 83
21. Georgette Rey, Couvent de St-Claude 82
*22. Lucienne Précourt, Couvent de St-François-Xavier 81
*23. Gérald Verreault, Collège de St-Norbert 81
24. Solange Garand, Couvent de Dunrea 81
25. Claire Plamondon, Couvent de St-Jean-Baptiste 81
26. Odette Rousseau, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 81
27. Marie-Louise Minard, Couv. du S.-Coeur, Winnipeg 80
*28. Roberte Gauthier, Couvent de Lorette 80
*29. Lucie Boisjoli, Couvent de La Broquerie 80
30. Lucienne Côté, Couvent de St-Pierre-Jolys 80
31. Henriette Lemoine, Couvent de Ste-Agathe 80
*32. Odile Rondeau, Couvent de St-Léon 80
33. Chries Boulet, Couvent de Dunrea 79
*34. Armand Landreville, Couvent de St-Lupicin 79
35. Lorraine Riel, Couvent de St-Pierre-Jolys 79
36. Denis Trottier, Collège de St-Norbert 79
37. Odette Turcotte, Couvent de Lorette 79
38. Gérard Turcotte, Couvent de Lorette 78
39. Phyllis Dureault, Couvent de Fannystelle 78
*40. Cécile Gamache, Couvent de Laurier 78
*41. Albert Poirier, Couvent de Mariapolis 78
42. Sidonie Philippot, Couvent de St-Claude 78
*43. Jean-Paul Hébert, Couvent d'Aubigny 77
44. Jean-Paul Aubry, Couvent de Ste-Agathe 77
*45. Aurore Montagnon, Couvent de St-Charles 76
46. Carl Stuttridge, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 76
*47. Edouard Perron, Couvent de St-Joseph 76
*48. Alice Bouvier, Couvent de St-Georges 76
49. Noëlla Lachance, Couvent de St-Eustache 76
*50. Madeleine Cloutier, Couvent de Letellier 75
51. Thérèse Côté, Couvent de St-Pierre-Jolys 75
52. Noëlla Fontaine, Couvent de Ste-Agathe 75
53. Marie-Thérèse Arbez, Couvent de St-Claude 75
54. Edmée Labossière, Couvent de St-Léon 75
55. Louise Gauthier, Couvent de St-Jean-Baptiste 75
56. Josaphat Lemire, Collège de St-Norbert 75
*57. Cyrille Lavallée, Couvent de St-Laurent 75
58. Yves Abgrall, Couvent de St-Laurent 74
59. Evéline Désaulniers, Couvent de St-Pierre-Jolys 74
60. Thérèse Frey, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 74
61. Thérèse Massicotte, Couvent de St-Charles 74
62. Ethel Bernardin, Couvent de St-Eustache 74
63. Roland Bourgouin, Couvent de Transcona 73
64. Benoit Comeault, Couvent de Letellier 73
65. Thérèse Ritchot, Couvent de Laurier 73
66. Léa Bouillé, Couvent de Laurier 73
67. Thérèse Dionne, Couvent de St-Joseph 73
68. Madeleine Pitre, Couvent de Transcona 73
69. Léa Turenne, Couvent de St-Pierre-Jolys 73
70. Jean Colliou, Couvent de St-Laurent 72
71. Angela Poirier, Couvent de Mariapolis 73
72. Thérèse Lavoie, Couvent de Dunrea 73
73. Thérèse Lambert, Couvent de St-Pierre-Jolys 71
74. Yolande Gratton, Couvent de Ste-Agathe 71
75. Cécile Dufault, Couvent de St-Lupicin 71
76. Lucie Goulet, Couvent de Lorette 70
77. Marie Perrin, Couvent de St-Charles 70
78. Albert Guigueno, Couvent de St-Claude 70
79. Rosaire Joyal, Couvent de Ste-Agathe 70
80. Paul Dufault, Couvent de St-Lupicin 70
81. Roland Benoit, Couvent de St-Eustache 70
82. Marcel Hébrard, Couvent de N.-D. de Lourdes 70
83. Hector Joubert, Collège de St-Pierre-Jolys 69
84. Romain Bourrier, Couvent de St-Lupicin 69
85. Pierre Encontre, Couvent de St-Lupicin 69
86. Yvonne Gauvin, Couvent de St-Eustache 69
87. Cécile Delaquis, Couvent de N.-D. de Lourdes 69
88. Jeanne Paquette, Couvent de Transcona 68
89. Carmen Labossière, Couvent de St-Léon 68
90. Laurette Parent, Couvent de St-Joseph 68
91. Rose Colliou, Couvent de St-Laurent 68
92. Joseph Boucher, Couvent de St-Laurent 68
93. Thérèse Malo, Couvent de St-Malo 68
94. Lucien Mireault, Couvent de La Broquerie 68
95. Jules Beaumont, Collège de St-Norbert 68
96. René Préfontaine, Collège de St-Pierre-Jolys 68
97. Gabriel Tétrault, Collège de St-Pierre-Jolys 68
98. Lilianne Arnal, Couvent de Fannystelle 67
99. Joseph Coulombe, Couvent de Transcona 67
100. Ovide Robert, Couvent d'Aubigny 67
101. Aurore Chartier, Couvent de St-Lazare 67
102. Raymond Châlet, Couvent de St-Claude 67
103. Paul Soulodre, Couvent de St-Lupicin 67
104. Paul Bourrier, Couvent de St-Lupicin 67
105. Robert Deroche, Couvent de N.-D. de Lourdes 67
106. Arthur Campbell, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 66
107. Solange Comte, Couvent de N.-D. de Lourdes 66
108. Marie-Laure Delorme, Couvent de St-Joseph 66
109. Dollard Brayère, Couvent de Letellier 66
110. Thérèse Manseau, Couvent de Letellier 66
111. Lina Boulic, Couvent de St-Lupicin 66
112. Yvette Lavoie, Couvent de Mariapolis 66
113. Cécile Turenne, Couvent de St-Pierre-Jolys 65
114. Antoinette Morissette, Couvent de St-Charles 65
115. Roland Garand, Couvent de Dunrea 65
116. Alphonse Dugas, Couvent de Lorette 64
117. Alma Bouchard, Couvent de Letellier 64
118. Flore Parent, Couvent de Letellier 64
119. Marie-Louise Lamothe, Couvent de St-Frs-Xavier 64
120. Madeleine Bérard, Couvent de N.-D. de Lourdes 64
121. Laurent Beaudin, Couvent de St-Eustache 64
122. Marcel Bernardin, Couvent d'Elie 64
123. Maria Boulet, Couvent de Dunrea 64
124. Dorilla Lahaie, Couvent de St-Pierre-Jolys 64
125. Rodolphe Dufort, Collège de St-Norbert 62
126. Jules Perreault, Collège de St-Pierre-Jolys 62
127. Denis Fouillard, Couvent de St-Lazare 62
128. Eugène Dionne, Couvent de Letellier 62
129. Clarisse Rocher, Couvent de St-Lupicin 62
130. Laurent Deslauriers, Couvent d'Elie 62
131. Yvette Létourneau, Couvent de St-Eustache 62
132. René Papineau, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 61
133. Hortense Forest, Couvent de St-Malo 61
134. Yolande Lesage, Couvent de N.-D. de Lourdes 60
135. Jeanne Jubinville, Couvent de Letellier 60
136. Cécile Jubinville, Couvent de Letellier 60
137. Raymond Lavallée, Couvent de St-Laurent 60
138. Louis Rajotte, Collège de St-Jean-Baptiste 60
139. Edmond Nolette, Couvent de Ste-Agathe 59
140. Anne-Marie Morin, Couvent de St-Malo 58
141. Bertha Fontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys 58
142. Fernande Jarnouin, Couvent de St-Georges 58
143. Marcel Pilloud, Couvent de N.-D. de Lourdes 58
144. Marcel Daneault, Couvent de St-Joseph 57
145. Alma Manseau, Couvent de Letellier 57
146. Antonin Girard, Collège de St-Norbert 57
147. Cécile Maynard, Couvent de St-Malo 56
148. Marguerite Boulet, Couvent de Dunrea 56
149. Reine Bernardin, Couvent d'Elie 56
150. Alfred Payment, Couvent d'Elie 56
151. Charles Chaperon, Couvent de N.-D. de Lourdes 56
152. Gérard Fradin, Couvent de N.-D. de Lourdes 56
153. Roger Lajeunesse, Couvent de N.-D. de Lourdes 55
154. Sylvio Rheault, Couvent d'Elie 55
155. Etienne Labossière, Couvent de Fannystelle 55
156. Aline Granger, Couvent de Letellier 55
157. Oswald Carrière, Collège de St-Pierre-Jolys 55
158. Gustave Lord, Collège de St-Norbert 54
159. Edmond Hébert, Collège de St-Pierre-Jolys 54
160. Roméo Bérard, Collège de St-Pierre-Jolys 54
161. Rita Prescott, Couvent de St-Lazare 54
162. Marie Préteau, Couvent de St-Malo 54
163. Marie-Rose Ingelbeen, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 53
164. Juliette Dufault, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 53
165. Antoine Dorge, Couvent de Ste-Agathe 53
166. Rosario Rheault, Couvent d'Elie 53
167. Marcel Champagne, Ecole Richard, Somerset 53
168. Antonio Lamothe, Couvent de St-François-Xavier 53
169. Gertrude Carrière, Couvent de Transcona 51
170. Denys Payette, Couvent de St-Léon 51
171. Clara Desmarais, Couvent de Mariapolis 50
172. Pauline Désilets, Couvent d'Elie 50
173. Noé Hébard, Couvent de La Broquerie
174. Lucille Houle, Couvent de Letellier
175. Hélène Lord, Couvent de La Broquerie
176. Marcel Létourneau, Collège de St-Jean-Baptiste
177. Albert Roy, Collège de St-Jean-Baptiste
178. Eugénie Lambert, Couvent de St-Pierre-Jolys
179. Mélina Brunet, Couvent de St-Lupicin
187. Raymond [illegible], Couvent de Ste-Agathe
188. Albert Comte, Couvent de N.-D. de Lourdes
189. Lucien [illegible], Couvent de N.-D. de Lourdes
190. Paul Bugeois, Couvent de N.-D. de Lourdes
191. Marguerite Beauchamp, Couvent de N.-D. de Lourdes
192. Odile Bourrier, Couvent de St-Lupicin
193. Thérèse Bouchard, Couvent de Letellier
194. Imelda Décarby, Couvent de St-Lazare
195. Denis Valcourt, Collège de St-Jean-Baptiste
196. Juliette Marcotte, Couvent de St-Malo
197. Gustave Miron, Couvent de Laurier
198. Jeannette Dufresne, Couvent d'Elie
199. Lucien Durand, Couvent de La Broquerie
200. Juliette Morin, Couvent de St-Malo
201. Isidore Dandenault, Couvent de La Broquerie
202. Joseph Perland, Collège de St-Norbert
203. Adrien Lafrenière, Ecole Richard, Somerset
204. Gertrude Péloquin, Couvent de St-Malo
205. Florence Charrière, Couvent de N.-D. de Lourdes
206. Béatrice Bourrier, Couvent de St-Lupicin
207. Adrien Payette, Ecole Richard, Somerset
208. Gilbert Desrochers, Couvent de St-Léon
209. Palmyre Haegeman, Ecole Richard, Somerset
210. Alcide Labossière, Ecole Richard, Somerset
211. Christian Laporte, Ecole Richard, Somerset
212. Dollard Lemieux, Ecole Richard, Somerset
213. Roméo Girouard, Ecole Richard, Somerset
214. Gérard Bossette, Ecole Richard, Somerset
215. Antonio McCarthy, Couvent de La Broquerie

Histoire du Canada. — Irène Jobin, Couvent de St-Jean-Baptiste 83%
Prix donné par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance.

GRADE VI (Classe C)
Prix de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

†1. Marcelle Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette 83%
*2. Annette Ruest, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre-Jolys 80
*3. Ida Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette 79
*4. Rita Fortier, Couvent de Bruxelles 77
*5. Julien Nicolas, Ecole Sud, Otterburne 76
*6. Armand Bisson, Ecole St-Félix, Dunrea 76
*7. Gisèle Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier 75
*8. Roméo Blais, Ecole de Vassar 75
*9. Annette Bose, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D. de Lourdes 75
10. Olive Owens, Ecole de Vassar 74
11. Mary de Pape, Couvent de Bruxelles 73
12. Raymond Massicotte, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre-Jolys 73
13. Eva Saltel, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 72
14. Irina Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 71
15. Jean Dubois, Ecole de South-Junction 71
16. Marie Dhellly, Ecole Dandurand, Haywood 71
17. Jean-Baptiste Grégoire, Ecole St-Cuthbert, Lorette 71
18. Henriette Morier, Ecole St-Roch, La Broquerie 70
19. Yvonne Vaillant, Ecole St-Jean, Haywood 70
20. Suzanne Buors, Ecole Simonet, St-Laurent 70
21. Germaine Legal, Ecole Calédonia, Ste-Anne 70
22. Marcel Boulet, Ecole St-Félix, Dunrea 69
23. Gérard Gagnon, Ecole de South-Junction 69
24. Antonio Bose, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D. de Lourdes 68
25. Arthur Fiala, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 67
26. Gilberte Allard, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache 67
27. Thérèse Cournoyer, Ecole Lorette Ouest 66
28. Rosaire Trudeau, Ecole Coquart, Ile-de-Chênes 66
29. Toussaint Vermette, Ecole Nord, Otterburne 66
30. Paul Carrière, Ecole Nord, Otterburne 65
31. Rita Cournoyer, Ecole Lorette Ouest 65
32. Gertrude Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette 64
33. Solange Dumas, Ecole Dandurand, Haywood 64
34. Florent Gauthier, Ecole Gauthier, Ste-Geneviève 63
35. Charles Gautron, Ecole St-Jean, Haywood 62
36. Jean Callarec, Ecole Pennarun, Laurier 62
37. Léa Nault, Ecole St-Pierre Sud 62
38. Germaine Gauthier, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe 62
39. Léo Clément, Ecole Bourret, Aubigny 61
40. Angèle Gagné, Ecole St-Benoit, St-Claude 61
41. Marie-Thérèse Joly, Ecole St-Jean, Haywood 60
42. Cécile Pinette, Ecole Ste-Amélie, Ste-Amélie 60
43. Alban Magne, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes 60
44. Pierre Magne, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes 59
45. Berthe Welcker, Ecole Jne d'Arc, N.-D. de Lourdes 59
46. Pierre Lemoing, Ecole Jne d'Arc, N.-D. de Lourdes 58
47. Henri Bergeron, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes 58
48. Henri Pennarun, Ecole Pennarun, Laurier 58
49. Marie-Jeanne Prevost, Ecole de South-Junction 57
50. Cécile Prevost, Ecole de South-Junction 57
51. Antoine Guilbert, Couvent de Bruxelles 57
52. Marcel Lafleur, Orphelinat St-Joseph, Winnipeg 57
53. Agnès Owens, Ecole de Vassar 57
54. Jeanne Bonot, Ecole de Vassar 57
55. Jeanne Fenez, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe 54
56. Alphonse Vaillant, Ecole St-Jean, Haywood 54
57. Alice Cahill, Ecole d'Otterburne 53
58. Fernande Rivard, Ecole Frontenac, St-Malo 52
59. Annette Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes 52
60. Lionel Larivière, Ecole St-Pierre Sud 52
61. Louis Lamarche, Ecole Micawber, Toutes-Aides 51
62. Bernard Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 51
63. Gérard Laurin, Ecole Lorette Est 50
64. Alexis Philippot, Ecole St-Benoit, St-Claude 50
65. Marcel Laramée, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache
66. Léo Beaudry, Ecole de South-Junction
67. Yvette d'Auteuil, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
68. Lucille Manaigre, Ecole Lorette Est
69. Andrée Monchamp, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes
70. Benoit Gagné, Ecole St-Benoit, St-Claude
71. Aimé Freynet, Ecole Freynet, Sandilands
72. Raymond Piché, Orphelinat St-Joseph, Winnipeg
73. Louis Gagnon, Ecole St-Roch, La Broquerie
74. Raphaël Légaré, Ecole St-Félix, Dunrea
75. Priscille Charpentier, Ecole de Vassar
76. Albertine Breton, Ecole La Rochelle, St-Malo
77. Annette Bessette, Ecole Théobald, St-Léon
78. Angéline Huppé, Ecole de Vassar
79. Louis Laurin, Ecole Lorette Est
80. Arthur Jobin, Ecole St-Jean-Baptiste Est
81. Gérard Landry, Ecole Théobald, La Broquerie
82. Antoinette Choiselat, Ecole St-Roch, La Broquerie
83. Dorothée Poirier, Ecole d'Otterburne
84. Adèle Gladu, Ecole La Rochelle, St-Malo
85. Gilberte Bruneau, Ecole La Rochelle, St-Malo
86. Michel Parenteau, Ecole St-Roch, La Broquerie
87. Aurèle Désaulniers, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth
88. Hermile Catellier, Ecole Larochelle, St-Malo
89. Mathias Richard, Ecole Lorraine, Thibaultville
90. Gertrude Verrier, Ecole St-Joseph, La Broquerie
91. Maurice Tougas, Ecole Seaforth, Haywood
92. Lucien Bouchard, Ecole St-Jean-Baptiste Est
93. Lucienne Labossière, Ecole Théobald, St-Léon
94. Cécile Eeliec, Ecole Parthenay, St-Claude
95. Georges Marion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste
96. Amédée Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
97. Abert Crétain, Ecole St-Roch, La Broquerie
98. Thérèse Hamelin, Ecole Frontenac, St-Malo
99. Pierre Black, Ecole Cardinal, N.-D. de Lourdes
100. Rolande Lussier, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth
101. Rita Charette, Ecole La Rochelle, St-Malo
102. Camille Kentziger, Couvent de Bruxelles
103. Charles Dubé, Ecole Dandurand, Haywood
104. Arméline Therrien, Ecole St-Joseph, La Broquerie
105. Lorraine Leclerc, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache
106. Gilberte Toutant, Ecole Cardinal, N.-D. de Lourdes
107. Eugène Fredette, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth
108. Rosanna Pelletier, Ecole Lorraine, Thibaultville
109. Simonne Lapointe, Ecole Prestwick, La Salle
110. Cécile Rossier, Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes
111. Henri Chabot, Ecole Chabot, St-Eustache
112. Annette Richard, Ecole Lorraine, Thibaultville
113. Ulysse Phaneuf, Ecole Lorraine, Thibaultville

Histoire du Canada. — Armand Bisson, Ecole St-Félix, de Dunrea 68%
Prix donné par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance.

GRADE V (Classe A)
Prix de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface

†1. Mariette Sicotte, Académie St-Joseph 98%
*2. Lucille Bolly, Académie St-Joseph 97
3. Alice Péloquin, Académie St-Joseph 95
4. Stella Bouvier, Académie St-Joseph 94
5. Thérèse Fortin, Académie St-Joseph 94
6. Marcelle Senez, Académie St-Joseph 94
*7. Olive Tétreault, Couvent de Ste-Anne 94
8. Maurice Désautels, Couvent de Ste-Anne 93
9. Antoinette Tougas, Couvent de Ste-Anne 93
10. Gérard Pelletier, Académie Provencher 93
11. Thérèse Pambrun, Académie St-Joseph 93
12. Madeleine Pelletier, Académie St-Joseph 93
13. Hortense Sicotte, Académie St-Joseph 92
14. Lucille Bourgeault, Académie St-Joseph 92
15. Lucille Sutherland, Académie St-Joseph 92
16. Aline Godard, Académie St-Joseph 92
17. Louise Bernier, Académie St-Joseph 92
18. Yvonne Toupin, Académie St-Joseph 91
19. Irma Lacerte, Couvent de Ste-Anne 91
20. Agnès Perreault, Couvent de Ste-Anne 91
21. Gertrude Désautels, Couvent de Ste-Anne 91
*22. Gabrielle Chaput, Couvent de St-Adolphe 89
*23. Simone Campeau, Couvent de St-Norbert 89
24. Maurice Thomas, Académie Provencher 89
25. Marie-Ange Viel, Académie St-Joseph 89
26. Lucille Couture, Académie St-Joseph 89
27. Jeanne Richarson, Académie St-Joseph 88
28. Blanche Boivin, Couvent de St-Norbert 88
29. Clara Zaste, Couvent de St-Norbert 88
30. Jeanne Breault, Couvent de St-Norbert 88
31. Adrien Sourisseau, Académie Provencher 87
32. René Bochard, Académie Provencher 87
33. Gaétan Audet, Académie Provencher 87
34. Irène Barnabé, Académie St-Joseph 87
35. Marguerite Stanners, Académie St-Joseph 87
36. Thérèse Monu, Académie St-Joseph 87
37. Yvonne Bélisle, Académie St-Joseph 87
38. Marguerite Patenaude, Couvent de St-Norbert 87
39. Jeannette Tougas, Couvent de Ste-Anne 87
40. Delphine Vyverman, Académie St-Joseph 86
41. M.-Louise Van Hoorenbeck, Académie St-Joseph 86
42. Cécile Parizeau, Académie St-Joseph 85
43. Léo Turenne, Académie Provencher 85
44. Paul Dufault, Académie Provencher 85
45. René Raynaud, Académie Provencher 84
46. Thérèse Huote, Académie St-Joseph 84
47. Annette Poitras, Académie St-Joseph 84
48. Jacqueline Laurendeau, Académie St-Joseph 84
49. Cécile Maher, Académie St-Joseph 84
50. Lorette Degagné, Académie St-Joseph 83
51. Emile Hébert, Académie Provencher 83
52. Fernand L'Heureux, Couvent de Ste-Anne 83
53. Thérèse Harris, Couvent de St-Norbert 82
54. Raymonde Blanchet, Académie St-Joseph 82
55. Georgette Larivière, Académie St-Joseph 82
56. Léontine Gosselin, Académie St-Joseph 82
57. Madeleine Gauthier, Académie St-Joseph 82
58. Robert Turenne, Académie Provencher 82
59. Georges Paquin, Académie Provencher 82
60. Jean Audette, Académie Provencher 81
61. Gabrielle Jodoin, Académie St-Joseph 81
62. Evelyn Boivin, Académie St-Joseph 81
63. Georgette Standaert, Académie St-Joseph 81
64. Thérèse Croteau, Couvent de Ste-Anne 81
65. Eugène Léonard, Académie Provencher 80
66. Joseph Dupas, Académie Provencher

(Suite à la page 11)

Nouveau recteur à Gravelbourg

Le R. P. Rosario Leclerc, O.M.I., du Cap-de-la-Madeleine, ci-devant directeur des Retraites Fermées pour hommes et jeunes gens du diocèse des Trois-Rivières, vient d'être nommé recteur du collège de Gravelbourg, en Saskatchewan. Il succède au R. P. E. Lamontagne, O.M.I., nommé en mai dernier provincial de la province des Oblats du Manitoba.

Le R. P. Gabriel Sarrazin, O.M.I., autrefois de Hull, ancien directeur du "Droit", et jusqu'à présent aumônier de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières, devient directeur des Retraites Fermées, et le R. P. Léopold Saint-Georges, ci-devant directeur de la maison des Retraites Fermées, de Hull, prend la direction de l'A.C.V.

Comment le Manitoba a voté depuis 1910

En période électorale, on jette volontiers un regard en arrière pour savoir quel fut le sort des partis aux élections précédentes, mais les souvenirs sont parfois confus ou erronés. Voici comment le Manitoba a voté depuis 1910:

11 juin 1910	
Conservateurs	28
Libéraux	13
10 juillet 1914	
Conservateurs	28
Libéraux	21
16 septembre 1915	
Libéraux	39
Conservateurs	5
Indépendants	3
19 juin 1920	
Libéraux	21
Conservateurs	7
Fermiers	12
Indépendants	4
Ouvriers	11
18 juillet 1922	
Progressistes	28
Ouvriers	6
Libéraux	7
Conservateurs	6
Indépendants	8
28 juin 1927	
Progressistes	29
Conservateurs	15
Libéraux	7
Ouvriers	3
Indépendant	1
16 juin 1932	
Libéraux progressistes	38
Conservateurs	10
Ouvriers	5
Indépendants	2

Résultats du Concours de français, 1936

(Suite de la page 10)

72. Hélène Courteau, Académie St-Joseph 79
73. Claire Bourgeois, Académie St-Joseph 79
74. Agathe Therrien, Académie St-Joseph 79
75. Irène Corbeil, Académie St-Joseph 79
76. Suzanne Tremblay, Académie St-Joseph 79
77. Yvonne Simon, Académie St-Joseph 79
78. Jean-Paul Maher, Académie Provencher 78
79. Arthur Fontaine, Académie Provencher 78
80. Thérèse Suarez, Académie St-Joseph 78
81. Georgette Courchaine, Couvent de St-Norbert 78
82. Aldéa Pelland, Couvent de Ste-Anne 78
83. Lucienne Nérault, Couvent de Ste-Anne 78
84. Marie-Thérèse Lavoie, Couvent de St-Adolphe 78
85. Fabiola Bohémier, Couvent de Ste-Anne 77
86. Lucien Lambert, Académie Provencher 77
87. Thérèse Turcotte, Académie St-Joseph 77
88. Thérèse Gobeil, Académie St-Joseph 76
89. Jeannine Tremblay, Académie St-Joseph 76
90. Irène Daigneault, Académie St-Joseph 75
91. Alex.-Y. Pichette, Académie Provencher 75
92. Lucien Champagne, Couvent de Ste-Anne 75
93. Jean Mahé, Couvent de Ste-Anne 74
94. Fernando Sanche, Couvent de Ste-Anne 74
95. Juliette Paquin, Académie St-Joseph 74
96. Orije Laurin, Académie Provencher 74
97. Gérard Rémillard, Académie Provencher 73
98. Antoinette Breault, Couvent de St-Norbert 73
99. Marguerite Harris, Couvent de St-Norbert 73
100. Alexandre Prairie, Couvent de Ste-Anne 73
101. Irène Delorme, Couvent de St-Adolphe 73
102. Marguerite Désautels, Académie St-Joseph 73
103. Alma Bruce, Académie St-Joseph 73
104. Madeleine Bolly, Académie St-Joseph 73
105. Germaine Bélanger, Académie St-Joseph 73
106. Blanche Laforme, Académie St-Joseph 71
107. René Gay, Académie Provencher 71
108. Albert Lambert, Académie Provencher 70
109. Gabriel André, Académie Provencher 70
110. Daniel Johnson, Académie Provencher 70
111. Lucienne Patenaude, Académie St-Joseph 70
112. Donat Hupé, Couvent de Ste-Anne 70
113. Rolande Paíry, Couvent de St-Adolphe 70
114. Henriette Goffard, Couvent de St-Norbert 69
115. Maurice Fitzgerald, Académie Provencher 69
116. Jacques Drouin, Académie Provencher 68
117. Thérèse Boissonneault, Académie St-Joseph 68
118. M. Delorme, Académie Provencher 67
119. Jean Paquin, Académie Provencher 66
120. Anita Tardi, Académie St-Joseph 66
121. Denise Caron, Couvent de St-Adolphe 65
122. Marguerite Dufault, Académie St-Joseph 63
123. Thérèse J. Gobeil, Académie St-Joseph 63
124. Yvonne Perron, Couvent de St-Adolphe 63
125. Sergio Bandolfi, Académie Provencher 62
126. Jeanne Michaud, Académie St-Joseph 62
127. Gauburge Charette, Académie St-Joseph 61
128. Marie-Joseph Sourisseau, Académie St-Joseph 60
129. Thérèse Perrin, Couvent de Ste-Anne 60
130. Renée Poisson, Couvent de St-Adolphe 60
131. Daniel Pynoo, Académie Provencher 57
132. Agnès Compayré, Académie St-Joseph 57
133. Cécilia Sigouin, Académie St-Joseph 57
134. Irène Janssens, Académie St-Joseph 56
135. Berchmans Carrière, Couvent de St-Adolphe 56

Rédaction. — Alice Péloquin, Académie St-Joseph 92%
Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal.

GRADE V (Classe B)
Prix de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface

†1. Thérèse Roncà, Couvent de Ste-Agathe 96%
*2. Simone Laliberté, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 95
*3. Rita Plamondon, Couvent de St-Jean-Baptiste 95
4. Yvette Gariépy, Couvent de St-Jean-Baptiste 94
*5. Thérèse Granger, Couvent de La Broquerie 94
*6. Léonard Marcoux, Couvent de Lorette 94
*7. Odile Gallant, Couvent de Transcona 92
*8. Marguerite Damphousse, Couvent de Letellier 92
9. Florence Rocan, Couvent de La Broquerie 91
10. Raoul Coulombe, Couvent de Transcona 90
11. Rita Pelletier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 90
*12. Priscille Cormier, Couvent de La Salle 90
*13. Madeleine Deschênes, Couvent de Dunrea 90
*14. Thérèse Régnier, Couvent de St-François-Xavier 89
15. Roméo Ayotte, Collège de St-Jean-Baptiste 89
16. Cécile Plamondon, Couvent de St-Jean-Baptiste 88
17. Dorothée Audet, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 88
18. Richard Gauthier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 87
*19. Marie-Rose Deslauriers, Couvent de Laurier 87
*20. Rose Viallet, Couvent de Fannystelle 87
*21. Armelle Gagné, Couvent de St-Pierre-Jolys 87
*22. Marie-Flore Dionne, Couvent de St-Joseph 87
23. Rosalie Hunt, Couvent de St-François-Xavier 87
24. Jacqueline Préfontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys 86
25. Anne-Marie Comeault, Couvent de Letellier 86
26. Thérèse Dequier, Couvent de Fannystelle 85
27. Henri Durand, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 85
28. Hélène Joyal, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 85
29. Huguette Laflèche, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 85
30. Louise Bédard, Couvent de La Broquerie 85
31. Marie-Jeanne Dugas, Couvent de Lorette 85
32. Thérèse Gauthier, Couvent de Lorette 85
33. Anita Fortier, Couvent de Dunrea 85
34. Jacqueline Harrison, Couvent de Letellier 85
35. Ange-Albert Cormier, Collège de St-Norbert 85
36. Jules Sicotte, Collège de St-Pierre-Jolys 84
37. Agnès Goulet, Couvent le Lorette 84
38. André Cormier, Couvent de La Salle 84
39. Napoléon Boulet, Couvent de Dunrea 84
*40. Yvette Robitaille, Couvent de N.-D. de Lourdes 84
41. Henriette Sibilleau, Couvent de N.-D. de Lourdes 83
42. Rolande Piché, Couvent de Fannystelle 83
43. Gracia Châles, Couvent de Transcona 83
44. Alphonse Beaupré, Couvent de La Broquerie 83
45. Rita Jubinville, Couvent de Letellier 83
46. Marguerite Fontaine, Couvent de Ste-Agathe 83
*47. Olive Beaudin, Couvent de St-Eustache 83
*48. Angelia McDougall, Couvent de St-Charles 82
49. Agnès Deremiens, Couvent de Laurier 82
50. Gabrielle Fontaine, Couvent de Ste-Agathe 82
51. Antonio Godin, Couvent de St-Eustache 82
52. Maurice Nadeau, Couvent de St-Joseph 82
*53. Joseph Yvon, Ecole Lafortune, Woodridge 82
54. Wilfrid Lambert, Collège de St-Pierre-Jolys 82
55. Florence Arnal, Couvent de Fannystelle 81
56. Napoléon Gagnon, Couvent de La Broquerie 81
*57. Georgette Désilets, Couvent d'Elie 81
*58. Lorette Lemaux, Couvent de St-Lupicin 81
59. Denise Olivier, Couvent de Ste-Agathe 81
60. Lucien Dorge, Couvent de Ste-Agathe 81
61. Albert Gagné, Collège de St-Pierre-Jolys 81
*62. Gaétan Cormier, Collège de St-Norbert 81
63. Edmond Laroche, Collège de St-Pierre 80
64. Jeanne Pruìs, Couvent de St-Pierre 80
65. Gérard Tétreault, Couvent de La Broquerie 80
66. Denise Gauthier, Couvent de Ste-Agathe 80
*67. Délia Desrochers, Couvent de Mariapolis 80
68. Anita Payment, Couvent d'Elie 80
69. Jeanne d'Arc Janson, Couvent de Lorette 79
70. Denise Poirier, Couvent de Lorette 79
71. Noëlla Carrière, Couvent de La Broquerie 79
72. Louis Larocque, Couvent de Letellier 79
73. Marie-Thérèse Meyer Couvent de N.-D. de Lourdes 79
74. Lucille Sabourin, Couvent de St-Jean-Baptiste 79
75. Roméo Proulx, Collège de St-Pierre-Jolys 79
76. Denis Joubert, Collège de St-Pierre-Jolys 78
77. Denise Côté, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 78
78. Roger Trépanier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 78
*79. Gertrude Kenny, Couvent d'Aubigny 78
80. Eva Lambert, Couvent de Ste-Agathe 78
81. Paul Allard, Couvent de Mariapolis 78
82. Céline Paradis, Couvent de Dunrea 78
83. Louise Châles, Couvent de Transcona 77
*84. Eugène Chartrand, Couvent de St-Laurent 77
85. Maurice Gauthier, Couvent de La Broquerie 77
86. Joseph Deschênes, Couvent de La Broquerie 77
87. Rose H. Van Humbeck, Couvent de Laurier 77
88. Norbert Dufault, Couvent de St-Lupicin 77
89. Eugène Poirier, Couvent de Mariapolis 77
90. Cécile Durand, Couvent le N.-D. de Lourdes 77
91. Louis Chabbert, Couvent de N.-D. de Lourdes 77
92. Yvonne Bruyère, Couvent de St-Jean-Baptiste 77
*93. Lucien Lahaie, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 76
94. Florence Alarie, Couvent d'Elie 76
95. Irène Bouvier, Couvent d'Elie 76
96. Agnès Préfontaine, Couvent de St-Charles 76
97. Florence Bédard, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 76
98. Joseph Pelletier, Couvent de La Broquerie 76
99. Cécile Brick, Couvent de N.-D. de Lourdes 76
100. Marie-Anne Ruest, Couvent de St-Pierre-Jolys 76
101. Guy Mulaire, Collège de St-Pierre-Jolys 75
102. Hélène McCarthy, Couvent de La Broquerie 75
103. Judith Goulet, Couvent de Letellier 75
104. Irène Lavallée, Couvent de St-Laurent 75
105. Aurore Godin, Couvent de St-Eustache 75
106. Gabrielle Gamache, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 75
107. Marguerite Lalonde, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 75
*108. Léona Desrosiers, Couvent de St-Malo 75
*109. Paul Darel, Couvent de St-Claude 75
110. Hercule Granger, Couvent de Letellier 74
111. Florence Doucette, Couvent de Laurier 74
112. Claire Perreault, Couvent de St-Pierre-Jolys 74
113. Yvonne Fontaine, Couvent de Ste-Agathe 74
114. Alvina Ferrand, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 74
115. Roland St-Godard, Collège de St-Jean-Baptiste 74
116. Jean-Emile Paillé, Collège de St-Norbert 73
117. Joseph Lord, Couvent de La Broquerie 73
118. Adrienne Miron, Couvent de St-Malo 73
119. Thérèse Péreux, Couvent de St-Georges 73
120. Bertha Ménard, Couvent de St-Eustache 73
121. Alice Loire, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 73
122. Roland Péloquin, Collège de St-Pierre-Jolys 73
123. Euclide Godard, Collège de St-Jean-Baptiste 73
124. Roland Mulcin, Collège de St-Norbert 72
125. Rodolphe Champagne, Ecole Lafortune, Woodridge 72
126. Rolande Bouchard, Couvent de Letellier 72
127. Alexandre Boulet, Couvent de Dunrea 72
128. Fleurette Roy, Couvent d'Elie 72
129. Béatrice Beaudoin, Couvent de St-Jean-Baptiste 72
130. Gertrude Aubertin, Couvent de Transcona 71
131. Fred Ziegler, Couvent de Transcona 71
132. Antoinette Brûlé, Couvent de St-Jean-Baptiste 71
133. Jeanne Bérard, Couvent de N.-D. de Lourdes 71
134. Irène Rivard, Couvent de St-Eustache 71
135. Diane Beaudry, Couvent de St-Eustache 71
136. Raymond Bernardin, Couvent d'Elie 71
137. David Asselin, Couvent de Ste-Agathe 71
138. Simone Boudreau, Couvent de Laurier 71
139. Rita Simard, Couvent de La Salle 71
140. Germain Lavergne, Collège de St-Pierre-Jolys 71
141. Jean-Paul Lemire, Collège de St-Norbert 71
142. Roland Very, Collège de St-Norbert 70
143. Marcel Hébert, Collège de St-Pierre-Jolys 70
144. Bertha Lépine, Couvent de St-Pierre-Jolys 70
145. Jean Gauthier, Couvent de Lorette 70
146. Raymond Fontaine, Couvent de Ste-Agathe 70
147. Léon Beaudin, Couvent de Ste-Eustache 70
148. Denis Caron, Couvent de St-Charles 70
149. Paul Fabas, Couvent de La Broquerie 69
150. Adélard Lagacé, Couvent de La Salle 69
151. Cécilia Bruce, Couvent de St-Laurent 69
152. Albert Garet, Couvent de Ste-Agathe 69
153. Oscar Desrochers, Couvent de Mariapolis 69
154. Florent Beaudry, Couvent d'Elie 69
155. Lucien Bernardin, Couvent d'Elie 69
156. Blanche Laramée, Couvent de St-Eustache 69
157. Georgianna Vincent, Couvent de St-Georges 69
158. Yvette Pilloud, Couvent de N.-D. de Lourdes 69
159. Henri Firmain, Couvent de Transcona 68
160. Charles Babin, Couvent de N.-D. de Lourdes 68
161. Rita Benoît, Couvent de St-Eustache 68
162. Madeleine Trudel, Couvent de St-Malo 68
163. Anne-Marie Lord, Couvent de La Broquerie 68
164. Gustave Landry, Collège de St-Norbert 68
165. Maurice Tessier, Collège de St-Jean-Baptiste 68
166. Roland Turenne, Collège de St-Pierre-Jolys 67
167. Alfrabee Harrison, Ecole Lafortune, Woodridge 67
168. Henri Poirier, Couvent de Transcona 67
169. Gabrielle Dondo, Couvent de N.-D. de Lourdes 67
170. Henri Gaboriault, Couvent de N.-D. de Lourdes 67
171. Antoinette Vincent, Couvent de St-Georges 67
172. Gilles Dureault, Couvent de Fannystelle 66
173. Lucienne Gosselin, Couvent de St-Malo 66
174. Claire Beaudry, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 66
175. Florence Dupas, Ecole Lafortune, Woodridge 66
176. Adrienne Gosselin, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 65
177. Jeannette Choinard, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 65
178. Charles Chartier, Couvent de St-Lazare 65
179. Laurence Labossière, Couvent de St-Léon 65
180. Gabriel Delaquis, Couvent de N.-D. de Lourdes 65
181. Adolphe Rozière, Couvent de N.-D. de Lourdes 65
182. Gabriel Roch, Couvent de N.-D. de Lourdes 65
183. Albertine Pilloud, Couvent de N.-D. de Lourdes 65
184. Blanche Euroutre, Couvent de St-Lupicin 65
185. Rosaire Péloquin, Couvent de Ste-Agathe 65
186. Yvette Joyal, Couvent de Ste-Agathe 65
187. Pauline Turenne, Couvent de St-Pierre-Jolys 65
188. Lucien Gagné, Collège de St-Pierre-Jolys 65
189. Rolande Gosselin, Couvent de St-Pierre-Jolys 64
190. Albert Faucher, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 64
191. Gabrielle Deslauriers, Couvent de La Broquerie 64
192. Noël Laflèche, Couvent de St-Charles 64
193. Thérèse Guiboche, Couvent de St-Laurent 64
194. Liliane Lauzon, Couvent de St-Laurent 64
195. Louise Pinette, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 64
196. Noël Ménard, Couvent de St-Eustache 63
197. Dorilla Vincent, Couvent de St-Georges 63
198. Norbert Forest, Couvent de St-Malo 62
199. Elie Dorge, Couvent de Ste-Agathe 62
200. May Vandall, Ecole Lafortune, Woodridge 62
201. Emilien Préfontaine, Collège de St-Pierre-Jolys 61
202. Claire Graveline, Couvent de Letellier 61
203. Rita Rochon, Couvent de La Salle 61
204. Carmelle Beaudette, Couvent de St-Jean-Baptiste 61
205. Elisabeth Ritchot, Couvent de Laurier 60
206. Alcide Bisson, Couvent de Dunrea 60
207. Laurent Despins, Couvent d'Elie 60
208. Laurent Fréchette, Collège de St-Pierre-Jolys 59
209. Jean Lahaie, Collège de St-Pierre-Jolys 59
210. Gérald Decosse, Ecole Richard, Somerset 59
211. Gertrude Boulet, Couvent de Dunrea 59
212. Adélard Montsion, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 58
213. Géralda Beaudry, Couvent d'Elie 58
214. Edmée Gosselin, Couvent de St-Malo 58
215. Emilia Mondor, Couvent de Lorette 58
216. Thérèse Lesage, Couvent de St-Léon 58
217. Jean-Dupasquier, Couvent de St-Claude 57
218. Martine Chartier, Couvent de St-Lazare 57
219. Eugène Poirier, Couvent de Transcona 57
220. Philibert Allarie, Couvent de St-Eustache 57
221. Louis Leclaire, Collège de St-Norbert 57
222. Laurent Lemire, Collège de St-Pierre-Jolys 57
223. Léon Jolin, Collège de St-Jean-Baptiste 57
224. Lucille Marion, Couvent de St-Jean-Baptiste 57
225. Agathe Godard, Couvent de St-Jean-Baptiste 56
226. Yvette McKenzie, Couvent de Fannystelle 56
227. Anna Hébert, Couvent d'Elie 55
228. Auguste Joyal, Couvent de Ste-Agathe 55
229. Marie-Ange Dondo, Couvent de N.-D. de Lourdes 55
230. Denise Pelland, Couvent de N.-D. de Lourdes 55
231. Léon Chabauty, Couvent de N.-D. de Lourdes 54
232. Lucile Bouchard, Couvent de Letellier 54
233. Thérèse Chartier, Couvent de St-Lazare 54
234. Etienne Lemoine, Couvent de Ste-Agathe 54
235. Adrien Nolette, Couvent de Ste-Agathe 54
236. Eugène Nick, Couvent de Mariapolis 53
237. Gertrude Guay, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 52
238. Paul Verrier, Couvent de St-Laurent 52
239. Maurice Plamondon, Collège de St-Jean-Baptiste 52
240. Bernard Provost, Collège de St-Jean-Baptiste 50
241. Béatrice Prescott, Couvent de St-Lazare 50
242. Ernest Feuillard, Couvent de St-Lazare 50
243. Marie Bouvier, Couvent de St-Georges
244. Claire Beaudette, Couvent de St-Jean-Baptiste
245. Adelina Payment, Couvent d'Elie
246. Marcelle Hébert, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
247. Irène Perreault, Couvent de Transcona
248. Maurice Moreau, Ecole Richard, Somerset
249. Juliette [illegible], Couvent de St-Laurent
250. Jeannette Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste
251. Hermance Labossière, Couvent de St-Léon
252. Odile Payette, Ecole Richard, Somerset
253. Henri Forest, Couvent de St-Malo
254. Denis Pélequin, Couvent de St-Malo
255. Blanche Routhier, Couvent de St-Léon
256. Lucien Guay, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
257. Emmanuel Prescott, Couvent de St-Lazare
258. Henri Richard, Couvent de St-Laurent
259. Gérard Perreault, Couvent de St-Laurent
260. Jean-Charles Fontaine, Couvent de Ste-Agathe
261. Donat Leblanc, Couvent de St-Léon
262. Thérèse Deslaurier, Couvent d'Elie
263. Victor Grenier, Couvent de St-Léon
264. Clovis Châtel, Ecole Lafortune, Woodridge
265. Louis Yvon, Ecole Lafortune, Woodridge
266. Blanche Comeault, Couvent de St-Lazare
267. Jean St-Germain, Collège de St-Norbert
268. Valérie Vielfaure, Ecole Richard, Somerset
269. Esther Potvin, Ecole Richard, Somerset
270. Jacques Guay, Couvent de St-Lazare
271. Laurette Leduc, Ecole Richard, Somerset
272. Maurice Rondeau, Ecole Richard, Somerset
273. Alma Blouin, Couvent de St-Lazare
274. Cécile Chartier, Couvent de St-Lazare
275. Laurent Routhier, Couvent de St-Léon
276. Donat Moreau, Ecole Richard, Somerset

Rédaction. — Simone Laliberté, Couvent du S.-Coeur, Wpg. 87%
Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal.

GRADE V (Classe C)
Prix de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface

†1. Georgette Comeault, Ecole Grenier, St-Labre 95%
*2. Doralice Grenier, Ecole Grenier, St-Labre 92
*3. Rose Bernard, Ecole St-Jean, Haywood 92
*4. Marie-Anne Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 91
5. Albertine Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 90
*6. Thérèse Grégoire, Ecole St-Cuthbert, Lorette 89
*7. Fernande Vermette, Ecole St-Jean-Baptiste Nord 88
*8. Louise Emond, Ecole St-Roch, La Broquerie 87
9. Denis Comeault, Ecole Grenier, St-Labre 87
10. Victoire Desmarais, Ecole St-Cuthbert 87
11. Juliette Duval, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest 85
*12. Fernande Mouflier, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys 84
13. Maria Gérardy, Ecole Grenier, St-Labre 84
14. Gisèle Grenier, Ecole Grenier, St-Labre 84
*15. Caroline Boiteau, Ecole Deux Pointes, Letellier 83
*16. Augustine Boille, Ecole St-Benoit, St-Claude 82
17. Bernadette Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette 82
18. Marguerite Desharnais, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys 82
19. Marguerite Richard, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 81
20. Irène Robert, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 81
21. Clément Bernard, Ecole St-Jean, Haywood 80
*22. Eleonor Thick, Couvent de Bruxelles 80
23. Bernard Hébert, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys 80
24. Céline Bérard, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest 80
*25. Camille Courcelles, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe 79
*26. Paul Bonin, Ecole Champlain, Laurier 79
27. Jean-Marie Gagnon, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre-Jolys 79
28. Denis Desharnais, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys 79
29. Hilda Gaucher, Couvent de Bruxelles 78
*30. Aurise Tourond, Ecole Freynet, Sandilands 78
31. Elisa Gisiger, Ecole Grenier, St-Labre 78
32. Lucien Baril, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest 77
33. Roland Vermette, Ecole St-Jean-Baptiste Nord 77
*34. Léonne Valois, Ecole d'Otterburne 76
35. Henri Joly, Ecole St-Jean, Haywood 76
36. Marie Philippe, Ecole St-Benoit, St-Claude 76
37. Gérard Bilodeau, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe 74
38. André Dupuis, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest 73
39. Armand Desharnais, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys 73
40. Gaston De Pape, Couvent de Bruxelles 73
41. Jean Alarie, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe 71
42. Jeannette Lacharité, Ecole St-Pierre N., Otterburne 71
43. Arthur Richard, Ecole St-Jean, Haywood 71
44. Louise Saltel, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 71
45. Graziella Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette 70
46. Gertrude Parenteau, Ecole St-Roch, La Broquerie 70
47. Isabelle Philippe, Ecole St-Benoit, St-Claude 70
48. Isabelle Philippot, Ecole St-Benoit, St-Claude 70
49. Louis Saltel, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 70
50. Antoinette St-Laurent, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 69
51. Charles-Auguste Roy, Ecole St-Pierre N., Otterburne 69
52. Alice Dubois, Ecole South-Junction 68
53. Arthur Dubois, Ecole South-Junction 68
54. Elisabeth Furet, Ecole St-Jean, Haywood 68
55. Marie-Reine St-Laurent, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 68
56. Alice Huberdeau, Ecole Ellice, St-Lazare 67
57. Léo Hébert, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys 67
58. Yvonne Grenier, Ecole Grenier, St-Labre 67
59. Maurice Bellerive, Ecole St-Roch, La Broquerie 66
60. Edouard Dupas, Ecole St-Julien, Thibautville 65
61. Narcisse Jolicoeur, Ecole St-Julien, Thibauville 64
62. Roland Carrière, Ecole St-Pierre Nord, Otterburne 64
63. Mariette Boiteau, Ecole Deux Pointes, Letellier 64
64. Géraldine Gamache, Ecole Champlain, Laurier 64
65. Annette Bohémier, Ecole Centre, Ste-Anne 64
66. Germaine Marion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste 64
67. Alphonse Bérard, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest 64
68. Léon Laramée, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache 63
69. Ella Desjardins, Ecole Baie St-Paul E., St-Eustache 62
70. Alice Gagnon, Ecole de South-Junction 62
71. Louise Hacault, Couvent de Bruxelles 61
72. Rita Petit, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes 61
73. Gérard Vermette, Ecole d'Otterburne 61
74. Julie Hacault, Couvent de Bruxelles 61
75. Vincent Desjardins, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache 61
76. Ange-Marie St-Onge, Ecole Bourret, Aubigny 60
77. Lorraine Cayer, Ecole St-Joseph, La Broquerie 59
78. Jean Jeanson, Ecole St-Cuthbert, Lorette 59
79. Rita Gomien, Ecole St-Etienne, Marchand 58
80. Gérard Piché, Orphelinat St-Joseph, Winnipeg 58
81. Thérèse Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette 57
82. Stanislas Fiola, Ecole Centre, Ste-Anne 57
83. Lucille Leclerc, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache 57
84. Armand Carrière, Ecole Coquart, Ile-les-Chênes 56
85. Noémie Béasse, Ecole Pennarun, Laurier 56
86. Marie Champagne, Ecole Freynet, Sandilands 56
87. Simone Albert, Ecole Chabot, St-Eustache 56
88. Jeanne d'Arc Beaudry, Ecole South Junction 55
89. Georges Marion, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste 55
90. Denis Durand, Ecole St-Cuthbert, Lorette 54
91. Léonard Huberdeau, Ecole Ellice, St-Lazare 54
92. Paul Duval, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest 54
93. Luc Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes 53
94. Marie-Ange Poirier, Ecole d'Otterburne 53
95. Joseph Charrière, Ecole Centre, Ste-Anne 52
96. Madeline Pennarun, Ecole Pennarun, Laurier 50
97. Lillian Berthelette, Ecole St-Etienne, Marchand
98. Paul-Emile Carrière, Ecole St-Joseph, La Broquerie
99. Annette Carrignan, Ecole Chabot, St-Eustache
100. Annette Cyrenne, Ecole St-Jean, Haywood
101. Juliette Philippot, Ecole Micawber, Toutes-Aides
102. Delphine Rocan, Ecole St-Roch, La Broquerie
103. Annette Boulet, Ecole Félix, Dunrea
104. Lucien Jeanson, Ecole St-Cuthbert, Lorette
105. Alma Laurin, Ecole Lorette Est
106. Irène Dumont, Ecole St-Pierre Nord, Otterburne
107. Raymond Brisson, Ecole d'Otterburne
108. Roland Leclerc, Ecole Baie St-Paul E., St-Eustache
109. Augustine Château, Ecole Cardinal, N.-D. de Lourdes
110. Benoît Pelletier, Ecole Ste-Amélie, Ste-Amélie
111. Flavie Robideau, Ecole Todd, St-François-Xavier
112. Marcel Hamonic, Ecole La Rochelle, St-Malo
113. Marie Glade, Ecole La Rochelle, St-Malo
114. Louis Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier
115. Rita Touchette, Ecole Cardinal, N.-D. de Lourdes
116. Gracia Landry, Ecole St-Cuthbert, Lorette
117. Délima Bruneau, Ecole St-Pierre Sud, St-Pierre-Jolys
118. Edith Lemire, Ecole Lévis, Ste-Elizabeth
119. Simone Chabot, Ecole Chabot, St-Eustache
120. Oride Lambert, Ecole St-Roch, La Broquerie
121. Maria Lavallée, Ecole Lorette Est
122. Lucile Bergeron, Ecole St-Louis, N.-D. de Lourdes
123. Victor Desaulniers, Ecole Lévis, Ste-Elizabeth
124. Véronique Lapointe, Ecole Prestwick, La Salle
125. Laurent Albert, Ecole Chabot, St-Eustache
126. Arthur Frédette, Ecole Lévis, Ste-Elizabeth
127. Albert Lacharité, Ecole St-Louis, N.-D. de Lourdes
128. Arsène Therrien, Ecole St-Joseph, La Broquerie
129. Eveline Labossière, Ecole Théobald, St-Léon
130. Albert Berger, Ecole Calédonia, Ste-Anne
131. Edouard Chabot, Ecole Chabot, Ste-Eustache
132. Léon Bourrier, Ecole St-Louis, N.-D. de Lourdes
133. Othellia Proulx, Ecole Talbot, Ste-Anne
134. Robert Barnabé, Ecole St-Pie, Letellier
135. Alida Vandal, Ecole Talbot, Ste-Anne
136. Léon Sénécal, Ecole Chabot, St-Eustache

Rédaction. — Rose Bernard, Ecole St-Jean, Haywood 87%
Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal.

GRADE IV (Classe A) — Prix de l'Union Nationale Métisse

†1. Lorette Lagacé, Couvent de Ste-Anne 98%
*2. Claire Millier, Couvent de St-Norbert 96
3. Lucille Campeau, Couvent de St-Norbert 92
4. Marielle Moreau, Couvent de St-Norbert 92
*5. Alphonse Lespérance, Académie Provencher 90
6. Laurence Arpin, Académie St-Joseph 89
7. Eve Barnabé, Académie St-Joseph 89
8. Florence Bouchard, Académie St-Joseph 88
9. Adrienne Coann, Couvent de St-Norbert 87
10. Denise Champagne, Couvent de St-Norbert 87
*11. Dora Tétrault, Couvent de Ste-Anne 86
12. Louis Merià, Académie Provencher 86
13. Marcelle Joberty, Académie St-Joseph 85
14. Lucille Rheault, Académie St-Joseph 84
15. Gérard Bédard, Couvent de Ste-Anne 84
16. Thérèse Tétrault, Couvent de Ste-Anne 83
17. Adrien Hainbault, Académie Provencher 83
18. Alphonse Turenne, Académie Provencher 83
19. Dora Hébert, Académie St-Joseph 82
20. Angèle Tougas, Couvent de Ste-Anne 82
21. Daniel Gaudreau, Académie Provencher 82
22. Paul Prince, Académie Provencher 81
23. Gilles Lavoie, Académie Provencher 81
24. Thérèse Bourgeois, Académie St-Joseph 80
25. Eveline Gatin, Académie St-Joseph 80
26. Hélène Faucher, Académie St-Joseph 80
27. Irène Benoit, Couvent de Ste-Anne 80
28. Georgette Lavack, Couvent de Ste-Anne 79
29. Louis Jacques, Académie Provencher 79
30. Maurice L'Arrivée, Académie Provencher 79
31. Gérard Trudeau, Académie Provencher 78
32. Alphonse Bousquet, Académie Provencher 78
33. Oréance Toupin, Académie Provencher 78
34. Claude Dufault, Académie Provencher 78
35. Thérèse Descôteaux, Académie St-Joseph 78
36. Marie-Rose Perron, Académie St-Joseph 78
37. Cécile Lévêque, Académie St-Joseph 77
38. Denise Charlesworth, Académie St Joseph 77
39. Léo Renaud, Académie Provencher 77
40. Gaston Merlevede, Académie Provencher 77
41. Bernard Bélanger, Académie Provencher 77
42. Henri Sourisseau, Académie Provencher 77
43. Cécilia Gelley, Couvent de Ste-Anne 77
44. Rolande Barrette, Couvent de Ste-Anne 77
45. Eveline Blanchette, Couvent de Ste-Anne 76
46. Yolande Prud'homme, Académie St-Joseph 76
47. Jeanne Baudru, Académie St-Joseph 76
48. Alice Le Brasseur, Académie St-Joseph 76
49. Gordon Tuck, Académie Provencher 76
50. Henri Fontaine, Académie Provencher 76
51. Thérèse Charlesworth, Académie St-Joseph 75
52. Hélène Le Nabat, Académie St-Joseph 75
53. Thérèse Toupin, Académie St-Joseph 75
54. Florence Roy, Académie St-Joseph 75
55. Claire Fortin, Académie St-Joseph 75
56. Rose-Anna Plante, Académie St-Joseph 75
57. Yvonne St-Pierre, Académie St-Joseph 75
58. Edna Charbonneau, Académie St-Joseph 75
59. Stella Leduc, Académie St-Joseph 75
60. Pauline Mitchell, Académie St-Joseph 75
61. Thérèse Tougas, Couvent de Ste-Anne 75
62. Lucille Benjamin, Couvent de St-Norbert 75
63. Ernest Jolivet, Académie Provencher 75
64. Maurice Prince, Académie Provencher 75
65. Emile Delorme, Académie Provencher 75
66. Emile Bruce, Académie Provencher 75
67. Emile Perreault, Académie Provencher 75
68. Armand Ferland, Académie Provencher 75
69. Georges Magnan, Académie Provencher 75
70. Paul-Emile Normandeau, Académie Provencher 75
71. Charles-Auguste Mondor, Académie Provencher 75
72. Lionel Bouvier, Académie Provencher 75
73. Paul Mousseau, Académie Provencher 75
74. Roger Baril, Académie Provencher 75
75. Paul Pelland, Académie Provencher 75
76. Olive Martel, Académie St-Joseph 73
77. Laura Grandmont, Académie St-Joseph 73
78. Lucille Jolivet, Académie St-Joseph 72
79. Lucile Lanthier, Académie St-Joseph 71
80. Louis Turenne, Académie Provencher 71
81. Maurice St-Hilaire, Académie Provencher 71
82. Gérard Bouchard, Académie Provencher 71
83. Bernard Mousseau, Académie Provencher 71
84. François Gagnon, Académie Provencher 71
85. Simonne Dubois, Couvent de Ste-Anne 71
86. Gabrielle De Grande, Couvent de St-Norbert 71
87. Henriette Boux, Couvent de St-Norbert 70
88. Thérèse Lafiamme, Académie St-Joseph 70
89. Camille Pélissier, Académie St-Joseph 70
90. Irène Cretain, Académie St-Joseph 70
91. Emilien Despatis, Académie Provencher 70
92. Damien Vermander, Académie Provencher 70
93. Ernest Proulx, Académie Provencher 70
94. Placide Dauphinais, Académie Provencher 69
95. Raymond Campeau, Académie Provencher 69
96. Jean-Paul Désautels, Académie Provencher 69
97. Roland Bélanger, Académie Provencher 69
98. Henriette Rousseau, Académie St-Joseph 69
99. Madeleine Robitaille, Académie St-Joseph 68
100. Marie Pelletier, Couvent de St-Adolphe 68
101. Germain Champagne, Couvent de Ste-Anne 68
102. Rosa Champagne, Couvent de Ste-Anne 68
103. Lucien Tétrault, Académie Provencher 68
104. Roméo Plante, Académie Provencher 68
105. Gérard Ethier, Académie Provencher 68
106. Noël Grenier, Académie Provencher 68
107. Omer Joyal, Académie Provencher 67
108. Gilles Raiche, Académie Provencher 67
109. Gérard Michon, Académie Provencher 67
110. Aline Lacroix, Académie St-Joseph 67
111. Aurore Laramée, Académie St-Joseph 67
112. Jeanne Rémillard, Académie St-Joseph 67
113. Yolande Tremblay, Académie St-Joseph 67
114. Yvonne Bourgeault, Académie St-Joseph 67
115. Emile Champagne, Couvent de Ste-Anne 67
116. Laurette Dubé, Académie St-Joseph 66
117. Berthe Bruce, Académie St-Joseph 66
118. Marguerite Bérubé, Académie St-Joseph 66
119. Doris Renaud, Académie St-Joseph 66
120. Rolande Barnabé, Académie St-Joseph 66
121. Armand Demeule, Académie Provencher 66
122. Raymond Lavallée, Académie Provencher 66
123. Arthur Desrosiers, Académie Provencher 66
124. Roger Masserey, Académie Provencher 66
125. Délia Michaud, Académie St-Joseph 65
126. Anna Ratté, Académie St-Joseph 65
127. Doris Paquin, Académie St-Joseph 65
128. Maurice Desrosiers, Académie Provencher 65
129. Denis Couture, Académie Provencher 65
130. Paul Bédard, Académie Provencher 65
131. Annette Bousquet, Académie St-Joseph 64
132. Fernande Decock, Académie St-Joseph 64
133. Marcelle Kenny, Couvent de St-Norbert 64
134. Annette Paillé, Couvent de St-Norbert 64
135. Annette Proteau, Couvent de St-Adolphe 63
136. Maurice Perrin, Couvent de Ste-Anne 63
137. Irène Goebel, Académie St-Joseph 63
138. Dolores Pelletier, Académie St-Joseph 63
139. Pauline Lavoie, Académie St-Joseph 62
140. Juliette Champagne, Académie St-Joseph 62
141. René Normandeau, Académie Provencher 62
142. Georges Desrosiers, Académie Provencher 62
143. Edmond Bousquet, Académie Provencher 62
144. Gertrude Paillé, Couvent de Ste-Anne 62
145. Juliette Tougas, Couvent de Ste-Anne 61
146. Alice Plamondon, Académie St-Joseph 61
147. Pearl Bourbonnière, Académie St-Joseph 61
148. Amanda Asselin, Académie St-Joseph 60
149. Dolores Compayré, Académie St-Joseph 60
150. Lucille Gay, Académie St-Joseph 59
151. Hermine Laferrière, Académie St-Joseph 59
152. L.-Jeanne De Cuyper, Académie St-Joseph 59
153. Jeanne Leclerc, Académie St-Joseph 59
154. Jean Allésia, Académie Provencher 59
155. Hector Pedneault, Académie Provencher 58
156. Armand Cadoreth, Académie Provencher 58
157. Florence Rémillard, Académie St-Joseph 58
158. Géraldine Hamilton, Couvent de St-Norbert 58
159. Lucien Blanchette, Couvent de Ste-Anne 58
160. Lucie Neault, Couvent de Ste-Anne 57
161. Jean Godmaire, Couvent de St-Adolphe 56
162. Aurore Ducharme, Académie St-Joseph 55
163. Rita Brodeur, Académie St-Joseph 54
164. Lionel Marcoux, Académie Provencher 54
165. Emile Dufault, Académie Provencher 54
166. Marius Delorme, Académie Provencher 53
167. Noël Rémillard, Académie Provencher 53
168. Augusta Théoret, Couvent de St-Adolphe 52
169. Guy Charette, Académie Provencher 50
170. Denise Gougeon, Académie St-Joseph
171. Thérèse Laliberté, Académie St-Joseph
172. Lucienne Chénier, Académie St-Joseph
173. Lorenzo Sigouin, Académie Provencher
174. Daniel Fontaine, Académie Provencher
175. Lucille Decuyper, Académie St-Joseph
176. Denise Perron, Académie St-Joseph
177. Marguerite-Irène Decuyper, Académie St-Joseph
178. Aline Rémillard, Académie St-Joseph
179. Jean-Claude Delorme, Couvent de St-Adolphe
180. Oril Désautels, Couvent de Ste-Anne
181. Gérard Paillé, Couvent de Ste-Anne
182. Samuel Delorme, Couvent de St-Adolphe

Rédaction. — Lorette Lagacé, Couvent de Ste-Anne 99%
Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal.

GRADE IV (Classe B)
Prix de l'Association des Commissaires de Langue Française

†1. Véronique Joyal, Couvent de Ste-Agathe 98%
*2. Marie-Jeanne St-Germain, Couvent de Ste-Agathe 98
3. Alice Olivier, Couvent de Ste-Agathe 96
4. Cécilia Connelly, Couvent de Ste-Agathe 95
*5. Jeanne Charette, Couvent de St-Pierre-Jolys 94
*6. Irène Boisvert, Couvent de Transcona 94
7. Alice Bazinet, Couvent de Transcona 93
*8. Alice Glasson, Couvent de St-Georges 93
*9. Henriette Picard, Couvent de St-Eustache
*10. Germaine Lavoie, Couvent de Dunrea 91
*11. Georgette Dumas, Couvent de Letellier 91
12. Rachel Lemoine, Couvent de Ste-Agathe 90
13. Ferdinande Roy, Couvent de Transcona 89
*14. Thérèse Bernardin, Couvent d'Elie 87
15. Thérèse Bourgeois, Couvent de Dunrea 87
16. Annette Péloquin, Couvent de Ste-Agathe 86
17. Jeannette Bourgouin, Couvent de Transcona 86
*18. Thérèse Skotnicki, Couvent de Lorette 86
*19. Marguerite Bolly, Couvent de La Broquerie 85
20. Yolande Sicotte, Couvent de St-Pierre-Jolys 85
21. Maxime Désaulniers, Collège de St-Pierre-Jolys 85
22. Roland Rajotte, Collège de St-Pierre-Jolys 85
23. André Turenne, Collège de St-Pierre-Jolys 85
24. Denis Dureault, Couvent de Ste-Agathe 84
25. Damase Dufresne, Couvent de Lorette 84
26. Jacqueline Morissette, Couvent de Dunrea 83
*27. René Dupasquier, Couvent de St-Claude 83
28. Florence Gervais, Couvent de St-Eustache 83
*29. Edmond Collion, Couvent de St-Laurent 82
30. Léo-Paul Vermette, Collège de St-Pierre-Jolys 82
31. Charlotte Cloutier, Couvent de Letellier 81
32. Artha Goulet, Couvent de Lorette 81
*33. Marcien Labossière, Couvent de St-Léon 80
*34. Antoinette Champagne, Couvent de St-Jean-Baptiste 80
35. Berthe Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste 79
*36. Angèle Lavallée, Couvent de St-Joseph 79
*37. Roger Delaquis, Couvent de N.-D. de Lourdes 79
38. Angéline Fontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys 79
39. Arthur Lavallée, Collège de St-Pierre-Jolys 78
40. Gaétan Labossière, Couvent de St-Léon 78
41. Clarisse Allarie, Couvent de St-Eustache 78
42. Evelyn Despins, Couvent d'Elie 78
43. Aimé Bernardin, Couvent d'Elie 78
44. Alma Delorme, Couvent de St-Joseph 78
45. Claire Delorme, Couvent de St-Joseph 78
46. Jeannette Jetté, Couvent de Transcona 78
47. Cécile Hougeau, Couvent de St-Pierre-Jolys 78
48. Armande Préfontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys 78
49. Marcelle Aubry, Couvent de Ste-Agathe 78
*50. Yves Allard, Couvent de Mariapolis 78
51. Antoine Benoit, Couvent de Mariapolis 77
52. Camille Guénette, Collège de St-Pierre-Jolys 77
53. Laurette Bernardin, Couvent d'Elie 77
*54. Louis Caron, Couvent de St-Charles 77
55. Suzanne Marcoux, Couvent de Lorette 77
*56. Robert Lapointe, Couvent de Laurier 77
57. Constance Therrien, Couvent de Laurier 76
*58. Berthe Bilodeau, Couvent de Laurier 76
59. Léon Joubert, Collège de St-Pierre-Jolys 76
60. Roland Valcourt, Collège de St-Jean-Baptiste 76
61. Marguerite Fasano, Couvent de Transcona 76
62. Joseph Fontaine, Couvent de Ste-Agathe 76
63. Euphat Dorge, Couvent de Ste-Agathe 76
64. Lucile Lépine, Couvent de St-Pierre-Jolys 76
65. Ida Lafortune, Couvent de La Broquerie 76
66. Maurice Dufresne, Couvent de Lorette 76
67. Thérèse Vincent, Couvent de St-Georges 75
68. Murielle Rondeau, Couvent de St-Léon 75
69. Angéline Roch, Couvent de N.-D. de Lourdes 75
*70. Berthe Lussier, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 75
71. Octave Beaudin, Couvent de St-Eustache 75
72. Victor Beaupré, Couvent de Dunrea 75
73. Alphonse Paradis, Couvent de Dunrea 75
74. Olive Payment, Couvent d'Elie 75
75. Gabrielle de Moissac, Couvent de St-Claude 75
*76. Marthe Rocher, Couvent de St-Lupicin 75
77. Fernand Brémaud, Couvent de Ste-Agathe 75
78. Yves Derrien, Couvent de St-Laurent 75
79. Pierrette Boucher, Couvent de St-Laurent 75
80. Yolande Bérard, Couvent de St-Pierre-Jolys 75
81. Rita Côté, Couvent de St-Pierre-Jolys 75
82. Lucie Turenne, Couvent de St-Pierre-Jolys 75
83. Agathe Bérard, Couvent de St-Pierre-Jolys 75
84. Joseph Cinq-Mars, Collège de St-Pierre-Jolys 75
*85. Arthur Carrière, Collège de St-Norbert 75
86. Yvonne Therrien, Couvent de Laurier 75
87. Lorraine Ayotte, Couvent de Letellier 75
88. Madeleine Marchessault, Couvent de La Broquerie 75
89. Denise Rocan, Couvent de La Broquerie 75
90. Omer Marcoux, Couvent de Lorette 75
91. Rachel Girardin, Couvent de Lorette 75
92. Geneviève Tétrault, Couvent de Transcona 75
93. Arthur Poirier, Couvent de Transcona 75
94. Bessie Labelle, Couvent de St-Jean-Baptiste 75
95. Cécile Brûlé, Couvent de St-Jean-Baptiste 73
96. Albert Duruisseau, Couvent de Laurier 73
97. Rolande Martel, Couvent de St-Pierre-Jolys 73
98. Alice Aubertin, Couvent de Transcona 73
99. Aurèle Joyal, Couvent de Ste-Agathe 73
100. Adola Lapierre, Couvent de Mariapolis 72
101. Amélie Fouillen, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 72
102. Georges Bazin, Couvent de N.-D. de Lourdes 72
103. Georges Landry, Collège de St-Norbert 72
104. Marcel Tessier, Collège de St-Pierre-Jolys 71
105. Eugène L'Heureux, Collège de St-Pierre-Jolys 71
106. Irène Girardin, Couvent de Lorette 71
107. Béatrice Dionne, Couvent de St-Joseph 71
108. Aurore Rajotte, Couvent de St-Jean-Baptiste 71
109. Loraine Bremner, Couvent de St-Eustache 71
110. Cécile Gervais, Couvent de St-Eustache 70
111. Fernande Bahuaud, Couvent de St-Lupicin 70
112. Gertrude Boisjoli, Couvent de La Broquerie 70
113. Maurice Deschênes, Couvent de La Broquerie 70
114. Irène Bernardin, Couvent d'Elie 69
115. Fernand Bernardin, Couvent d'Elie 69
116. Fernand Lavoie, Couvent de Mariapolis 69
117. Léopold Coutu, Couvent de St-Laurent 69
118. André Rosset, Couvent de St-Claude 69
119. Clara Poirier, Couvent de St-Claude 69
120. Aline Racine, Couvent de St-Pierre-Jolys 69
121. Mathias Bourgeois, Couvent de Letellier 69
122. Suzanne Vigier, Couvent de N.-D. de Lourdes 68
123. Roméo Sibilleau, Couvent de N.-D. de Lourdes 68
124. Léa Landreville, Couvent de St-Lupicin 68
125. Isabelle Despins, Couvent d'Elie 68
126. Alexandre Bernardin, Couvent d'Elie 68
127. Oliva Gauthier, Couvent de St-Claude 68
128. Elaine Caron, Couvent de St-Pierre-Jolys 68
129. Aimé Van Humbeck, Couvent de Laurier 68
130. Flora Gauthier, Couvent de Transcona 68
131. Florence Boisjoli, Couvent de La Broquerie 67
132. Thérèse Brais, Couvent de St-Joseph 67
133. Evelyn Roy, Couvent d'Elie 67
134. Blanche Carrière, Couvent de St-Eustache 67
135. Antonio Grégoire, Collège de St-Jean-Baptiste 67
136. Alice Morin, Couvent de St-Malo 66
137. Evéline Harrison, Couvent de Letellier 66
138. Rita Deremiens, Couvent de Laurier 65
139. Cécile Fradette, Couvent de St-Jean-Baptiste 65
140. Raynald Labossière, Couvent de St-Léon 65
141. Florence Therrien, Couvent de Lorette 65
142. Frank McCarthy, Couvent de La Broquerie 65
143. Lionel Berthelette, Couvent de Laurier 65
144. Fernande Gosselin, Couvent de St-Malo 65
145. Eugène Mulaire, Collège de St-Pierre-Jolys 65
146. Roland St-Jean, Collège de St-Norbert 65
147. Marie-Blanche Lavallée, Couvent de St-Laurent 64
148. Pierre Cyr, Couvent de St-Laurent 64
149. Gabriel Joyal, Couvent de Ste-Agathe 64
150. Jeanne Clément, Couvent de N.-D. de Lourdes 64
151. Florence Marcoux, Couvent de Lorette 64
152. Arthur Gervais, Couvent de Lorette 64
153. Jeanne Brûlé, Couvent de St-Jean-Baptiste 64
154. Juliette Lambert, Couvent de St-Jean-Baptiste 63
155. Yvette Plamondon, Couvent de St-Jean-Baptiste 63
156. Roland Therrien, Couvent de Lorette 63
157. Roméo Therrien, Couvent de Laurier 63
158. Thérèse Durand, Couvent de N.-D. de Lourdes 63
159. Marguerite Turenne, Couvent de St-Pierre-Jolys 63
160. Thérèse Robert, Couvent d'Aubigny 62
161. Armande Dureault, Couvent de Fannystelle 62
162. Jean Champagne, Ecole Richard, Somerset 62
163. Thomas Collette, Collège de St-Norbert 62
164. Eloi Simard, Couvent de La Broquerie 62
165. Marie-Ange Régnier, Couvent de St-François-Xavier 62
166. Irène Owens, Couvent de St-Jean-Baptiste 62
167. Emmanuel Hébrard, Couvent de N.-D. de Lourdes 62
168. Léo Laramée, Couvent de St-Eustache 62
169. Evelyn Carrière, Couvent de St-Eustache 62
170. Marcel Dufault, Couvent de St-Lupicin 62
171. André St-Pierre, Couvent de St-Georges 61
172. Germaine Jubinville, Couvent de St-Léon 61
173. Marie Desrosiers, Couvent de St-Malo 61
174. Marie-Louise Chèze, Couvent de St-Claude 61
175. Paul Fontaine, Couvent de Ste-Agathe 61
176. Antoine Dupré, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 61
177. Armand Lambert, Couvent de St-Pierre-Jolys 61
178. Léo Gauthier, Collège de St-Jean-Baptiste 61
179. Rolland Tremblay, Couvent de St-Joseph 60
180. Aurel Bourrier, Couvent de St-Lupicin 60
181. Alexandre Delaurier, Couvent de Laurier 60
182. Florence Decruyenaere, Couvent de St-Lazare 60
183. Violette Daigle, Couvent de Mariapolis 59
184. Denis Dufort, Collège de St-Norbert 59
187. Bernadette Lobreau, Couvent de St-Laurent 59
186. Alphélia Allarie, Couvent de St-Eustache 59
185. Georgine Moquin, Couvent de St-Joseph 59
188. Henri Boucher, Couvent de St-Laurent 58
189. Marcien Morissette, Couvent de Dunrea 58
190. Henri Decorby, Couvent de St-Lazare 58
191. Jean.-M. Daneault, Couvent de St-Joseph 58
192. Paul Dancereau, Couvent de Letellier 58
193. Paul Fortier, Couvent de Letellier 58
194. Georgianna Dupont, Couvent de St-Georges 57
195. Mary Hawryly, Couvent de St-François-Xavier 57
196. Lucette Carroll, Couvent de St-Jean-Baptiste 57
197. Aurore Asselin, Couvent de St-Jean-Baptiste 57
198. Roland Nobert, Couvent de La Broquerie 57
199. Yvonne Lafortune, Couvent de La Broquerie 57
200. Marcel Adolphe, Couvent de Lorette 57
201. Maurice Muller, Couvent de N.-D. de Lourdes 56
202. Diane Désilets, Couvent d'Elie 56
203. Yves Kerbrat, Couvent de St-Laurent 56
204. Marie-A. Deslauriers, Couvent de La Broquerie 56
205. Marcel St-Jean, Collège de St-Norbert 56
206. Marcel Brais, Couvent de St-Joseph 55
207. Lucien Aquin, Couvent d'Elie 55
208. Michel Souliedre, Couvent de St-Lupicin 55
209. Raymond Harrison, Couvent de Letellier 55
210. Denise Clément, Couvent de St-Georges 54
211. Lionel Beaudin, Couvent de St-Eustache 54
212. Aline Houle, Couvent de Letellier 54
213. Marguerite Simard, Couvent de La Broquerie 54
214. Reine Fouasse, Couvent de N.-D. de Lourdes 53
215. Gilbert Brunel, Couvent de St-Lupicin 53
216. Rolande Côté, Couvent de St-Pierre-Jolys 54
217. Charles Pinvidic, Collège de St-Norbert 53
218. Louis Jarnouin, Couvent de St-Georges 52
219. Irène Malo, Couvent de St-Malo 52
220. Antoine Gaborieaux, Couvent de N.-D. de Lourdes 52
221. Rolande Jubinville, Couvent de St-Léon 51
222. Thérèse Lapierre, Couvent de Mariapolis 50
223. Maurice Lussier, Couvent de Mariapolis
224. Edèse Lussier, Couvent de Mariapolis
225. Dolène Lussier, Couvent de Mariapolis
226. Frances Messner, Couvent de Mariapolis
227. Alix Simard, Couvent de La Broquerie
228. Lazare Fouillard, Couvent de St-Lazare
229. Alphonse Waulin, Couvent de N.-D. de Lourdes
230. Marguerite Hébrard, Couvent de N.-D. de Lourdes
231. Raymond Comte, Couvent de N.-D. de Lourdes
232. Jean-Marie Le Texier, Couvent de N.-D. de Lourdes
233. Véronique Bohémier, Couvent de Lorette
234. Roland Malo, Couvent d'Aubigny
235. Jean Côté, Couvent de Fannystelle
236. Jean Coulombe, Couvent de Fannystelle
237. Olivier Rivard, Couvent de St-Eustache

(Suite à la page 12)

LASER — Alors que l'on creusait un puits artésien près de Laser, en plein Sahara, une colonne d'eau a jailli, entraînant avec elle des poissons vivants.

La nappe d'eau atteinte par les foreuses est située à 300 pieds de profondeur. Les géologues pensent qu'elle est en communication avec un des grands fleuves d'Afrique, sans pouvoir cependant préciser lequel.

Résultats du Concours de français, 1936

(Suite de la page 11)

238. Aurée Robitaille, Couvent de N.-D. de Lourdes
239. Gabriel Frédin, Couvent de N.-D. de Lourdes
240. Henri Dandet, Couvent de N.-D. de Lourdes
241. Rose Cyr, Couvent de St-Laurent
242. Marc Guiboche, Couvent de St-Laurent
243. Annette Morin, Couvent de St-Malo
244. Gérard Lafrenière, Ecole Richard, Somerset
245. Thérèse Arnal, Couvent de Fannystelle
246. Elodie Caderette, Ecole Richard, Somerset
247. Roland Lafrenière, Ecole Richard, Somerset
248. Edmond Coulombe, Couvent de Fannystelle
249. Jeannette Brunette, Couvent de Letellier
250. Thérèse Berthelette, Couvent d'Aubigny
251. Rita Beaulieu, Couvent de St-Léon
252. Joseph Bacon, Ecole Richard, Somerset
253. Orlando Girouard, Ecole Richard, Somerset
254. Alfred Durand, Collège de St-Norbert
255. Louis Forest, Couvent de St-Malo
256. Juliette Labossière, Couvent de St-Léon
257. Berchmans Malo, Couvent d'Aubigny
258. Thomas Selby, Couvent de St-Lazare
259. Lucille Bessette, Ecole Richard, Somerset
260. Lionel Labossière, Ecole Richard, Somerset
261. Lucie Régis, Couvent de Fannystelle
262. André Pétras, Couvent de Fannystelle
263. Ida Desrochers, Couvent de Mariapolis
264. Bernard Martel, Couvent de St-Léon
265. Eva Lafrenière, Ecole Richard, Somerset
266. Rae Andrews, Couvent de Letellier
267. Marcel Van Der Dinden, Couvent de N.-D. de Lourdes

Rédaction. — Alice Olivier, Couvent de Ste-Agathe — 95%
Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal.

GRADE IV (Classe C)

Prix de l'Association des Commissaires de Langue Française

*1. Bernadette André, Ecole Grenier, St-Labre — 95%
*2. Robert Gérardy, Ecole Grenier, St-Labre — 94
3. Joseph Gisiger, Ecole Grenier, St-Labre — 93
*4. Ursula Killoran, Couvent de Bruxelles — 91
*5. Simone Therrien, Ecole St-Vincent-de-Paul, Ste-Amélie — 86
*6. Emilie Rozière, Ecole Dugas, Ste-Geneviève — 86
7. Eva Gauthier, Ecole Dugas, Ste-Geneviève — 85
8. Georgette Richard, Ecole Dugas, Ste-Geneviève — 85
*9. Germaine Philippe, Ecole St-Benoit, St-Claude — 85
*10. Irène Massicotte, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre-Jolys — 85
*11. Blanche Gautron, Ecole St-Jean, Haywood — 85
*12. Lucien Desrosiers, Ecole d'Otterbuurne — 85
*13. Thérèse Lacroix, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-d.-Chênes — 85
14. Cécile Gagné, Ecole St-Benoit, St-Claude — 84
15. Henriette Joly, Ecole St-Jean, Haywood — 84
16. Paul Hacault, Couvent de Bruxelles — 84
17. Antoine Hacault, Couvent de Bruxelles — 83
*18. Honoré Chartier, Ecole Bourret, Aubigny — 83
*19. Louis Champagne, Ecole St-Avila, St-Norbert — 83
20. Jeanne Boille, Ecole St-Benoit, St-Claude — 82
21. Louis Hébert, Ecole Dandurand, Haywood — 82
22. Pierre Dedieu, Ecole Dandurand, Haywood — 82
23. Délia Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève — 82
24. Irène Vaillant, Ecole St-Jean, Haywood — 81
25. Jean Thiek, Couvent de Bruxelles — 81
*26. Antoinette Badiou, Ecole St-Adélard, N.-D. de Ldes — 80
27. Hélène Gautron, Ecole St-Jean, Haywood — 80
28. Simone Lahaie, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys — 78
29. Isabelle Callewaert, Ecole St-Vincent de Paul, Ste-Amélie — 78
30. Cécile Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Chênes — 78
31. Hector Robidoux, Couvent de Bruxelles — 78
*32. Rita Gamache, Ecole Champlain, Laurier — 77
33. Elisa Fiola, Ecole Dugas, Ste-Geneviève — 77
34. Lucille Roy, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre-Jolys — 77
*35. Blanche Bouchard, Ecole St-Jean-Baptiste Est — 76
*36. Solange Freynet, Ecole Freynet, Sandilands — 76
37. François Bellec, Ecole Parthenay, St-Claude — 76
38. Germaine Verstraeten, Couvent de Bruxelles — 76
*39. Jean Combot, Ecole Simonet, St-Laurent — 75
40. Hortense Marion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste — 75
41. Mariette Roche, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie — 75
42. Harold Ramsay, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie — 75
*43. Laurent Alarie, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe — 75
44. Ernest Belhumeur, Ecole Simonet, St-Laurent — 75
45. Hermance Desrosiers, Ecole Dugas, Ste-Geneviève — 75
46. Laurette Gagnon, Ecole Dugas, Ste-Geneviève — 75
*47. Angèle Sévigny, Ecole South-Junction — 75
*48. Yves Emond, Ecole St-Roch, La Broquerie — 75
49. Alphée Kirouac, Ecole St-Alexandre, La Broquerie — 74
50. Germaine Beaudry, Ecole South-Junction — 74
51. Agnès Buors, Ecole Simonet, St-Laurent — 73
52. Solange Monchamp, Ecole St-Adélard, N.-D. d. Ldes — 73
53. Odile Magne, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes — 73
54. Victor Vaillant, Ecole St-Jean, Haywood — 73
55. Denise Fournier, Ecole St-Alexandre, La Broquerie — 72
56. Claire Kirouac, Ecole St-Alexandre, La Broquerie — 72
57. Réjane Callarec, Ecole Pennarun, Laurier — 72
58. Nathalie Philippot, Ecole St-Benoit, St-Claude — 71
59. Rose Cournoyer, Ecole Lorette Ouest — 71
60. Dollard Therrien, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie — 71
61. Lucie Rouire, Couvent de Bruxelles — 71
62. Lucien Gamache, Ecole Champlain, Laurier — 70
63. Irène Guilbault, Ecole Lafortune, Woodridge — 69
64. Irène Yvon, Ecole Lafortune, Woodridge — 69
65. Lucille Bérard, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest — 69
66. Ovide Klyne, Ecole Simonet, St-Laurent — 68
67. Pierre Fiola, Ecole Dugas, Ste-Geneviève — 68
68. Rose-Andrée Ruest, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre — 68
69. Gabriel Ritchot, Ecole Bourret, Aubigny — 68
70. Lionel Lacroix, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Chênes — 68
71. Madeleine Verstraeten, Couvent de Bruxelles — 68
72. Marcel Bohémier, Ecole St-Julien, Thibautville — 67
73. Yvette Manaigre, Ecole Lorette Ouest — 67
74. Roger Bérard, Ecole d'Otterburne — 67
75. Antoinette Gagnon, Ecole South-Junction — 67
76. Marie-Anne Sévigny, Ecole South-Junction — 67
77. Irène Callewaert, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie — 67
78. Louise Cartier, Ecole Deux-Pointes, Letellier — 66
79. Angèle Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-d.-Chênes — 66
80. Léonard Robidoux, Ecole d'Otterburne — 65
81. Mathias Beaudette, Ecole St-Jean-Baptiste Est — 65
82. Frankie Bruce, Ecole Simonet, St-Laurent — 64
83. Lucille Nault, Ecole Sud, St-Pierre-Jolys — 64
84. Cécile Dubois, Ecole Dandurand, Haywood — 64
85. Denis Degagné, Ecole St-Etienne, Marchand — 63
86. Roland Beaucage, Ecole de Vassar — 62
87. Fabiana Freynet, Ecole Freynet, Sandilands — 61
88. Denise Bonin, Ecole St-Julien, Thibautville — 61
89. Lucille Roy, Ecole Dandurand, Haywood — 61
90. Marie-Ange Lesage, Ecole St-Adélard, N.-D. Lourdes — 59
91. Charlemagne Vermette, Ecole d'Otterburne — 59
92. Thérèse Lemire, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys — 58
93. Délima Bourgeois, Ecole Dandurand, Haywood — 58
94. Joseph Gautron, Ecole St-Jean, Haywood — 58
95. Léo Allard, Ecole Simonet, St-Laurent — 57
96. Irène Bruneau, Ecole Sud, St-Pierre-Jolys — 57
97. André Freynet, Ecole de South-Junction — 57
98. William Gagnon, Ecole de South-Junction — 57
99. Marcellin Champagne, Ecole St-Avila, St-Norbert — 57
100. Hermine Hébert, Ecole de Vassar — 56
101. Elise Huppé, Ecole de Vassar — 56
102. Simone Beauchemin, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-d.-Chênes — 56
103. Honoré Kirouac, Ecole St-Alexandre, La Broquerie — 56
104. Camille Sabourin, Ecole St-Jean-Baptiste Nord — 56
105. Gabrielle Bonin, Ecole St-Julien, Thibautville — 56
106. Cyprien Bohémier, Ecole St-Julien, Thibautville — 55
107. Yvette Béasse, Ecole Pennarun, Laurier — 55
108. Rita Rosnier, Ecole Champlain, Laurier — 55
109. Irène Beauchamp, Ecole de Vassar — 55
110. Jean Comeau, Ecole Frontenac, St-Malo — 54
111. Olive Ayotte, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest — 54
112. Blanche Fillion, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest — 54
113. Albert Fillion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste — 53
114. Lucille Fillion, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest — 53
115. Milton Bruce, Ecole Simonet, St-Laurent — 53
116. Evelyne Lambert, Ecole Freynet, Sandilands — 52
117. Raigia Brun, Ecole de Vassar — 51
118. Isabelle Benot, Ecole de Vassar — 51
119. Eugène Saindon, Ecole St-Julien, Thibautville — 51
120. Gérard Freynet, Ecole Freynet, Sandilands — 51
121. Antoine Chanel, Ecole St-Adélard, N.-D. d. Lourdes — 51
122. Marie-Ange Pantel, Ecole St-Adélard, N.-D. Lourdes — 50
123. Lucie Sabourin, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest — 50
124. Alphonse Bonin, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac — 50
125. Aurore Saindon, Ecole St-Julien, Thibautville — 50
126. Donald Todd, Ecole Todd, St-François-Xavier — 50
127. Annette Vielfaure, Ecole St-Roch, La Broquerie
128. Thérèse Gautron, Ecole Dandurand, Haywood
129. Agnès Berthelette, Ecole St-Etienne, Marchand
130. Henri Beaudry, Ecole de South-Junction
131. Yvonne Daigneault, Ecole de Vassar
132. Délia Morin, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
133. Lénore Champagne, Ecole Freynet, Sandilands
134. Léon Beaudette, Ecole St-Jean-Baptiste Est
135. Marie Lamoureux, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-d.-Chê.
136. Thérèse Allard, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache
137. Emmanuel Freynet, Ecole Freynet, Sandilands
138. Léo Blais, Ecole de Vassar
139. Ulysse Clément, Ecole St-Isidore, St-Malo
140. Jean Provencher, Ecole Syrenne, Fannystelle
141. Aimé Fillion, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest
142. Thérèse Simard, Ecole St-Joseph, La Broquerie
143. Léonie Carrière, Ecole St-Isidore, St-Malo
144. Denis Catellier, Ecole La Rochelle, St-Malo
145. Gérard Audette, Ecole Ste-Geneviève, St-Pre-Jolys
146. Angèle Roeland, Ecole Théobald, St-Léon
147. Antoinette Fillion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste
148. Augustin Morier, Ecole St-Roch, La Broquerie
149. Eugène Degagné, Ecole St-Etienne, Marchand
150. Roland Duval, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest
151. Aimé Bruneau, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste
152. Roland Marion, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste
153. Jeannette Hamelin, Ecole Frontenac, St-Malo
154. Aurèle Syrenne, Ecole Syrenne, Fannystelle
155. Fernand Morier, Ecole St-Roch, La Broquerie
156. Marie-Anne Parisien, Ecole Freynet, Sandilands
157. Denise Maguet, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac
158. Reméo Dubé, Ecole Dandurand, Haywood
159. Simone Robidoux, Ecole Todd, St-François-Xavier
160. Claire Lavallée, Ecole de Vassar
161. Jeannette Lamarche, Ecole Micawber, Toutes-Aides
162. Albert Vuignier, Ecole Lee, N.-D. de Lourdes
163. Maurice Beaudry, Ecole de South-Junction
164. René Désautels, Ecole Dandurand, Haywood
165. Alfred Dumas, Ecole Dandurand, Haywood
166. Alfréda Hupé, Ecole Talbot, Ste-Anne
167. Rita Lussier, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth
168. Célestine Parisien, Ecole Freynet, Sandilands
169. André Lesage, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes
170. Agathe Laramée, Ecole St-Joseph, La Broquerie
171. Gabriel Gauthier, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
172. Maurice Marcoux, Ecole St-Julien, Thibautville
173. Roland Landry, Ecole Théobald, St-Léon
174. Edouard Harel, Ecole St-Etienne, Marchand
175. Rolande Marand, Ecole St-Etienne, Marchand
176. Antonia Robidoux, Ecole Todd, St-François-Xavier
177. André Syrenne, Ecole Syrenne, Fannystelle
178. Gabriel Syrenne, Ecole Syrenne, Fannystelle
179. Rita Messner, Ecole Cléophas, St-Léon
180. Irène Messner, Ecole Cléophas, St-Léon
181. N. Syrenne, Ecole Syrenne, Fannystelle
182. Yvette Grégoire, Ecole Cléophas, St-Léon
183. André Grégoire, Ecole Cléophas, St-Léon
184. Paul-Aimé Touchette, Ecole Cardinal, N.-D. Lourdes

Rédaction. — Joseph Gisiger, Ecole Grenier, St-Labre — 93%
Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

LETELLIER

Cérémonie du dévoilement

Dimanche prochain le 26, à 3 h. 30 p.m. aura lieu la cérémonie solennelle du dévoilement de la plaque commémorative et du tumulus élevé à la mémoire de La Jemmeraye.

Letellier se prépare pour accueillir le grand nombre de visiteurs qui voudront participer à cette fête.

Le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, ainsi que la chorale de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, seront nos invités à cette occasion. La chorale exécutera le chant à la grand'messe et aussi pendant la cérémonie dans l'après-midi.

Il y aura aussi une fanfare qui jouera des airs patriotiques avant et après la cérémonie.

Le Parc Como à la sortie du village, a été préparé pour recevoir tous les visiteurs qui voudront apporter leur panier et manger sous bois; il y aura des rafraichissements sur le terrain.

Des places spéciales seront réservées autour du monument pour les invités d'honneur, ainsi que pour les pionniers de la région que nous voulons honorer spécialement en cette occasion.

Letellier sera en liesse dimanche prochain. Il sera convenable que les drapeaux flottent au vent sur nos édifices et que les demeures soient pavoisées.

Une cordiale bienvenue à tous ceux qui viendront nous honorer par leur présence.

Mlle Thérèse Rhéaume, de Winnipeg et M. Edouard Jacques, de St-Boniface, sont de passage chez M. Léon Bruyère.

• • •

M. et Mme J. C. Archambeault, de South Bend, Ind., sont en visite chez M. A.-P. Jarry.

• • •

Mme Léon Bruyère accompagne ses filles Fernande et Marie-Marthe à Montréal.

Naissance

Marie-Yvette-Candide, enfant de Joseph Goulet et de Marguerite Gentes, née à l'hôpital de Saint-Boniface le 22 juin, baptisée à Letellier le 5 juillet; parrain et marraine, M. et Mme Edmond Harrison.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Notre nouvelle fromagerie de Saint-Pierre-Sud est en fonction. Elle reçoit environ six mille livres de lait par jour. C'est plus que ce que prévoyaient les plus optimistes.

• • •

Malade depuis plusieurs années, Mme Ernest L'Heureux est décédée à l'Hospice des Soeurs Grises dimanche dernier. Son service a eu lieu mardi à Saint-Pierre. Elle laisse pour pleurer son départ son époux et deux filles: Mme Jules Couture, de notre paroisse, et Mme French, de Californie.

• • •

Après bien des pourparlers, on s'est enfin mis au travail sur le chemin que l'on a baptisé le "King Edward's Highway". Pendant qu'un certain nombre de camions étendent du sable au nord de Saint-Pierre, on travaille à parachever le terrassement entre Saint-Pierre et St-Malo. Le nombre d'hommes employés au chemin rend la main d'oeuvre un peu rare dans notre région. Les cultivateurs offrent de ce temps-ci deux dollars par jour à ceux qui peuvent travailler sur la ferme.

• • •

Notre société d'agriculture a repris cette année la tradition interrompue depuis plusieurs années, d'avoir son exposition annuelle. Les objets et les animaux exposés se sont ressentis de l'interruption. Ils étaient moins nombreux que par le passé.

Cette exposition ayant eu lieu le jour même de l'ouverture du congrès de l'Association d'Education à Saint-Boniface, nos délégués ont cru devoir remettre au seize leur participation à ce congrès. Un seul district scolaire n'a pas été représenté.

• • •

La récolte se ressent nécessairement de la chaleur excessive des derniers temps. On voit tout de même encore de beaux champs. La première récolte de trèfle est satisfaisante.

• • •

Il est entendu que nous aurons des élections. Il ne semble pas cependant qu'on y mette plus d'ardeur qu'il ne convient, du moins dans notre région. Nous en avons bien assez de supporter celle du soleil, semblent se dire les électeurs.

OTTERBURNE

Maison Saint-Joseph d'Otterburne

Après un an d'absence, le R. P. C.-H. Lesage, C.S.V., revient à la Maison Saint-Joseph. Il s'occupera des oeuvres spirituelles, et remplacera comme aumônier le R. P. Isidore Fréchette, C.S.V., qui est parti jeudi soir, pour Montréal.

Pèlerinage

Il aura lieu, cette année, le premier dimanche d'août. La semaine prochaine, la "Liberté" publiera le programme de la fête. Ceux de la ville qui désirent faire le trajet en autobus peuvent s'adresser à M. Létienne, marchand d'ornements d'église, avenue Provencher, Saint-Boniface.

SAINTE-AGATHE

Le 12 juillet, à l'hôpital de Saint-Boniface, est décédée, à l'âge de 19 ans, Simonne Bilodeau, fille d'Eugène Bilodeau et de Rose-Délima Alarie, de la paroisse de Sainte-Agathe.

Bien que la défunte fût de santé délicate, sa soudaine disparition ne laissa pas que de surprendre ses nombreux parents et amis.

Les funérailles eurent lieu mercredi, le 15 juillet, en l'église paroissiale de Sainte-Agathe. La nombreuse et sympathique assistance suivit avec recueillement le service funèbre conduit par M. l'abbé Elie B. Rocan, curé, assisté des RR. PP. Isidore et Albert Joyal, comme diacre et sous-diacre. On remarquait, au choeur le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., et M. l'abbé J.-Albert Beaudry, curé de Saint-Antoine d'Aubigny, tous deux alliés de la famille, ainsi que M l'abbé Jacques Barclay, vicaire à Sainte-Agathe.

La famille Bilodeau remercie très vivement tous ceux qui leur ont apporté aide et sympathie, dans leur dure épreuve, et spécialement M. le curé E.-B. Rocan et M. Théobald Joyal.

• • •

La paroisse a été honorée ces jours derniers par la visite de distingués membres du clergé: M. l'abbé J.-C. Raymond, curé à Hull, P. Q.; le R. P. Arthur Joyal, O.M.I. d'Ottawa; M. l'abbé J.-L. Bastien et M. l'abbé John Maluszyki, du Dakota Nord.

SAINTE-CLAIRE

Cours de catéchisme

Durant trois semaines, deux Religieuses du couvent de Sainte-Rose-du-Lac, ont enseigné le catéchisme à nos enfants. C'est la première fois que des Religieuses viennent ici: aussi avec quelle joie furent-elles accueillies par tous!

Quelle reconnaissance nous leur devons pour tout ce qu'elles ont fait parmi nous!

Elles se sont dévouées sans compter leurs peines auprès de nos enfants. Elles ont visité nos familles. Combien de consolations elles ont apportées à beaucoup! Elles ont prié pour nous tous. Le bon Dieu exaucera leurs prières en notre faveur. Les mots nous manquent pour exprimer toute notre gratitude et notre reconnaissance.

Vous êtes, mes chères Soeurs, passées en faisant parmi nous, beaucoup de bien. Vous avez fait l'oeuvre apostolique dans le silence, la prière, dans le dévouement. Puisse Notre-Seigneur et Notre-Dame des Missions vous en bénir et vous en récompenser!

Nous désirons et comptons vous revoir parmi nous, l'an prochain—c'est le souhait de tous.

Le dimanche 19 juillet, clôture des cours, nous avons eu la première communion et communion générale. Une mère de famille qui, il y a deux mois, fut baptisée avec ses six enfants, a eu le bonheur de faire sa première communion avec deux de ses enfants.

Après la messe, les enfants ont subi un examen devant les parents; et un programme de chant avait été préparé. Ensuite, récompense à chacun. Les enfants ont prouvé, à cet examen, combien ils ont profité des leçons qu'ils ont reçues durant ces trois semaines.

• • •

De passage au presbytère, M. l'abbé Halde, curé de Saint-Lazare, et M. Adélard Houle.

De passage dans la paroisse, M. Himbeault et sa famille, de Cantal, Sask.

M. St-Germain, M. Edmond Gauthier et Mme Daurais, d'Alida, Saskatchewan, sont aussi en visite ici.

• • •

Nous avons placé au "Highway" ou route nationale et ailleurs aussi, des inscriptions nous indiquant les routes. Cela aidera les voyageurs qui jusqu'ici avaient des ennuis.

• • •

Samedi le 25 juillet, M. et Mme Antoine Desjarlais fêteront leurs noces de diamant. 60 ans de mariage! Il y aura à cette occasion, messe et diner intime. M. et Mme Desjarlais sont au nombre des pionniers de la place. Ils ont l'estime de tous. Nous les félicitons, et leur souhaitons de vivre encore longtemps parmi nous.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 11 juillet dernier M. et Mme Dosithée Dupuis fêtèrent leur soixantième anniversaire de mariage.

Un grand nombre de parents et d'amis se rendirent samedi matin à la demeure des heureux jubilaires et de là les conduisirent processionnellement à l'église.

Avant la messe d'action de grâces, M. et Mme D. Dupuis renouvelèrent leur voeu de fidélité et M. le curé Caron donna une courte allocution qui fut bien goûter de tous.

Durant la messe basse célébrée par M. le Curé, on chanta des cantiques appropriés.

Dans le choeur on remarquait M. l'abbé Elie Rocan, curé de Sainte-Agathe, et son vicaire M. l'abbé Barclay et M. l'abbé Léon Roy, curé de Saint-Joseph. Dans la nef centrale prenaient place M. et Mme Dosithée Dupuis entourés de leurs enfants, plusieurs neveux, nièces et un grand nombre d'amis.

Le banquet eut lieu dans le soubasement de l'église. Les décorations étaient simples mais très jolies. On félicita les deux jubilaires d'avoir une si belle famille dont deux filles religieuses, Soeur Dupuis, de l'Hopital de Saint-Boniface, et Soeur Dosithée, de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, et on leur souhaita de longs jours à vivre.

• • •

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Paul Duval, décédé à l'âge de 77 ans.

La levée du corps fut faite par M. le Curé qui chanta aussi le service. M. l'abbé M. Dugal dirigeait les chantres.

M. Odilon Bellemare est mort la semaine dernière après une maladie de quelques jours seulement. Le défunt était âgé de 75 ans. Lui survivent son épouse, Octavie Bernier, et plusieurs enfants. Les funérailles eurent lieu mardi dernier. M. le Curé fit la levée du corps et chanta le service.

Malades

Plusieurs de nos vieux et de nos vieilles, affaiblis par la chaleur excessive de ces derniers jours, se remettent tranquillement. Nous souhaitons à tous et à toutes un prompt rétablissement.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Nos dames

Nos dames de la paroisse, sous la direction intelligente non moins que persévérente de Mme E. De Coninck, ont donné leur séance le 12 juillet au soir. D'aucuns avaient répété que c'était un tour de force. En tout cas, ce fut un succès sûrement pas inférieur à celui obtenu par les autres groupes. En invitant ses paroissiens à cette séance le P. Curé avait cru devoir rappeler que le bon rire rafraichit. Tout le monde le fut à souhait, car "on a ri à son soûl', disait un assistant au sortir de la salle; il est vrai qu'une opportune brise du nord fit bien quelque chose aussi.

Le P. Curé en félicitant ses dames si dévouées à l'oeuvre paroissiale déclara qu'il ne désirait pas voir ces séances devenir coutume. Les mères ont des devoirs plus urgents. Mais une fois n'est pas coutume. Et il suffit qu'une fois les maris soient obligés de garder les petits, pour apprendre à estimer leurs épouses dont c'est l'occupation de tous les jours. Il y a des maris qui s'en souviendront peut-être dix ans. Personne n'y verra de mal...

Programme

Ouverture: Piano, Mme A. Heim.
Comédie: "La Tabatière du Diable' (acte premier).
Récitation: Le Pater du mourant, (P. Delaporte) Mme Henri Smith.
Solo de piano: Mme A. Heim.
Comédie: "La tabatière du Diable (acte (2ème).
Chant: Le chef-d'oeuvre de Dieu, Mme Arm. Desautels.
Comédie en un acte: "Au bon Vieux Temps."
Saynète: "L'institutrice."
Chant final: Le Doux Parler Ancestral.
Allocution: Révérend Père Curé.
O CANADA

Personnages

La Tabatière du Diable

Godiche (servante), Mme Ephrem Daignault.
Mère Gervaise (fermière), Mme Adélard Jolicoeur.
Rosine (nièce de Mère Gervaise), Mme Joseph Smith.
Pâquerette(nièce de Mère Gervaise), Mme Napoléon Desautels.
La chevalière de Castel-Saulechou, Mme Fernando Dufresne.
Madolina (petite bohémienne), Mme Félix Roque.
Echalotte, Josa, Fanchine, Mariole, (jeunes amies de Rosine et de Pâquerette), Mmes Joseph Cloutier, Amédée Vandal, Léo Champagne, Emile De Coninck.

La scène se passe dans la salle à manger chez Mère Gervaise.

Au bon Vieux Temps

Mme Julienne, Mme Jean Gauthier.
Mme Emma, Mme Léon Champagne.
Mme Blondeau, Mme Joseph Cloutier.
Mme Brigitte, Mme Amédée Vandal.
Accompagnatrices, Mmes Elzéar Blanchette, Armand Desautels.

L'institutrice

L'Institutrice, Mme Grégoire Bérard.
Mère Gertrude, Mme Ephrem Daigneault.
Petite-fille de mère Gertrude, Mme Félix Roque.

• • •

Curé et Vicaire

Le R. P. Laplante a été de nouveau nommé curé de Sainte-Anne pour trois ans. Le R. P. Paré lui a été donné comme vicaire pour remplacer le R. P. Y. Harvey qui devient prédicateur de retraites.

LA BROQUERIE

Nous avions, l'un de ces dimanches, l'immense plaisir d'entendre à la grand'messe paroissiale une parole chaude et sympathique nous parler du Pape et de la France. N'est-il pas dit quelque part: "Tout homme à deux pays, le sien et puis la France." Ce nous fut donc un vrai régal servi par M. l'abbé Choiselat, curé de Hondain, diocèse d'Arras, France.

Ce bon prêtre n'est pas à son premier voyage au Canada. C'est la troisième fois qu'il traverse l'océan pour venir voir son frère, M. Alfred Choiselat, de cette paroisse. Prenant part à la joie de cette famille qui jouit en ce moment d'une réunion longtemps désirée nous souhaitons à M. l'abbé Choiselat une cordiale bienvenue, et nous émettons le voeux que le voyage de 1936 succédant à ceux de 1910 et 1922, ne sera pas le dernier.

M. l'abbé choiselat sera parmi nous jusqu'au 20 août; il s'est aimablement mis à la disposition de notre bon M. le Curé pour le ministère.





